NOTICE HISTORIQUE SUR SORÈZE ET SES ENVIRONS SUIVIE D'UN VOYAGE AU DEDANS ET AU DEHORS DE LA MONTAGNE DU CAUSSE

PAR

JEAN ANTOINE CLOS

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES
DE FRANCE ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS.

(Nescio qua natale solum dulcedine cunctos ducit, et immemores non sinit esse sui.)
OVID.

- 1°Edition 1822 – 2°Edition 1844
TOULOUSE, Imprimerie de Benichet Cadet ;
Place de la Pomme, N°28.

- 3°Edition 1984
ALBI, Xavier Ottavi Libraire Editeur
Rue de l'Hotel de Ville, N°9.

INTRODUCTION.

La Notice que je donne aujourd'hui au Public est faite depuis plus de vingt ans.
En revoyant cet ouvrage de ma jeunesse, j'ai du m'apercevoir bientôt combien le plan est vicieux et peu convenable à une si petite histoire. On voudra bien excuser ce défaut.
Je me suis borne à faire quelques additions devenues nécessaires, et me suis surtout appliqué à vérifier les faits et les dates.

Telle qu'elle est, cette compilation fera connaître les événements qui ont eu lieu chez nous : c'est l'objet que je me suis proposé. J'insisterai sur les détails ; et si je rappelle les faits généraux, ce ne sera que pour indiquer les causes, l'enchaînement, les suites de ceux qui nous sont propres.

On dit avec fondement que les choses qui nous touchent le plus sont souvent celles que nous savons le moins. Tel auteur a composé d'excellents livres d'histoire, qui serait peut-être embarrassé si on venait à lui demander l'origine du lieu qu'il habite, l'explication des monuments qui s'y trouvent.
En général on aime l'histoire, on la lit avec plaisir, on l'étudie ; mais il répugne de s'enfoncer dans de vieilles archives, de déchiffrer des manuscrits, de consulter des actes devenus presque inintelligibles.

Deux hommes de génie, qui ont paru vers le milieu du dix-septième et du dix-huitième siècle, ont donné à notre pays une illustration qu'il n'avait point auparavant, non par leurs écrits, mais par des institutions grandes et durables qui valent mieux que des livres. L'un d'eux y fonda l'éducation sur des principes jusqu'alors inconnus ; l'autre y plaça les principaux (7) ouvrages destinées à dériver et contenir les eaux qui alimentent le Canal des deux mers. Je ne dirai rien sur ce dernier objet : les livres en sont pleins, et je grossirais trop ma Notice.
Je m'étendrai au contraire sur le collège de Sorèze; et je crois qu'on sera bien aise d'apprendre quelle a été l'origine de cet établissement, auquel on doit en grande partie la réforme qui s'est opérée dans le système général d'instruction publique, Il ne me reste qu'à justifier le titre. Sorèze est mon principal sujet, bien que cette ville ne soir pas même chef-lieu de canton. Elle fournit seule plus de faits et de souvenirs que toutes les autres ensemble. Sous le nom d'environs je comprends les villages, bourgs, ou petites villes qui sont dans un rayon de trois ou quatre lieues. Je ne m'occupe guère des villes d'un autre ordre, qui sont des chefs-lieux d'arrondissement et dont les événements sont plus connus. (8)

A la fin de la Notice est un petit voyage à la montagne du Causse. Les détails dans lesquels j'entrerai prouveront que ce lieu mérite d'être considéré sous plus d'un rapport. On trouvera peut-être aussi que cette description n'est point déplacée à la suite d'un ouvrage qui traite des événements dont notre pays a été le théâtre.

TABLE. (a titre indicatif par rapport à l’édition de 1844)

NOTICE HISTORIQUE.

Pages.
Chapitre I. Fondation de Sorèze, origine des autres petites villes.
Chap. II. Guerre des Albigeois, destruction de Puyvert, fable du Mouton d'or. 24
Chap. III. Suite de la guerre des Albigeois . . . 08
Chap. IV. D'un Parlement à Sorèze 51
Chap. V. Fondation de Revel 55
Chap. VI. Compagnies anglaises, leurs incursions. 65
Chap. VII. Guerre entre les Catholiques et les Protestants.

Section I. xxxxxxxxx
Sect. II 97
Sect. III 119

Chap. VIII. Quelques considérations sur les effets et les suites de cette guerre 15a
Chap. IX. Origine, fondation du Collège de Sorèze. VOYAGE A LA MONTAGNE DU CAUSSE.

Paragraphe I. Ce qu'on a écrit sur cette Montagne. 161

§ II. Voyage à l'extérieur 163

§ III. Voyage à l’intérieur 167

§ IV. Rapport entre ces deux voyages 169

§ V. Discussion géologique 170

§ VI. Second voyage à l'intérieur y ou détails sur quelques objets qu'on trouve dans la Caverne 178

NOTICE HISTORIQUE SUR SORÈZE ET SES ENVIRONS, SUIVIE D'UN VOYAGE AU DEDANS ET AU DEHORS DE LA MONTAGNE DU CAUSSE.

CHAPITRE PREMIER.

Fondation de Sorèze. Origine des autres petites villes.

Pour les premiers temps de son existence, Sorèze ne peut avoir d'autre histoire que celle de son abbaye.

Je vais transcrire fidèlement la copie qui nous reste de la reconnaissance ou vérification faite dans le quatorzième siècle de la charte de cette abbaye, ainsi qu'une traduction faite dans le dix-septième siècle.

J'ai conservé les incorrections, même les plus évidentes, qui. se remarquent dans ces deux pièces, afin que ma transcription soit entièrement conforme aux manuscrits déposés aux archives de la commune.

Verificatio literarum Pepini francorum régis de fondatione abbaliae Soricinii in curia domini Bernardi de Grasinhaco miles viguerii Tolosensis facta

Extrait de là Charte du Roy Pépin contenant la fondation de l'abbaye de Soreze.

Noverint universi quod nos Bernardus de Grasinhaco miles (i) et viguerius Tolosœ domini nostri francie regis vidimus et tenuimus palpavimus et coram nobis de verbo ad verbum prelegi fecimus quasdam patantes et valde antiquas literas in pargamente scriptas licet antiquas cum magna difficultale legibiles rantione antiquœ formœ literarum carumdem et inusitatum modum temporis hodierni in aliquibus literis propter vetustatem ipsarum faraminibus a domino pepini quondam bonœ memoriae rege emanatas adque ejus manu propria signatas ut earum prima facie apparebat minime tamen sigillatas quia signum impressius annulli de quo in quibus literis fit mentio corruit propter vetustatem licet locus ubi signum appositum stetit appareat manifeste quaruin ténor talis

Sachent tous, que nous, Bernard de Grasinhaco soldat (1) et viguier de Toulouse, de nostre seigneur Roy de France, avons veu, tenu, touché, et avons fait lire, devant nous, de parôle a parole certaines patentes et de lettres fort anciennes, écrites sur le parchemin, quoy que anciennes lisibles avec grande difficulté, a raison de lancienne forme de ces mêmes lettres et de la manière in'husitée du temps, qui se sont trouvées dans certains lieux a cause de leur ancienneté, dans de trous venues et émanées du seig.r Pepin autrefois Roy de bonne mémoire et signées de sa propre main, comme il nous aparut à lapremiere veue, n'estant point cependant scellées, parceque la marque de l'anneau dont on fait mention dans les lettres est effacée a cause de lanciennetté, quoique le lieu ou le seau a este aposé aparoisse manifestement, dont voici la teneur.

(1) Soldat rend fort mal le mot « miles » veut dire ici chevalier ou noble homme.

In nomine domini dei et salvatoris nostri Jesus Christi pepinus gratia dei rex erga loca divinis cultibus mancipata a propter amorem dei fratribus in eisdem locis famulentibus propter corum substantationem quoddam conferimus prœmiian nobis apud dominum eternae remunerationis rependi non difficidimus prohinde noverint omnium fidelium tam presentium quam fufurorum solertia *quia placuit nobis propter amorem dei et in animœ nostrae remedium construere monasterium in castrum [1) quod dicitur Verdinius cui Soriclnii rivulo vocabulum consta indicem Soricinius in honore dei et ejus genitricis perpétue virginis mariœ omnium*

Au nom du seigneur, notre dieu, sauveur Jésus christ, pépin par la grâce de dieu Roy de françois en faveur des lieux destinez au culte divin pour l'amour de Dieu, et de sa mère, à - ceux qui servent dans ce lieux, pour leur entretien nous leur avons donné et confère un certain bien et récompense, nous n'avons pas fait difficulté de le leur accorder, nous devant estre une éternelle recompense devant le seigneur c'est pourquoy sachent tous les fidelles tant presans que avenir qu'il nous a plu pour l'amour de Dieu et le remede de notre âme de construire un monastère dans levesché de Toulouse, préz du camp (1) qui est appelle

santorum secumdum quod eadem dei genitrix nobis visa est percepisse conferimus igitur et idem loco de rebus a deo collatis ad substentationem ut diximus fratrum ibidem loco famulentium predictum locum nostrum quod dicitur Villapinta et eclesiam in honorem sancti Joannis baptistœ constructam cum omni integritate quantum cumque ipso loco in re proprietatis memorati monasterii et pocessio et alliud prœdium quod dicitur villamagnus in contiguo superioris predii scitum cum omnis inlegritatœ cum mancipiis utriusque sexus cum domibus œdificis terris

Verdimius, dont le nom tire son origine du petit ruisseau de Soreze, et de la est appelle Soreze, il a ordonné que cella fut fait en l'honneur de Dieu et de sa mère toujours vierge et de tous les saints comme la même Vierge nous a apparu l'avoir ordonné nous avons donc confère à ce lieu du monastere, de biens que dieu nous a laissez pour le soutien des frères qui servent comme nous l'avons dit au même lieu, et notre lieu qui est appelle Villepinte, et l'église qui a ete bastie et establie a l'honneur de St Jean Batiste, avec toute l'intégrité autant qu'on a pu le faire dans ce lieu pour

(i) Castrum veut dire ici fort, forteresse, ville ou village fortifié.

vineis pratis silvis pasguis et aquis aquarumque cursibus molendinis, mobilibus et immobilibus cultum et incultum quœsitum ad quœrendum totum ab integro memorato monasterio Sorisinio ad cunetas ejusdem monasterii nécessitates consulendas perpétualiter ad habendum delegavimus et hanc nostram autoritatem sub nomine et hac et internœ gratia fîeri voluimus per quam percipimus ut nullus judex publicus vel quicibet ex juridinalits potestate in possessiones memorati monasterii quia deinceps divina pietas in jure ipsius sancti loci noluerunt augere uillas illicitas occasiones requirere nullo umquam tempore audeat set liceat ordinato abbati suis quœ successoribus sub immunitate nostra vel successorum nostrorum deffensione quieto ordine possidere et renouimus illud nullis alterius ecclesiœ fieri preterquam romanae subjiçerent dictioni ut quando quidem divina vocatione a nobis ordinatus abbas vel successor ejus hac luce migraverit perpétuo secundum regulam sancti benedicti per hanc nostram autoritatem et consensus licentiam tunc eligendi quatenus ipsos monachos qui ibidem deo famulare videntur proslatu totius regni nostri et incollamitate conjugis atque prolis domini misericordiam exorare et ut ex autoritate nostra et futuris temporibus debeat in convulsa manere, manu propria subsignavimus annulli impressione signari jussimus signum pepinus domini pepini gloriosissimi régis joannes diachonus ad inter. Diagm recognovit data septimo kalends septembris domino christo propitio septimo imperi domini régis serenissimi indictio septima actum aquis gram (i) palatio regis et dei nomine feliciter amen .
Tempore francorum teneat quo reptia pepinus condidit hanc aulam domino sub honore mariae jussimus visiones prœlectiones fidem et testimonium nos vicarius prœdictus sigillum regium curiœ nostrœ autenticum huic presenti vidimus seu transcripto duximus apponendum actum et dactum tholozœ die 14 9.bris anno domini1391 collatio est facta cum literis originalibus predictis, Grasinhaco de solio.

la propriété du monastère, et un autre bien qui est appelle villemagne contigu audit villepinte avec toute l'intégrité, et le service de l'un et de l'autre sexe, avec de maisons et édifices terres vignes, preds, forets, paturages, des eaux et cours des eaux, des moulins mobiles et immobiles, de biens culte et inculte, acquis et a acquérir, nous légons led bien pour subvenir aux nécessités dudict monastère, et nous avons voulu que cette notre authorité et soubs notre nom cella ce fit, et en faveur de lesnonciation par laquelle nous ordonnons que aucun juge public ou quel autre que ce soit de la puissance judicielle n'ose en aucun tems, a légard de la possession dont le monastère jouist, rien faire ni attenter ni chercher des moyens illicites pour les augmenter, mais qu'il soit permis à labbé et à ces successeurs de les posséder soubs nôtre immunité, et que ce monastère ne soit soumis aux droits d'autre église, si ce n'est à la puissance romaine et lequel abbé esleu par nous par la voie divine, ou son successeur, quil partira de ce monde ici, selon la règle de st Benoist, par notre authorité et notre consentement et permission d'eslire un abbé, comme les moines voudront qui servent Dieu pour l'estât de tout nôtre royaume et qu'ils prient la miséricorde de nôtre seigneur pour la santé du Roi de sa femme, et de toute sa race, et comme cest authorité doit estre inviolable dans le temps advenir, nous lavons signé de nôtre propre main et nous avons ordonné qui fut séelle de la marque de l'anneau Pépin, Jean diacre pour le secrétaire du seign^{r}. Roy pépin au seigneur et christ favorable le7.' du règne du seig^{r}. Roy fait (i) dans la « 7.^{e} Indiction dans le palais royal et au nom de Dieu heureusement amen, au tems des François pépin établit cette cour au seig^{r}. a l'honneur de marie, en foi de laquelle vision et lecture nous avons veu nous vicaire le seau royal de notre cour, ou transcrist nous avons cru le devoir apposé fait et donné à Toulouse le 14 .^{e} 9.^{bre} annee de dieu1391

(i) *« Aquis gram »*, que le traducteur n'a pas rendu, est pour *acquis grani, acquis granum*, Aix-la-Chapelle.

La difficulté toujours croissante de déchiffrer les anciens manuscrits m'a engagé à transcrire ici cet acte ; et je l'ai fait d'après une copie tirée sur l'original lui-même en 1723. Les moines conservaient précieusement cette pièce dont l'authenticité ne peut être contestée. Quelques auteurs tout en reconnaissant Pépin le Bref pour le vrai fondateur de l'abbaye, ont seulement révoqué en doute la légitimité du titre constitutif dont cette pièce est la vérification ; ou, comme on dit en diplomatique, le vidimus. Il y en a même qui ont attribué cette fondation à Pépin, roi d'Aquitaine ; mais il me semble que c'est de leur part une inadvertance, puisque dans le recensement des monastères, qui fut fait au Concile d Aix-la-Chapelle en 817, sous Louis le Débonnaire, successeur de Charlemagne, Sorèze se trouve porté au nombre de ceux qui ne devaient que des prières pour l'empereur et sa famille. L'on voit en effet dans la charte qu'il n'était assujetti à aucune autre charge. L'époque de cette fondation remonte à l'an 757, peu après l'expédition de Pépin le Bref en Septimanie contre les Sarrasins et après qu'il eut ravagé les terres de Maistre, duc d'Aquitaine, qui ne voulait pas reconnaître son autorité, et à qui il fît une guerre implacable. Ce roi voulait se ménager le clergé qui lui avait rendu des services importants ; et c'était son usage, après chaque campagne, de fonder quelque monastère pour remercier Dieu du succès de ses armes.

L'on a aussi pensé que ce monastère existait longtemps avant Pépin, qu'il avait été détruit par les Sarrasins, et que ce prince ne fît que le rétablir. Enfin il y en a qui ont cru que la ville existait avant l'abbaye. Cette dernière opinion me paraît encore moins recevable.

Ce monastère était connu sons le nom de Notre-Dame de la Sagne, (*beatœ Mariœ de Sanha*). Il reçut des dons considérables de divers princes ou seigneurs. Mais ces richesses furent la cause de sa ruine ; car les brigands, qui, à la faveur des troubles excités sous les règnes de Charles le Chauve et de ses successeurs, dévastaient continuellement le pays, se portaient dans tous les lieux qui attiraient leur cupidité, et où il y avait moins de résistance. Le monastère fut donc à diverses reprises pillé ou mis à contribution. Mais la plus déplorable de toutes les dévastations fut celle des Normands, qui le détruisirent presque en entier et livrèrent le reste aux flammes. On ne peut déterminer précisément l'époque de cette destruction : l'on pense quelle eut lieu vers l'an 864, lorsque ces brigands furent appelés par Pépin II, roi d'Aquitaine, et qu'avec lui ils entreprirent le second siège de Toulouse. Dans cette expédition ils se surpassèrent en cruautés ; ils portèrent partout le fer et le feu : tout fuyait à leur approche.

Ce monastère demeura ainsi détruit pendant l'espace de quarante ans. Ce ne fut que l'an 903 que Walafride, abbé de Sorèze, et ses religieux, vendirent, pour le prix de mille sous, à Garsias comte et marquis de Gothie le prieuré de Saramon, situé dans le diocèse d'Auch, à cette condition que le comte n'en aurait que la jouissance, et qu'à sa mort ces biens feraient retour au monastère. Ils se déterminèrent à engager ce domaine plutôt que tout autre, parce que les habitants de ce pays, mauvais chrétiens chassaient et tuaient même les pauvres moines qui y étaient envoyés pour administrer les biens et percevoir les fruits.

Walafride, du prix de cet engagement, fit relever le monastère de Sorèze. Mais à la mort de Garsias les héritiers refusèrent de rendre le domaine. Après de longs débats ils le restituèrent, à cette condition qu'ils y bâtiraient une abbaye sous la dépendance de celle de Sorèze ; et c'est celle (qui a porté le nom de Saramon (Cella-Medulfi).

Pour se mettre à l'abri des incursions et des vexations si communes dans ces temps malheureux, les monastères cherchaient à se mettre sous la sauvegarde des seigneurs qui avaient le plus de pouvoir. Ceux-ci ne manquaient pas de tourner cette protection à leur profit. Ces prétendus protecteurs ou avoués laissaient vivre les moines à leur fantaisie, et s'appropriaient les fruits des bénéfices ; ils laissaient la place d'abbé
Vacante, et en prenaient les revenus. Frotaire, évêque de Nîmes, qui avait hérité avec son neveu des immenses domaines d'Aton son père, vicomte d'Albi et de Nîmes, avait l'avouerie de Sorèze, lorsque le pape Nicolas prononça l'excommunication contre les Simoniaques. Cet évêque, pour ne pas

encourir la peine, unit son abbaye à celle de Saint-Victor de Marseille, qui avait adopté la réforme de Cluny. Cette union ou n'eut pas lieu ou ne dura guère. Ni cet exemple, ni les bulles réitérées des papes, ne pouvaient déraciner cet abus, puisque on voit dans la suite quelques comtes de Toulouse revêtus du titre d'abbés de notre monastère. Les seigneurs subalternes exerçaient un pareil brigandage dans la sphère de leur pouvoir : c'est ainsi que Géraud de Roquefort restitua en legs à l'abbé de Sorèze les dîmes de Dreuille dont il s'était emparé.

Vers cette époque, les seigneurs du pays, pour leur propre sûreté, ou pour pouvoir exercer leur tyrannie avec plus d'assurance, bâtirent divers châteaux, presque toujours sur les hauteurs. Les habitants des terres voisines vinrent se loger auprès et se mettre sous la protection des propriétaires de ces châteaux. C'est ainsi que se formèrent presque toutes les petites villes, bourgs ou villages que nous voyons aujourd'hui. Du moins avant cette époque on n'a aucune preuve authentique de leur existence. J'excepte pourtant Verdinius dont il a été parlé dans la charte, et dont il sera parlé ci-après.

Autant qu'on peut l'entrevoir dans les anciens titres, Saissac, Puylaurens, Saint-Félix, Auriac, Dourgne, furent les postes les plus importants de ceux qui se formèrent dans le dixième siècle. C'est aussi à cette époque que se formèrent ceux de Verdun, Labécède, Roquefort, Durfort, Lagardiolle, Montgey, etc. Dès l'année 1142 on voit un Pons de Dourgne, coseigneur de Puylaurens, en différend avec Roger, vicomte de Carcassonne, pour des droits seigneuriaux qu'il avait usurpés. Il s'était ligué avec le comte de
Foix et divers autres seigneurs ; et leur parti était soutenu par le comte de Toulouse qui était en guerre avec Roger. Mais lorsque le comte eut fait la paix avec celui-ci, ces seigneurs furent obligés de céder.

La ville de Sorèze non seulement existait à cette époque, mais on peut croire qu'elle s'était formée longtemps avant. Il est en effet raisonnable de penser qu'après la fondation du monastère les habitants du pays vinrent grouper leurs maisons tout auprès : c'était leur avantage comme celui des moines. Cependant il s'en fallut de peu que cette ville ne fût détruite. Nous l'apprenons par une sentence datée de l'année 1152, au sujet des démêlés de Raymond Trencavel, vicomte de Carcassonne, avec les frères Escaffre de la maison de Saissac , qui , quoique ses vassaux , étaient pourtant de puissants seigneurs dont l'autorité s'étendait sur les châteaux voisins, Roquefort, Verdun, Labécède, La Pommarède, Alzoune, etc.
Comme dans ce temps on recherchait surtout la fortification naturelle, et que Sorèze, au pied de la montagne, et à l'embouchure d'une gorge, ne paraissait pas susceptible d'une longue défense, ces seigneurs voulaient détruire la ville pour la transporter sur un lieu plus élevé. Mais Raymond Trencavel s'y opposa de tout son pouvoir ; et, sur l'assurance qu'il donna de prendre cette ville sous sa protection spéciale et de la défendre de toute insulte, les gentilshommes de la contrée et l'évêque de Toulouse, qui étaient élus juges dans cette cause, prononcèrent en faveur du vicomte.

Le gouvernement féodal qui s'était alors établi, n'était propre qu'à produire des divisions et des querelles sans cesse renaissantes, qui se vidaient rarement par un jugement tel que celui qu'où vient de voir, mais le plus souvent par la voie des armes. Trencavel, le même que celui dont il vient d'être parlé, ne tarda pas à être en guerre avec Raymond V, comte de Toulouse, son suzerain ; et, dans l'impuissance de lui résister, il appela à son secours le comte de Barcelonne qui fut depuis roi d'Aragon, et lui rendit hommage pour le Lauraguais et pour d'autres pays qui étaient évidemment de la mouvance des comtes de Toulouse. Raymond irrité le fit prisonnier et le força de reconnaître ses droits.

Pierre de Puylaurens, Isarn de Dourgne, les seigneurs de Saissac et autres gentilshommes des environs, servaient le vicomte dans cette guerre, et la plupart furent pris avec lui. Trencavel sorti de sa prison abjura sa promesse ; et loin d'être fidèle, il entra, ainsi que Roger son fils et son successeur, dans une ligue formidable que les rois d'Angleterre et d'Aragon formèrent contre le comte de Toulouse. Celui-ci priva d'abord le vicomte de ses fiefs et de ses domaines, particulièrement de ceux qu'il avait dans le Lauraguais. Il fut obligé néanmoins de se retirer dans sa capitale, où le roi Louis le Jeune, son beau-frère, fut assiégé avec lui. Mais lorsque les rois ses ennemis se furent éloignés, il se jeta de nouveau sur les terres du vicomte, et en particulier sur Saint-Félix, Roquefort, Dourgne, dont les seigneurs suivaient le parti de Roger.
Il échoua dans ses entreprises, et Roger continua de jouir de ses domaines sous la protection du roi d'Aragon qui s'avança derechef à la tête d'une armée.

Si dans cette guerre on voit les seigneurs du pays servir dans le parti du vicomte, c'est qu'ils tenaient de lui l'investiture de leurs domaines, et qu'ils n'étaient que les arrière-vassaux du comte de Toulouse.

Leur conduite était conforme à la règle fondamentale de l'institution des fiefs. En lisant l'histoire de ce temps, on ne doit pas perdre de vue que la maison des vicomtes de Carcassonne possédait la plupart des terres de notre contrée, bien qu'elles fussent situées dans le Toulousain. Aussi cette maison, qui possédait ailleurs des domaines considérables, à Beziers par exemple, ainsi que dans l'Albigeois et le Castrais, était sans contredit la plus puissante du midi de la France, après celle des comtes de Toulouse.
Mais le terme de leur splendeur était arrivé : elles tombèrent bientôt l'une et l'autre dans l'abîme que la providence semblait leur avoir préparé.

CHAPITRE II.

Guerre des Albigeois, destruction de Puyvert, fable du Mouton d'or.

Sur ces entrefaites l'hérésie dés Albigeois se répandit dans le pays. Elle dut y faire des progrès rapides, puisque le manichéisme, qui en était la source, se reproduisait sans cesse dans le Toulousain. Verfeil était appelé le *siège de Satan*, et Lavaur *la primatie de l'erreur*, *la fontaine et origine de toute hérésie*. Les sectaires firent un grand nombre de prosélytes. En vain Saint Bernard, après avoir prêché à Toulouse, parcourut plusieurs de nos villes ; ils furent sourds à ses conseils, et tinrent en 1160 une assemblée générale à Saint-Félix de Caraman : ils entrèrent même en dispute avec les missionnaires sur divers points de croyance. Dans la suite le cardinal légat Henri, évêque d'Albano, se mit à la tête d'une petite armée et s'empara de Lavaur. Saint Dominique mit tous ses soins à ramener les hérétiques.

On tint des conciles. C'est ainsi qu'on employa tour à tour les voies de la persuasion et celles de la rigueur. Mais il semble que les efforts que l'on fit pour arrêter cette doctrine ne servirent qu'à la propager ; si toutefois on peut appeler doctrine un assemblage de dogmes sans suite, sans ensemble, et que chacun pouvait interpréter ou modifier à son gré. Cependant les maisons les plus puissantes avaient goûté ces absurdités, et quoiqu'elles n'osassent pas les autoriser publiquement, elles les favorisaient en secret. Sous leur protection les hérétiques maltraitaient les ecclésiastiques, s'emparaient de leurs biens. Ces excès attirèrent sur le pays une Croisade qui en fit changer la face. Lorsque l'armée des Croisés, après avoir pris Beziers, se fut aussi emparée de Carcassonne, le comte Simon de Montfort, qui fut élu Général de la Croisade, et à qui le pape avait donné toutes les terres du vicomte Trencavel, ne songea plus qu'à poursuivre sa conquête. Dès lors tout ce qui ne se rendit pas fut qualifié d'hérétique, et traité comme tel. Heureusement pour lui il s'était rendu maître de Trencavel, qui mourut bientôt dans la prison. Mais les troupes qui ne s'étaient croisées que pour une cinquantaine de jours, s'en retournaient au bout de ce terme, et le laissaient souvent sans forces et dans une position critique. Souvent aussi il était trompé par ceux auxquels il avait commis la garde des places ; et dans le pays on ne voyait en lui qu'un injuste ravisseur. Cependant à force de talents, de bravoure, de fermeté, de constance ; il vint à bout de soumettre toutes les terres du Vicomte L'on voyait arriver, comme par torrents, des armées de Croisés qui inondaient le pays, et Simon se hâtait de profiter habilement de leur zèle. Lorsque le comte de Toulouse se vit enfin trahi par sa politique tortueuse, et que, frappés d'excommunication, ses états furent livrés au premier occupant, Simon, qui en entreprit la conquête sous les couleurs de la religion, eut à lutter, non seulement contre ce prince, mais encore contre Roger-Bernard, comte de Foix, qui était un homme actif, rusé, entreprenant. Simon de Montfort était pourtant venu à bout de soumettre presque tous leurs états ; il avait gagné, comme par miracle, la mémorable bataille de Muret, où le roi d'Aragon, allié des comtes, fut laissé sur la place, lorsque lui-même fut tué en combattant vaillamment sous les murs de Toulouse. Raymond VI mourut aussi quelque temps après. Raymond YII, dit le Jeune, lui succéda, et eut à se mesurer avec Amaury, fils de Simon de Montfort. Alors la fortune changea, parce que Raymond, formé dans le malheur, était aussi supérieur à son père qu'Amaury était inférieur au sien. D'ailleurs les habitants du pays conservaient toujours leur attachement pour leurs anciens maîtres, et se voyaient avec peine gouvernés par des étrangers, et régis suivant des coutumes étrangères ; je dis étrangers, parce que l'autorité du roi de France était presque nulle pour eux, et que ce n'était que pour la forme que, dans quelques actes, on faisait mention de l'année de son règne ; étrangères, parce que Simon de Montfort, qui comptait trop sur la solidité de sa conquête , avait eu l'imprudence de substituer les lois françaises et les coutumes de Paris aux lois romaines qui nous avaient toujours régis , et que les Visigoths eux-mêmes avaient respectées. Je vais faire connaître les événements de cette guerre qui nous intéressent plus particulièrement, en commençant par Sorèze ; et je mettrai à contribution tous les documents que peuvent fournir l'histoire écrite, les monuments, la tradition. Ils s'interpréteront

mutuellement, et me serviront, je pense, à débrouiller avec quelque succès un des points les plus obscurs et le plus intéressant de notre histoire.

Simon, maître de Carcassonne, porta ses armes dans les environs de Narbonne, et, après avoir pris le château de Termes, il s'empara de quelques autres châteaux qu'il trouva abandonnés. De là, dit D.Vaissete, il entre dans le diocèse de Toulouse, et attaque le château de Puyvert, qu'il prend au bout de trois jours de siège. Il part ensuite pour l'Albigeois, afin d'y soumettre les places qui lui avaient manqué de fidélité. Il vient d'abord à Castres, etc. Pierre, moine de Vaux-Senai, auteur contemporain, et témoin oculaire de la plupart des pétitions de Simon, dit formellement que le château de Puyvert se rendit le troisième jour par composition. Cette reddition eut lieu dans les premiers jours du mois de décembre 1210. C'est là ce même château dont il est parlé dans la charte de la fondation de Sorèze sous le nom de Verdinius. 11 y a apparence qu'il avait été détruit en grande partie dans quelque incursion des Barbares, ou dans les guerres que les vassaux se faisaient. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en l'année 1141 l'on y fit des réparations et de nouvelles constructions, et que, pour ne pas confondre son nom, qui s'était corrompu, avec celui du village de Verdun, qui est à peu de distance dans la montagne, et qui appartenait également à la maison de Saissac, sous la mouvance du vicomte de Carcassonne ou de Beziers, en sa qualité de vicomte d'Ambialet, on le désigna dans certains actes par Bruniquel du nom de la montagne où il était situé. Mais le peuple de la contrée n'eut pas égard à ces changements, et, depuis la formation de la langue romance, il appela toujours ce lieu du nom de Pechvert (en français Puyvert), qui n'est dans le fond qu'une version de Verdinius ; et c'est sous ce nom qu'il le connaît encore aujourd'hui(1).

---

(1) Comme les lecteurs ne sont pas disposés à accorder gratuitement les assertions de cette valeur, je vais donner quelques citations qui en constateront la vérité.

On trouve dans le cadastre de Sorèze, fait vers le milieu du dernier siècle, parmi les biens de la communauté : « Plus une grande quantité de terres hennés » et rochers, dont partie inaccessibles, masures et anciens vestiges de la ville de Pechverd appelée, suivant les anciennes chroniques latines, Verdinius, au lieu dit à présent Bruniqueut ». Ce passage prouve que la reconnaissance de l'identité de ce lieu sous divers noms n'est point de moi. Cette identité a été de tout temps démontrée pour ceux qui ont fuit la recherche des anciens titres du pays.

(Monasterium Suricinium, seu Soricinium, propre Castrum olim Verdinium, recentioribus Verdunum etc. Annal, ord. Bened. T. 2.

In nomine domini ego Rogerius de Biterri filius Caeciliae". donator sum tibi Petro Guilhermo , et filiis tuis Ugoni, et Aymerico et Isarno, et tibi Jordano, et fratri tuo Bertrando , vobis praedictis et infantibus vestris , et aliis cohaeredibus vestris, qui salvâ meâ fidelitate concordaverint vobiscum, de bastimento et sedificiis et missionibus - (« missio » veut dire ici *mise*, *dépense*) - *quas in Brunichello feceritis, dono ad fevum ipsum castelium et castellare quod olim antiquitus vocatum est Verdum, et hodie vocatur Brunichellis, quod ego et abbas Soriciniensis habemus insimul, et verum enim est quia ego ipsum castellare bastio et à vobis illud bastiri facio, etc.*
Auno M. CXLL. VII. kal. apr. feria IV.

De istâ horà in antea nos fratres Ugo, et Aymericus, et Isaruus qui sumus filii faeminae quae; Martella vocatur)

non decipiemus te Rogerium de Biterri, seniorem nostrum, filium Caeciliae, de ipso castello quod vocatur Brunichellis. Etc… et si de te Rogerio desierit sine infante, hoc idem sacramentum faciemus illi fratri tuo qui Ambialetum tenuerit, etc.
Anno M. C. XLI. VII. kal. apr. feriâ IV. Preuves de i'hist. de Lang. T. 2. P. 494-

En 1143 Ce même Roger fit hommage aà Alfonse, comte de Toulouse, pour Bruniquel et Labécède.

Ego Ildefonsus cornes filius Alvirae dono tibi Rogerio filio Caeciliae , et solvo castellum novum de Albia , bastimentumque Brunicheldi et Becede, et de pace quam, etc…… ibid.

En 1152. Nos scilicet Izarnus Jordani atque Jordanus et Ugo filius Ugonis de Seixago qui fuit cognoscimus quia tu Raymundus Trencavelli vicecomes dedisti nobis castrum quod vocatur Verdun et illud debemus habere et tenere a te per eundem modum in quo tenemus à vobis castrum quod dicitur Sexagum, etc…. ibid.

- Il s'agit ici du village de Verdun.

De istâ hora in antea ego Jordanus filius dominae Feirandae quae fuit, non decipiam te Raymumdum Trencavelli filium doininœ Creciliae ; vicecomitissae quae fuit, de tuo corpore , neque de tuis membris , neque de castello de Brunichel, etc….. ibid. T. 2 P. 542.)

Ces citations suffisent, je pense, pour constater l'identité du lieu. Il serait facile de prouver qu'une foule d'autres villes ou villages du pays, bien moins anciens que Verdinius sont sujets à diverses réponses, non seulement une altération, mais un changement total dans leur nom pendant ces siècles de barbarie. Montolieu, par exemple, s'appelait d'abord Val-Siger ou Val-Seguier ensuite Mallast ; et enfin le nom de Montoulieu lui est resté.
(In nomine domini, ego Rogerius Biterrensis, vicecomes, filius Caeciliae vicecomitissae, firmo, stabilio, atque œdifico castrum in comitatu Carcassensi, iu alodie S.-Joliannis-Baptistae Vallis-Sigerii, qui olim vocatus est castrum Mallast, infra duas aquas scilicet infra Durand et Alsau, hodie vero nuncupatur Monloliu, etc. Anno 1146.)

- Simon de Montfort poursuivait la conquête des terres du vicomte de Carcassonne, qui s'étendaient dans le Lauraguais, l'Albigeois, le Castrais ; et s'il vint attaquer Puyvert, ce n'est que parce que ce château était sous la dépendance de ce vicomte, quoique situé dans le Toulousain ; car il n'avait pas encore attaqué, et n'attaqua pas de quelque temps les états propres du comte de Toulouse, avec lequel il était alors en paix ; et c'est ici le cas de faire l'application de la remarque qui est à la fin du chapitre précédent.

Quoique cette ville fût, à ce qu'il paraît, en état de résister plus longtemps, il faut observer que Simon se présenta devant elle après avoir pris le château de Termes, qui était, selon toute apparence, une place bien mieux fortifiée. Aussi trouva-t-il sur sa route les châteaux évacués ; et il profita de la terreur que ses armes venaient de répandre pour se présenter devant Puyvert.

Après la prise de Puyvert, Simon partit pour Castres, où les habitants lui firent leur soumission. Il s'empara ensuite de plusieurs châteaux dans l'Albigeois. Au mois d'avril 1212, Simon, toujours vainqueur, vint à Sorèze et pendant son séjour il y fit plusieurs règlements, et distribua à des chevaliers français diverses places de l'Albigeois suite Mallast ; et enfin le nom de Montolieu lui est reste.

Confisquées sur des hérétiques ou des fugitifs. Il est probable que c'est seulement alors qu'il fit détruire de fond en comble le fort et la ville de Puyvert, et ordonna que les habitants se changeassent à Sorèze. Il fit faire de même pour tous les autres lieux de la contrée ; et c'est par suite de cette mesure que Durfort, qui était sur le penchant de Berniquaut, exposé au midi, se trouve aujourd'hui au fond du vallon. On peut en dire autant de Dourgne, ainsi que de Massaguel, dont l'ancien château est au lieu élevé qu'on nomme encore Contrast. En cela, Simon rendit un véritable service à tout le pays ; mais il y fut déterminé par le besoin d'assurer ses conquêtes ; car déjà l'expérience lui avait appris que les places secouaient sa domination aussitôt qu'elles le pouvaient. Dans cette année 1212 il fut principalement occupé à rendre des ordonnances et à faire des règlements pour l'administration de ses terres.

De cette destruction de Puyvert résulta un agrandissement subit et bien notable pour Sorèze, qui ne consistait alors que dans ce que nous nommons la faille Vieille, située principalement vers le nord du monastère, et où nous remarquons encore la place publique, une porte et quelques restes de l'enceinte. Ce n'est donc pas sans raison que les habitants de notre ville regardent Puyvert comme le lieu de leur ancienne demeure. On a de cette ville, non seulement les habitants, mais les matériaux qui, pour la plupart, furent précipités du haut de la montagne. On se servit de ces matériaux pour bâtir le clocher et l'église paroissiale sous l'invocation de Saint Martin. C'est de Puyvert que nous sont venus ces quartiers de marbre blanc qu'on rencontre en si grand nombre à Sorèze, soit dans les maisons des particuliers, soit dans les édifices publics. Ces quartiers avaient été sciés sur le lieu, Berniquaut n'étant qu'une roche de marbre, de même que la plupart des mamelons de la Montagne-Noire qui bordent notre plaine. Un assez grand nombre de ces pierres étaient sculptées en forme de tête d'homme, de bœuf, de loup et de divers animaux. On en voyait surtout au revêtement des remparts il n'y a que quelques années, et je ne sais comment elles ont disparu. J'en ai vu aussi quelques-unes au clocher où elles sont placées sans intention et même à contre-sens. Je n'ai jamais remarqué dans ces sculptures, d un style d'ailleurs assez grossier, aucun symbole ou emblème qui se rapporte au christianisme. La forme et la nature de ces pierres nous fait croire qu'elles appartenaient à des édifices soignés et d'une solidité remarquable.

Cette ville était située tout-à-fait au haut de la montagne de Berniquaut, sur le penchant qui regarde le nord. Sa forme était à-peu-près carrée.

Sa grandeur approchait de celle qu'a actuellement Sorèze. On y voit les fondements des maisons, la direction des rues, relie de l'enceinte, l'emplacement des tours. Elle avait un faubourg au couchant. Du côté du midi, l'escarpement de la montagne en rendait l'accès impossible. Cet accès était très difficile aussi vers le nord, où la pente est très rapide et la roche presque nue.
Du côté du levant, l'approche en était plus aisée, car Berniquaut n'est point en pain de sucre ; ce n'est qu'un mamelon de la Montagne-Noire, et sa cime, en s'abaissant un peu, se continue avec le reste de cette chaine. Mais dans cet endroit on avait taillé à pic le rocher qui domine, et au-delà, vis-à-vis la porte d'entrée, on avait fait un retranchement séparé de la ville par un large fossé. Du côté de la plaine, où le roc est plus accessible, on avait pratiqué un très long retranchement circulaire dont l'entrée se voit encore immédiatement au-dessus de la métairie de
Berniquaut ; il embrassait presque toute la cime de la montagne, et était double en quelques endroits. On est surpris de trouver au dedans de ce retranchement une plate-forme unie et assez vaste, qui est principalement le produit de l'art, et qui pouvait servir à l'exercice des armes, aux assemblées, marchés, etc.; car la ville, dont le sol est incliné et assez inégal, n'avait aucun emplacement propre pour ces usages.

Voilà à quoi se limite ce que nous pouvons connaître de celle ville, qui devait être forte par sa position, mais d'un séjour fort incommode.
Les écrivains n'en font mention que comme d'une ville très ancienne. Il résulte de la charte de Pépin qu'elle existait sous la première race de nos rois. Son nom paraît tout au moins de la basse latinité, et ce qui nous reste de ses débris semble s'y rapporter. Le peuple, qui est aussi persuadé de la grande antiquité de cette ville, a conservé à sa manière la tradition de cet événement de la prise de Puyvert. Suivant lui, les habitants étaient païens et lorsqu'ils se virent assiégés par les chrétiens, ils cachèrent dans les puits et dans les creux des rochers le mouton d'or (d'autres disent le veau d'or) qui était leur idole, avec toutes leurs richesses. J'en ai assez dit pour faire aisément comprendre que ces prétendus païens étaient les hérétiques albigeois ; et quant au mouton d'or, ce n'était que la monnaie d'or de ce temps, sur laquelle était empreinte la figure de cet animal (i).

(i) La monnaie d'or qui avait le plus de cours du temps des comtes de Toulouse, sous le règne de Philippe Auguste, et même de Saint Louis, était le mouton d'or. Ou l'appelait aussi V agnel, ou denier d'or à l'agnel, parce que l'animal était représenté sous la forme d'un agnus dei. Si l'on veut s'en convaincre aisément, on n'a qu'à lire ce qui se trouve dans l'histoire de France

---

Et certes, le peuple, en faisant de cette pièce d'or une idole, ne s'est pas tellement éloigné de la vérité, qu'on ne puisse trouver quelque fondement à sa fable. L'avare ne fait-il pas de ses trésors l'objet d'un culte exclusif ? Nous sacrifions aux richesses plus souvent qu'on ne pense; nous leur sacrifions notre repos, notre santé, notre probité, notre honneur, et quelquefois même notre vie.

Cette idée du peuple de la contrée sur la prise de Puyvert, l'antique Verdinius, lui a inspiré une horreur superstitieuse pour ce local qu'il croit être un séjour du démon et très favorable aux sorciers. Quelques années avant la révolution, un certain Bardou de Sorèze se joignit à d'autres mauvais sujets de Verdalle et des villages voisins. Ils se rendirent à ces ruines par un temps orageux, munis de quelques livres de magie et de divers instruments. Après avoir fait pacte avec le démon, deux d'entre eux pénétrèrent dans un réduit profond, tandis que leurs camarades récitaient les formules. L'imagination frappée, ils crurent voir des figures monstrueuses, et ils furent tellement saisis d'effroi, qu'ils eurent de la peine à se retirer.

---

de Daniel édit. de 1775, T. 4, P- 6oo.
- On peut voir aussi le dictionnaire de Trévoux. Dans Benoit, histoire des Albigeois, T. 1.L. 1.P.40, on trouve qu'en 1211 Philippe Auguste ordonna que les consuls de Lavaur du Barroy paieraient chaque année au baron de Tinnières, pour avoir chassé de cette ville les Bulgares ou Albigeois, SIX moutons d'or, en criant trois fois : Vive Tinnières !

Mais leur terreur augmenta par la violence de l'orage qui fut des plus extraordinaires. Pendant plusieurs jours ils furent obligés de se cacher pour se soustraire à la vengeance du peuple, qui attribuait l'orage et ses effets à leur impiété.

CHAPITRE III

Suite de la guerre des Albigeois.

Après avoir exposé les événements de cette guerre pour Sorèze nous poursuivrons ceux qui regardent les autres petites communes du pays.

I." Montgey.

On a vu qu'après la prise de Puyvert Simon de Montfort se rendit à Castres et dans l'Albigeois. Il retourna vers Carcassonne où des affaires importantes l'appelaient. Il s'empara du château de Cabardés ; et ayant reçu un renfort considérable de Croisés, il entreprit enfin le siège de Lavaur, qui était une des places les plus importantes des hérétiques. Tandis qu'il était devant cette ville, un corps de 6000 pèlerins allemands était venu par le Bas-Languedoc à Carcassonne, d'où ils partirent pour le camp devant Lavaur. A cette époque, le pieux comte de Toulouse avait décidément rompu avec Simon sur quelque prétexte, et la trêve que le comte de Foix avait conclue venait d'expirer. Sur l'avis d'espion eut de la marche de ces Allemands, Roger-Bernard, fils du comte de Foix, et Géraud de Pèpieux, se placèrent en embuscade avec un grand nombre de routiers et lorsque les pèlerins furent arrivés à un lieu nommé en latin Monsgaudii pour y loger, et qu'ils se furent répandus dans le village et tout autour, ils furent assaillis et si cruellement massacrés, qu'à peine en
Échappa-t-il un seul pour porter la nouvelle au camp de Lavaur. Un prêtre qui s'était sauvé dans l'église du lieu fut poursuivi par Roger-Bernard lui-même, qui, l'ayant saisi, lui demanda qui il était? Celui-ci lui ayant répondu qu'il était prêtre, Roger lui commanda de le prouver en montrant sa couronne. Le prêtre découvrit sa tête, et aussitôt Roger la lui fendit d'un coup de hache. Cette action eut lieu à la fin du mois d'avril 1211. Dès que Simon en fut informé, il partit du camp en diligence avec 14000 hommes ; mais les ennemis s'étaient retirés après avoir pris tout le butin qu'ils amenèrent à Toulouse en passant par Montgiscard. Il s'en retourna au camp où il fit porter les blessés, et profita de l'indignation qu'éprouvait toute l'armée pour faire donner un assaut général qui le rendit enfin maître de la ville.

Je suis forcé de relever une erreur dans laquelle le respectable et savant auteur de l'histoire générale de Languedoc est tombé. Égaré par le nom dont s'est servi *l'anonyme languedocien*, il transporte le lieu de l'action à un village nommé *Montjoyre*, *à deux lieues et demie de Toulouse, entre le Tarn et la Garonne*, Son erreur ne peut venir que de la ressemblance des noms, et de ce qu'il na pas connu les localités. On ne peut pas mieux désigner le lieu que ne l'a fait Pierre de Vaux-Sernai, témoin oculaire de la plupart des expéditions du comte de Montfort. Quand il parle de Puylaurens, il place cette ville à trois lieues de Lavaur ; et en parlant du lieu de l'action, il dit expressément qu'il est près de Puylaurens, *(castrum quod dicitur Monsgaudii(1) propè Podium Laurentii.)*

---

(1) On dirait que D. Vaissete s'est appliqué à dénaturer complètement toutes les notions qu'on peut avoir sur cet événement. S'il donne à la marge le nom latin du village où il a eu lieu, il écrit Monsjovis tandis que l'on voit quel est le nom qu'il porte dans Pierre de Vaux-Sernai, et qui n'est qu'une traduction de Montgey. Quant aux diverses versions de ce nom latin Monsgaudii qu'ont fait les modernes, chacun à leur guise, on n'en doit tenir aucun compte. Ainsi Catel traduit par Montgausi, Benoit par Montgaudi, Sorliu par Montjaux, etc....

Catel dit dans son histoire des comtes de Toulouse, et répète dans ses mémoires, page 353, Montgausi vers Puylaurens. Or, comment un village qui serait entre le Tarn et la Garonne pourrait-il être auprès de Puylaurens ? Et comment D. Vaissete n'a-t-il pas vu que son opinion rendait les

circonstances de cet événement bizarres et inexplicables ? Ces pèlerins venant par Carcassonne (Pierre de Vaux-Sernai le dit expressément) et Castelnaudary, seraient-ils allés passer à trente lieues et demie au nord de Toulouse, entre le Tarn et la Garonne, pour aller à Lavaur, plutôt que de passer par Montgey qui se trouve exactement sur leur route ? Le comte de Foix qui était parti de Toulouse, et qui se hâta d'y ramener le Lutin, parce qu'il sut que Simon approchait, serait-il venu passer de Montjoyre à Montgiscard ?

Mais la suite de l'expédition de Simon après la prise de Lavaur rend la chose tellement évidente, que je ne vois pas quel doute pourrait rester après avoir lu le récit que j'emprunterai de Benoit (histoire des Albigeois), parce que celui de Pierre de Vaux-Sernai est trop diffus pour leur citation. « Le jour que la ville de Lavaur fut prise, Sicard abandonna son château de Puylaurens éloigné de cette place d'environ trois lieues, et se retira dans Toulouse avec sa garnison. Simon de Montfort en ayant eu avis se saisit, chemin faisant, de ce château, et le donna à Guido Lucio, homme de mérite et de qualité, qui le munit de toutes les choses nécessaires ; puis, continuant sa route, il s'empara de Montgaudi, où ceux de l'armée virent une colonne de feu qui descendit sur le corps des 6000 pèlerins que le comte de Foix avait défaits ; et qui étaient encore étendus sur le champ de bataille Il ne se passa rien de remarquable à Montgaudi, sinon que Simon de Montfort le fit raser pour aller devant Casser qui appartenait au comte de Toulouse Ils allèrent, après la réduction de Casser, attaquer la ville de Montferrand, où le comte de Toulouse avait laissé Baudouin son frère avec de bonnes troupes pour la défendre, etc… Dans ce récit on suit l'armée des Croisés sur la chaîne de coteaux qui borde notre plaine au nord et au couchant. On la voit dans sa marche passer par Montgey ; et pour n'y pas passer, il aurait fallu que Simon s'en fût détourné tout exprès. Mais bien au contraire, il était pressé de satisfaire sa vengeance. Aussi les habitants se gardèrent-ils de l'attendre. Ils s'étaient tous enfuis à son approche ; car ils avaient été d'intelligence avec le comte de Foix, et l'avaient même aidé dans cette affreuse boucherie. Simon détruisit le lieu de fond en comble ; et je ne doute pas que la formation du village d'Auvezines au bas du coteau ne soit la suite de cette destruction. Des personnes respectables m'ont assuré que dans des fouilles autour de Montgey, faites dans le dix-huitième siècle, on avait trouvé des squelettes avec des armes antiques.

2." Puylaurens.

A l'époque des Albigeois, Puylaurens était déjà une place importante, un noble fort, comme on disait alors. Sicard, qui en était seigneur, avait fait sa soumission au comte de Montfort, lorsqu'il fut mis en possession des domaines de Trencavel, et avait même servi dans l'armée des Croisés. Il avait quitté ce parti lors de la révolte générale des villes de l'Albigeois et du Castrais. Aussitôt qu'il eut appris la prise de Lavaur, il abandonna sa ville. Simon, comme on l'a vu, la donna à Guy de Lucée. Mais celui-ci ne la garda pas longtemps : au bout de quelques mois les habitants rappelèrent Sicard et assiégèrent le fort. Simon, qui apprit cette nouvelle à Pamiers, partit sur le champ pour porter du secours ; mais à peine était-il à Castelnaudary, qu'on lui annonça que le chevalier préposé à la garde du fort, d'accord avec ses soldats, avait livré à prix d'argent la tour ainsi que les remparts. Ce chevalier qui vint trouver Simon pour s'excuser, fut mis en jugement ; et sur le refus qu'il fit de se justifier par les épreuves alors d'usage, Guy le condamna à être pendu (1211).
A cette époque Raymond avait des succès, et il avait acquis presque tous les châteaux du pays, tels que Saint-Félix, les Casses, Montmaur, Montferrand, Cuq etc. Mais au printemps de Tannée suivante (1212), le comte Simon reçut des renforts considérables qui le mirent à même de rétablir ses affaires et de faire des entreprises plus importantes. Après la prise de Hautpoul, tous les châteaux dont il vient d'être parlé se rendirent à lui, ainsi que tous les autres dans la contrée, excepté Puylaurens qui fit mine de vouloir se défendre. Il se présenta pour en faire le siège. Raymond, qui s'y trouvait avec un grand nombre de routiers, ne jugea pas à propos de l'attendre ; il sortit promptement et abandonna la place, emmenant avec lui tous les habitants à Toulouse. Simon la donna de nouveau à Guy de Lucée, qui y établit une bonne garnison, et depuis la conserva sous sa puissance.

En 1220, deux ans après sa mort, elle se trouvait au pouvoir de Folcaud Brigier qui, suivi de son frère et de plusieurs autres partisans d'Amaury, entreprit de faire des courses dans le Toulousain. Raymond le Jeune se mit aussitôt en campagne, prit les deux frères Brigier et leur fît trancher la tête. Il s'empara de diverses places, entr'autres de Lavaur, et se présenta ensuite devant Puylaurens qu'il reçut par capitulation. Il accorda la vie avec une entière sûreté à Ermengarde, veuve de Folcaud, qui s'y trouvait.

3." Les Casses.

Ce village porte dans les historiens de ce temps le nom de Casser. Il faisait partie des domaines propres du comte de Toulouse. Peu avant l'invasion des Croisés dans notre province, quelques seigneurs du pays avaient donné des sujets de mécontentement à ce comte. Il prit les voies de la rigueur mais dans le temps qu'il était du côté de Nîmes, les seigneurs de Saint-Félix s'emparèrent de son château des Casses. Jeanne d'Angleterre, sa femme, prit sur elle le soin de réduire ces rebelles, et à la tête d'une petite armée elle se présenta devant les Casses pour en faire le siège. Ses propres gens la trahirent, et elle ne se sauva qu'avec peine. Elle mourut bientôt de dépit ou de la honte que lui causa cette expédition (1199).

On a pu voir comment le comte de Montfort, après avoir ruiné le village de Montgey, s'était rendu aux Casses pour en faire le siège. Le comte de Toulouse, Raymond VI qui se trouvait alors à Castelnaudary, n'osa pas venir au secours ; il quitta même Castelnaudary, après y avoir mis le feu. Ce départ découragea les assiégés ; et ils délibérèrent de se rendre, ce qui leur fut accordé, à condition qu'ils livreraient les hérétiques qui se trouvaient dans ce lieu. 11 s'y en trouva en effet beaucoup de ceux qu'on appelait les parfaits ou revêtus ; parfaits, parce qu'ils se piquaient d'une plus grande sévérité dans les principes ; revêtus, parce qu'ils avaient un costume qui les faisait remarquer. Les Croisés s'efforcèrent de leur faire abjurer leurs erreurs ; mais ils persistèrent tous. On les mena alors du village et on en brûla environ 60. D'où il est aisé de voir, dit Pierre de Valsernai, combien le comte de Toulouse favorisait les hérétiques, puisque en un seul de ses plus petits domaines on en trouva plus de 50 des parfaits (1211).

Quelque temps après les Albigeois du lieu de Roqueville parvinrent à se loger, au nombre de 80, dans une des tours du château des Casses. L'abbé de Cîteaux qui avait sous sa conduite une partie de l'armée des Croisés, se présenta devant ce fort, fit donner l'assaut, et prit tous ces sectaires qu'il fit aussi brûler vifs. Il détruisit la tour, le château et le village, sans y laisser, dit-on, pierre sur pierre. Cependant, on voit que par la suite ce village tomba au pouvoir tantôt de Simon , tantôt de Raymond.

4." La Pommarède

Est un village qu'on rencontre à une grande lieue de Revel, sur le chemin de Castelnaudary. Simon de Montfort partit de Fanjaux en décembre 1211, et vint mettre le siège devant ce fort. Au bout de trois jours il donna l'assaut ; mais il fut repoussé ; et la nuit étant venue, il combla le fossé et remit l'autre attaque au lendemain. Au point du jour il commanda l'assaut, et ses soldats pénétrèrent dans la place ; mais ils furent fort étonnés de la trouver entièrement évacuée. Dans la nuit les assiégés avaient sapé sourdement un mur et s'étaient sauvés.

5." Saissac

Etait un poste très important, qui se rendit des premiers à Simon de Montfort, et qui lui demeura toujours fidèle.

6." Labecède.

Simon Je Montfort fut tué au siège de Toulouse (1218), au moment où sur la ruine des principaux vassaux du midi, il achevait d'établir une maison plus puissante encore que celle des comtes de Toulouse. Amaury son fils n'eut que des revers. Réduit aux abois, il céda les pays conquis à Louis VIII, et se retira. Ce roi vint dans ce pays avec des forces imposantes. Plusieurs villes prévinrent son arrivée, et lui firent leur soumission. Il ne s'arrêta pas : appelé par des affaires majeures, il passa seulement à Caslelnaudarry, Puylaurens, Lavaur, et laissa ses troupes à Humbert de Beaujeu qu'il établit comme commandant général. D'un autre côté, les comtes de Toulouse et de Foix, et le jeune Trencavel, renouvelèrent leur ligue. Raymond le Jeune prit le château de Hauterive sur l'Ariège, et renforça la garnison du château de Labécède, situé dans notre montagne entre Sorèze et Castelnaudary. Il confia ce poste à deux des plus braves militaires de ce temps, Pons de Villeneuve et Olivier de Termes. Humbert de Beaujeu vint mettre le siège devant cette place. Les assiégés le soutinrent avec beaucoup de valeur. Enfin, lorsqu'ils désespérèrent de pouvoir tenir plus longtemps, ils s'évadèrent pour la plupart dans la nuit. Les vainqueurs entrèrent dans la place et passèrent au fil de l'épée tout ce qui était resté. L'archevêque de Narbonne et Foulques, évêque de Toulouse, se

trouvaient à ce siège. On rapporte que les assiégés ayant aperçu du haut de leurs remparts Foulques, qui s'était distingué dans cette Croisade par un zèle trop ardent et souvent cruel, s'écrièrent : C'est l'évêque des diables ; et que le prélat repartit : Ils disent vrai ; car ce sont des diables et je suis leur évêque (1227).

Quelque temps après Raymond prit Saint-Paul. Dans le dessein de le reprendre, Humbert de Beaujeu s'avança jusqu'à Lavaur. Mais il changea bientôt d'avis, et se porta dans les environs de Toulouse, que ses troupes ravagèrent pendant trois mois.

Le comte Raymond obtint enfin la paix, et conserva une partie des domaines que ses ancêtres avaient possédés. On sait comment Saint Louis, par ses sages mesures et une politique très éclairée, prépara la réunion du Toulousain à la couronne de France.

On sait aussi que cette guerre des Albigeois donna naissance à l'Inquisition, qu'on ne tarda pas à rendre odieuse par les cruautés et les vexations de toute espèce que l'on se permit au nom de la religion. Les ecclésiastiques rentrèrent non seulement dans la possession des tenues qui leur avaient été enlevées par les hérétiques ; mais encore ils s'approprièrent les biens des condamnés ou des fugitifs. On se souleva contre les inquisiteurs. A la faveur des troubles que ces persécutions excitèrent, on voit reparaître le jeune Trencavel, qui s'était tenu au-delà des Pyrénées, sous la protection du roi d'Aragon. Son parti était formé des mécontents, des hérétiques proscrits, de quelques chevaliers espagnols et de plusieurs chevaliers français, au nombre desquels étaient Jourdain de Saissac et le brave Olivier de Termes, dont il a été parlé. Il parut en armes en 1240 dans les domaines dont il avait été dépouillé. Saissac et Montolieu lui ouvrirent leurs portes. Il s'empara aussi de plusieurs autres places ; mais il ne pénétra pas dans le Toulousain. L'armée royale fit rentrer le pays dans l'obéissance, et Trencavel se retira en Catalogne.

Les philosophes de nos derniers temps n'ont guère parlé de la guerre des Albigeois sans ajouter quelque déclamation à leur manière sur la fureur des Croisés, sur les cruautés des Inquisiteurs. Je suis bien loin d'excuser ces atrocités. Mais ces mêmes écrivains ne sont pas de bonne foi, lorsqu'ils nous dépeignent les hérétiques comme des hommes modestes, sobres, patients, vertueux, qui n'avaient d'autre crime que de reprocher au clergé son luxe et ses richesses, et de vouloir ramener la religion à sa simplicité évangélique ; car ces bons hommes, c'est ainsi qu'on appelait les principaux de cette secte, avaient les principes les plus absurdes, la conduite la plus hypocrite, et une morale tellement corrompue, qu'on ne peut en parler sans rougir. C'est, je crois, de toutes les sectes la plus abominable, parce qu'elle sapait tous les fondements de nos institutions.

CHAPITRE IV.

D'un Parlement à Sorèze.

Cette question : Un parlement a-t-il existé à Sorèze ? N'est pas aussi oiseuse qu'on serait tenté de le croire. Ces corps respectables, qu'on nommait parlements, se sont trouvés revêtus de grands pouvoirs qui leur avaient été attribués ou qu'ils s'étaient arrogés ; et quand on a voulu connaître l'étendue de ces pouvoirs, leur légitimité, il a fallu remonter à la première institution ; on a cherché ce que c'était qu'un parlement.
Tantôt on a trouvé une assemblée des principaux de la nation auprès du prince, pour délibérer sur des affaires politiques ; tantôt on n'a vu que des cours d'un ordre supérieur, destinées à rendre la justice : c'était la seule fonction qui ne leur fût point contestée. Tout ce qui peut éclairer sur les causes qui ont donné lieu à l'institution du parlement est donc important, et on doit en recueillir avec soin toutes les circonstances.

D'après Bardin, le premier parlement que nos rois ont institué dans la province, après la réunion du comté de Toulouse à la couronne, a été établi à Sorèze. Guillaume Bardin , qui vivait au milieu du quinzième siècle , et qui a donné une histoire chronologique des parlements de Languedoc, rapporte que le jeudi après la fête de Pâques de l'an 1273 se fit l'ouverture d'un parlement dans l'abbaye de la Paix ou de la Sagne ; qu'on assemblait chaque jour devant la porte les employés des sénéchaussées et des bailliages, afin qu'ils rendissent compte au procureur du roi, membre du parlement, de tous les abus qu'ils commettaient dans leurs charges ; à raison de quoi le parlement les réprimandait publiquement, et leur infligeait une punition. Bardin donne les noms de tous les membres de ce

parlement ; il désigne leurs fonctions, leur grade, leurs dignités, et dit expressément qu'ils étaient tous d'une haute naissance. Ce parlement
était composé de six clercs et quatre laïques, indépendamment du jurisconsulte et professeur en droit qui remplissait les fonctions de procureur du roi, et du greffier ou notaire. Lancelot d'Orgemont, qui exerça dans ce parlement la chartre de grand et premier maître, c'est-à-dire, de premier président, mourut au monastère de Sorèze le 29 janvier 1 285, et d'après le nécrologue de cette abbaye son corps fut déposé au coté droit de l'église, vers le grand autel. Lafaille, qui, comme Baluze et autres, ne fait aucune difficulté d'admettre le témoignage de Bardin, rapporte en outre le testament de ce Lancelot d'Orgemont, dans lequel il porte le titre de grand et premier maître du parlement de Languedoc. Il parait, d'après tous ces témoignages que ce devait être un homme d'un rare mérite, et que c'est à son profond savoir dans la science des lois qu'on dut le premier établissement de cette cour dans l'abbaye où il faisait sa résidence.

Cependant dom Vaissete qui connaissait toutes ces circonstances, qui les rapporte même, se prononce ainsi : « Nous croyons qu'on doit mettre au rang des fables ce que Bardin rapporte de ce prétendu parlement tenu dans l'abbaye de la Paix, qu'il prétend être celle de Sorèze ». Ce qui m'étonne le plus dans cette déclaration, c'est que dom Vaissete, qui était bénédictin, et de notre département, n'ait pas su que l'abbaye de la Sagne ou de la Paix sont la même chose ; et dès qu'il en doute, il a pu douter aussi non seulement de la véracité du récit de Bardin, mais encore si Bardin est l'auteur de la chronique qui a paru sous son nom.

A cette époque, le roi Philippe le Hardi venait de joindre à la couronne de France le comté de Toulouse, dont il héritait par la mort d'Alfonse et de Jeanne de Toulouse, qui ne laissaient point d'enfants de leur mariage. Il vint dans la province sans autre dessein que d'y reconnaître ses nouveaux domaines, et d'y régler les affaires que des injustices et des vexations de toute espèce, pendant et après la guerre des Albigeois, avaient extrêmement multipliées, et dont le parlement de Paris se trouvait surchargé.
D'après l'usage alors établi, et qui se conserva sous les règnes suivants, le roi, à la tenue de chaque parlement, en nommait les magistrats, indiquait le lieu et l'époque de leur réunion, les fonctions qu'ils devaient remplir, les objets dont ils devaient s'occuper. Les ecclésiastiques y étaient toujours appelés, à raison de leur grande autorité, et parce qu'ils étaient presque les seuls à savoir lire et écrire. Il y avait une raison de plus ici : les ecclésiastiques et les laïques s'étaient ruinés et volés réciproquement.

Nous ne savons pas si le nom de la Paix fut donné à notre abbaye à cause de la tranquillité dont elle jouit pendant la guerre de religion, et si c'est pour avoir été le siège de ce parlement qui termina tous les différends, rétablit l'ordre et la sûreté dans la contrée. Je serais assez porté à croire que c'est pour cette dernière raison. Ce qu'il y a de constant, c'est que ce n'est que depuis cette époque que l'abbaye de
Sorèze porta le nom d'abbaye de la Paix. Quelques années après, le parlement fut transféré à Toulouse.

CHAPITRE V.

Fondation de Revel.

On lisait sur une des portes de celle ville l'inscription suivante :

Quae nova jamdudùm Bauri Bastida vocabar
Dicta Rebellus ero Régis honore mei.
O Pater omnipotens, rex regum, trinus et unus
Da mihi perpétua prosperitate frui.

La plupart des habitants de Revel disent en effet que leur ville fut fondée par Philippe le Bel, et qu'elle en porte le nom, Revel, c est-à-dire, *le Roi Bel* ; et qu'anciennement elle s'appelait *la Bastide de Vaure.*

Vaure n'est qu'un hameau situé à un quart de lieue de Revel, vers le nord.
Presque tous les auteurs ont embrassé l'opinion commune sans rechercher si elle était fondée. On a même imprimé à ce sujet des fables trop absurdes pour les rapporter.

Dom Vaissete est, je crois, le premier qui indique que cette ville a été fondée par Philippe de Valois. Voici comme il s'exprime.
« C'est à ce prince que la ville de Revel, dans le diocèse de Lavaur et le Lauraguais, doit son origine.
« Cela était auparavant qu'un lieu désert, environné de bois et de broussailles ; qui servait de retraite « aux voleurs et aux malfaiteurs. Le roi Philippe de Valois ordonna vers l'an 1332 d'y construire une « Bastide ou nouvelle ville ; et ayant accordé divers privilèges à ceux qui l'habiteraient, il y eut jusqu'à « 3000 bourgeois qui s'y établirent. Ce prince leur donna au mois de mai de l'an 1345 le sénéchal de « Toulouse et le juge de Lauraguais pour conservateurs de leurs privilèges. Il y a apparence qu'il « nomma commissaire pour la fondation de cette ville Guillaume Flotte, seigneur de Revel, et que « celui-ci lui imposa le nom de Revel ; car nous voyons que la plupart des Bastides ou nouvelles villes « qui furent construites dans la province, etc.»

Cet auteur aurait modifié son sentiment, et bien mieux déterminé la date de la fondation, s'il eût eu connaissance dune pièce conservée dans les archives de Revel, et qui est une copie faite en 1663 de la charte de cette ville. Cette pièce vraiment importante contient les lettres patentes de Philippe de Valois, dont je vais donner la teneur.

« Philip par la grâce de Dieu Roi de France au Sénéchal de Tholoze ou son lieutenant salut. Comme en nostre audiance de nouveau a la rellation de gens dignes de foi sous prouve que a nous et a la cause publique soict cause expédiante sy y estoit faicte nouvelle Bastide en la forest de Baure de nostre senechaucee et que la tonsure de nostre forest fusse vandue a lescamp ou autrement ce lieu de la ditte forest fust baillée en enfiteoze sur certain cens annuel baillant a nous et en baillant a nous une foi entrées competantes par les bourgeoix quy seront le temps a venir de la ditte bastide seroict utille et ce pourroict faire sans préjudice d'autruy tout anisin que par suffizante information faicte sur le dit affaire vous pleust anisin que lons dict apparoir nous vous mandons et sil est nécessaire vous mandons et comettons par ces presantes l'information faites ou sil est nécessaire par celles que ce fairont vous appert suffizament des cauzes susdittes appelle nostre procûr de la dite sénéchaussée et aucuns autres de nos gens des quels vous samblera estre bon a la fondation de la d.e Bastide en lieu opportun et convenable a procéder privillieges et libertes en les autres Bastides de nouveau ediffices accoustumes de donner a nostre nom et a la ditte bastide et les bourgeois et jures par nous après seront confirmes et neantmoings procéder a la vandition de la ditte Bastide et a la tradiction de la propriette de la ditte Bastide en enphiteoze nous retenant certain cens annuel par chaqun arpent soubs certaines autres raizonnables ainsin que vous sera expediant et utille cogneu estre appelle pour ce faict le mesure des forestz de la ditte senechaucee avec nostre prédit procureur ou leur lieutenant soict procede a ses cauzes predittes et icelles tenues aultres nécessaires ou opportunes a nostre utillite et de la cauze publique et ordonne ainsin que vous sera advis et raissonnable de faire voulant aussi que par tous nos subjects soict faitte obediance a vous et autres par vous depputtes en la cause preditte et a icelle tenir ou comme tout estre faict donne a Malbuisson près de Pontoize le vingt sîxiesme jour de febrier l'an de nostre seigneur mil trois cens quarante ung »

A la suite de ces lettres patentes, et faisant même corps avec elles, viennent les règlements en Sortes pour tout ce qui concerne la police, la justice, l'administration. Cette pièce, quoique précieuse, n'est pourtant que la copie d'une traduction assez informe, comme le sont en général celles des anciens titres, dans laquelle le nom de Revel varie à chaque instant, tantôt Reibel tantôt Rebel, tantôt Revel (i); sans doute parce

---

(i) Il paraît certain que c'est à la prononciation patoise qu'est due la fausse opinion que l'on a sur le fondateur de Revel, et par conséquent sur l'époque de cette fondation. Car le patois n'a point de V, et remplace cette lettre, dans tous les mots d'origine française ou latine, par un b plus ou moins rude. Vendange bendemio, voleur boulur, vivant biban, Verdalle Berdallo, Vaure Baouré, Revel Rebel.

---

que le traducteur partageait l'opinion commune, quoique la date ici verbal du sénéchal de Toulouse fût bien propre à l'en détourner, puisqu'elle est du *vendredy huitiesme jour du mois de juin l'an de nostre seigneur mil trois cens quarante deux notre sire Philippe par la grâce de Dieu Roi de france régnant en la présence et tesmoings de venerables et discrets hommes Monsieur Peyre de Mont-Revel docteur en loix et juge mage de Tholoze arnaud Poutanier etc.*

. Ce Pierre de Mont-Revel, qui est le premier des témoins, donna, selon toute apparence, son nom à la nouvelle Bastide, et il tenait lui-même ce nom d'un château situé sur une colline du voisinage, et qui fut bâti en 1174 par des seigneurs de la maison de Saissac (1).

---

(1) « Roger, vicomte do Carcassonne et de Beziers, accorda au mois d'août 1174 : à Jourdain et Bernard de Saissac, ses vassaux, une colline pour y construire un château qui serait appelé Mout-Revel. Ce château pourrait bien avoir donné l'origine à la petite ville de Revel en Lauraguais. Hist gén, de Languedoc. T. 5. P. 59 ».

Ego Isarnus Jordani filius Guillelmae quae fuit et ego Bernardus de Sexago. filius Brunuiseudis, cognoseimus quod tu Rogerius proconsul Biterrensis, filius Saurae comitissae, dedisti nobis unum praedium ad aedificandum ibi castrum qui vocatur Mons-Revellus ; quod castrum et omnes forteras qui ibi factae erunt tradimus a vobis per commendam, salvâ fidelitate vestrà omni tempore, eodem modo quatenus a vobis Verdun et Sexacum, etc…… ibid.
Pr. P. 136.)

Le véritable nom latin de cette ville est Revellus. Sans chercher d'autres preuves, l'on peut voir en effet, dans la pièce conservée aux archives de Revel, qu'elle est extraite d'un grand rouleau intitulé *« Vidimat (i) privilegiorum Revelli »* et si l'auteur de l'inscription a altéré ce nom, et en a fait *Rebellus*, ce n'a été que par une licence qu'il a cru devoir prendre comme poète, et parce que c'était nécessaire pour l'idée principale de son quatrain.

(i) Vidimat est par corruption pour vidimus, qui veut dire la copie d'un titre collationnée authentiquement à l'original.

Je crois donc qu'on peut conclure de ce que nous venons de voir:
1." Que le nom de Revel existait dans le pays longtemps avant Philippe le Bel
2." Que néanmoins cette ville n'a été fondée que plusieurs années après ce monarque par Philippe de Valois;
3. " Ou il est très probable qu'elle a pris son nom du château de Mont-Revel situé dans le voisinage.

Dans la charte on voit l'origine de la plupart des édifices et leur destination, la forme que devait avoir, et qu'a réellement la place publique, la situation des prisons, l'étendue de chaque maison, la disposition des chambres l'emplacement des Padouvencs. Les mesures de police sont déterminées avec beaucoup de soin pour les foires et les marchés, dont les jours sont fixés, et rien n'est oublié pour les rendre aussi brillants qu'il est possible. Le roi mettait pour toujours celle ville sous sa protection spéciale.
Il accordait de grands privilèges aux négociants qui s'y établissaient. Les habitants avaient la faculté de la garder en armes de jour et de nuit.
Ils ne pouvaient être distraits des juges du lieu, même dans les causes criminelles excepté en cas d'appel, etc. Un des privilèges les plus singuliers était, que chaque chef de famille pouvait battre à volonté sa femme et ses enfants, pourvu qu'il ne les tuât pas. Nous remarquerons encore que la nomination et le renouvellement des magistrats furent fixés au lendemain de la Pentecôte ; et il y a grande apparence que c'est là l'origine de la fête votive, ainsi que des joutes et des exercices qui se célèbrent chaque année à pareil jour. C'est ainsi que le renouvellement des magistrats se faisait autrefois à Sorèze le 15 d'août (1).

---

(1) *De temps immémorial les mutations consulaires à Sorèze s'étaient faites le 1°Aout, jour de la fête votive ; lorsque le Roi, par lettres patentes du mois de juin 1672, ordonna qu'elles se fissent dorenavant le 1° Janvier, comme dans toutes les autres villes du diocèse. Cette coïncidence des mutations avec la fête était un sujet continuel de troubles.*

Ceux qui assignent à ces joutes la Pentecôte une autre origine, et la rapportent à un événement affreux, dont je parlerai dans la suite, me paraissent être dans l'erreur.

Cette ville fut construite sur le sol même de la forêt dite de Vaure, d'après un plan vaste et de grandes dimensions, et elle n'occupe qu'une partie de l'emplacement qui lui était destiné. Sa formation fut très rapide, parce que les habitants des villes voisines s'y transportèrent en foule.
Mais lorsque son accroissement eut été arrêté d'après les plaintes réitérées que ces émigrations causaient, les citoyens sentirent le besoin de former des remparts ; car à cette époque les Anglais, qui ravageaient une grande partie de la France, menaçaient aussi le Languedoc, où toutes les villes se hâtèrent d'élever des fortifications, et de rétablir leurs murailles, que Saint Louis et ses successeurs avaient fait abattre pour extirper plus aisément les restes de l'hérésie des Albigeois. C'est peut-être vers ce temps qu'il faut rapporter cette autre inscription :

Gallia dum gemeret flagrantibus undique bellis ;
Pro aris atque focis haec mœnia structa fuere.

On dit que la forêt de Vaure était un repaire de voleurs, et que c'est pour cette raison qu'elle fut abattue. Les habitants de Revel n'ont jamais perdu de vue les motifs de la fondation de leur ville, ainsi que la nécessité où ils ont été de repousser ces brigands, ou ceux qui par la suite infestèrent pendant si longtemps tout le pays. D'un autre côté, le titre constitutif permettait aux citoyens, comme on l'a vu, de garder leur ville en armes. Par là la jeunesse de Revel a été dans l'usage de former un corps qui s'est maintenu jusqu'à la révolution, malgré toutes les tentatives qu'on a faites pour le dissoudre, qui se regardait comme le protecteur de la tranquillité publique dans la contrée, dont l'esprit était l'amour de l'ordre, et le but la poursuite ou la dispersion des brigands. L'on cite encore aujourd'hui quelques individus de ce corps qui se sont distingués, notamment Filhol, dont les Revellois ne parlent qu'avec enthousiasme, et qu'ils représentent comme un nouveau Thésée, toujours prêt à se porter contre les brigands, et à braver tous les dangers pour les disperser ou les livrer à la justice.

Quoique ces sentiments honorables ne soient plus aujourd'hui de saison, à cause des moyens que la police a acquis pour réprimer le brigandage, ils prouvent du moins qu'il y a dans cette ville un esprit public capable de produire les plus heureux résultats. Aussi voit on les citoyens unis, ardents, constants, lorsqu'il faut poursuivre quelque privilégié pour leur ville ; et si nous la voyons percée de belles routes, pourvue de marchés très brillants et de foires renommées, c'est à la sagesse et à la vigilance de son administration, plus encore qu'à son heureuse situation, qu'elle doit ces avantages.

CHAPITRE VI.

Compagnies anglaises, leurs incursions.

On a vu que sous Philippe le Hardi nous rentrâmes dans la monarchie française, dont nous avions été séparés pendant longtemps. Sous les règnes suivants le pays se rétabli peu à peu. Philippe le Bel, entr'autres, fit des ordonnances pour éteindre la servitude ; et les communes acquirent leurs droits. Mais rien n'est plus affligeant que l'état de notre province sous les rois Jean, Charles VI et VII Les étrangers faisant à tout moment des irruptions, les Anglais portant partout le fer et le feu, des bandes de routiers et de brigands, sous le nom de Compagnies, pillant les villages ou les mettant à contribution, des guerres particulières entre les seigneurs, des gouverneurs de province armés les uns contre les autres, ou épuisant le peuple par des subsides ; et par-dessus tous ces maux.les maladies pestilentielles et la famine : tel est le tableau que les historiens font de notre pays.

C'est sous le règne malheureux de Jean que se montrèrent les compagnies. Il y en avait de diverses sortes :
1. Les compagnies anglaises ou grandes compagnies ; c'étaient des troupes qui, après le traité de Bretigni, se trouvèrent sans solde, errèrent dans la France, et s établirent dans divers cantons.
2. Les compagnies de routiers, formées de Gascons, de Français, d'Espagnols, et de quelques Anglais échappés de la Guyenne.
3. Une autre espèce était composée de Bretons, de Normands, et d'autres Français que le duc d'Anjou avait laissés sans solde dans quelques places de la province. Plusieurs de ces compagnies se disaient également Anglaises, parce qu'elles prétendaient tenir le parti des Anglais.

Charles V par sa sagesse, et Duguesclin par l'ascendant que lui donnait sa gloire militaire, parvinrent à débarrasser la France de ce fléau mais non pas tellement qu'il ne restât encore dans le pays des bandes isolées ; et l'on sait en outre qu'un grand nombre de ces brigands qui avaient suivi Duguesclin en Espagne, repassèrent les Pyrénées, et se répandirent dans la
Guyenne et dans le Toulousain, où ils exercèrent le même métier.

La faiblesse du gouvernement, leur audace, leur nombre, les rendirent redoutables, et ils se virent assez puissants pour assiéger Carcassonne et faire trembler Toulouse. Ce qui ne contribuait pas peu à les enhardir, c'est que les gouverneurs de province s'en servaient quelquefois dans leur rébellion ou pour se maintenir contre leurs concurrents. Les compagnies fournissaient d'ailleurs le moyen d'accabler le peuple, d'impôts sous prétexte de le délivrer.

Nous pouvons déterminer de quelle espèce étaient les compagnies qui s'établirent dans la contrée : tout, jusqu'au souvenir qui s'est conservé parmi le peuple, nous dit qu'elles étaient anglaises.

Elles se rendirent maîtresses de Saissac, Dourgne, Saint-Chameaux, Massaguel, et de presque toutes les gorges de notre montagne. En plus elles s'emparèrent de Sorèze et saccagèrent la ville : le monastère fut épargné parce qu'il se racheta du pillage.

Mais de tous nos environs, la vallée de Durfort fut leur retraite la plus assurée, et celle où elles se maintinrent le plus longtemps.

Elles se fortifièrent dans l'ancien village de Castlar, dont les ruines sont à quelque distance de Durfort, sur le penchant de la montagne de
Berniquaut. Dans l'histoire de Languedoc ce lieu est appelé le Caylar, ou le Caylar de Lauraguais, pour le distinguer des autres lieux de ce nom.
Mais son véritable nom est Castlar, comme on le voit par les anciens titres des seigneurs ; et les habitants de la vallée ne le nomment encore que le Castlas ou Castlar. Il en restait au commencement de la révolution une tour assez élevée qui portait le nom de Beisor ou Bellesor qu'on a démolie peu à peu, et qui a disparu totalement. Depuis quelques années il semble qu'on se soit attaché à faire disparaître, sans aucun profit, tous les restes des monuments que le temps avait épargnés, tout ce qui peut nous rappeler quelque ancien souvenir.

Cependant le poste principal des compagnies, ou leur place d'armes, était plus reculée dans le vallon, au lieu même où sont les ruines de Roquefort. Ce château n'avait point été détruit comme le Castlar dans la guerre des Albigeois.
Il était situé sur une éminence en pain de sucre, dominée par les montagnes voisines ; et l'on y aperçoit encore, de loin, même de la plaines une tour qui, vue de près, est irrégulièrement carrée ou pentagone, et bâtie d'une pierre grossière et d'un ciment plus dur encore. Elle est à un des angles du château, dont la porte et une partie de l'enceinte existent encore ou existaient naguère. Les seigneurs du lieu étaient une branche de la maison de Saissac. Ils distinguaient leur château des autres châteaux de Roquefort existants dans le midi de la France, par le nom de la petite rivière sur laquelle il était situé : *Castellum de Rocafort super fluvium Sor*. L'éminence où ces ruines se trouvent est en effet au milieu de l'espace que forment les deux chaînons de la Montagne-Noire, entre lesquels coule le Sor. Cette éminence barre la gorge dans ce point, et le Sor, se trouvant arrêté dans son cours, forme vallons, une cascade, et s'engage immédiatement après dans un canal étroit, oblique, et presque vertical, pour se précipiter avec fracas dans le gouffre connu sous le nom de
Malamort, parce qu'il a été funeste à plusieurs pêcheurs. C est la chute d'eau la plus belle, là plus pittoresque qu'il y ait dans toute la contrée, et peut-être bien au loin. Le bruit qui en résulte dans le vallon ne contribue pas peu à augmenter l'horreur qu'inspire ce lieu sauvage, et bien convenable pour des voleurs.

Roquefort se trouve en effet vers le milieu de retenue de la vallée. Par cette disposition les compagnies avaient le moyen de s'échapper, et d'étendre leurs courses dans la montagne comme dans la plaine. Mais il parait qu'elles avaient pris des mesures pour assurer leur retraite car j'ai vu, sur les deux rives du Sor des fondements de tours, parmi lesquelles celle qui portait le nom de Madame devait avoir une construction assez singulière, s'il faut en juger par les fondements dont les pierres sont, ou du moins étaient inclinées parallèlement, et leurs assises disposées en zigzag. On ne peut méconnaître dans l'ensemble de ces tours un même système combiné de défense relatif à la fortification de ce temps. Elles étaient en effet situées de manière à pouvoir correspondre entre elles par des signaux, ainsi qu'avec celle de Bellesor et celle-ci correspondait avec la tour de Fournes, bâtie sur une éminence dans le voisinage de Saint-Ferriol.

C'est de cette retraite que les compagnies sortaient pour faire des incursions ; elles pillaient les hameaux, même les petites villes, ou les rançonnaient. C'est là qu'elles parvinrent à se maintenir pendant quarante ans presque sans interruption. Souvent elles étendaient leurs courses au loin, et, s'unissant avec les compagnies qui occupaient Dourgne et d'autres lieux, dans le Castrais et l'Albigeois, sous la conduite des capitaines Ribes, Galard, Rodigo, etc. Elles portaient la désolation jusques sous les murs de Toulouse. De sorte que la plupart des villes ou villages du pays se virent enfin forcés de leur fournir des subsides pour se délivrer de leurs incursions.

Le gouvernement traitait souvent avec ces compagnies, et à force d'argent on parvenait à leur faire évacuer divers postes. C'est ainsi qu'en 1397 elles quittèrent celui de Dourgne. Mais celles de la vallée de Durfort firent seulement le semblant, et revinrent bientôt. Ce ne fut qu'en 1415 que La Fayette, lieutenant du duc de Bourbon, capitaine général dans le Languedoc, reçut ordre de les débusquer. Il leva des troupes, prit en passant celles du sénéchal de Carcassonne, et vint au mois de décembre faire le siège de ces forts : il s'en empara. Mais dans l'année suivante ils furent livrés de nouveau aux compagnies par les intrigues d'un ecclésiastique qui tenait le parti des Anglais. Charles VII donna ordre de les expulser. Ces châteaux furent donc encore assiégés et pris. On ne connut d'autre moyen que de les détruire pour prévenir de nouvelles irruptions.

Ces brigands, pendant leur long séjour dans la vallée, avaient contracté des alliances avec les habitants ; et lorsque leurs forts furent détruits, plusieurs d'entre eux s'établirent à Durfort, et y firent naître, à ce que m'ont dit quelques personnes du lieu, le genre d'industrie qui y existe aujourd'hui et en fait depuis longtemps la richesse. Je serais même porté à croire que, dans le temps qu'ils occupaient leurs forteresses, ils construisirent quelques unes des usines, dites martinets, qui existent encore, ainsi que d'autres dont on trouve les ruines en remontant le Sor
Les habitants de cette commune, qui sont tous occupés à forger le cuivre dans les martinets ou à le battre dans les ateliers du village, jouissent d'une constitution saine et robuste, qu'ils doivent à la vie dure que nécessite ce genre de travail. Les femmes y sont en général bien plantées et d'une figure agréable.

Quoique la tour de Roquefort et le gouffre de Malamort soient un lieu très sauvage et d'un accès difficile, il faut espérer que quelque jour on rétablira les communications qui dans le temps des compagnies, et même bien avant, existaient le long du Sor jusqu'à la foret de Crabes-Mortes. Elles vivifieraient Durfort. La vallée déjà fort belle en deviendrait plus belle encore ; et la montagne et la plaine y gagneraient également.

Cette idée n'a rien de chimérique, quand on considère que Roquefort, qui se trouve aujourd'hui dans la commune de Sorèze, était anciennement le chef-lieu de la commune actuellement nommée les Cammazes. Le lieu des Cammazes, situé sur la montagne, est de nouvelle formation. Ce n était autrefois, comme son nom l'indique, que quelques hameaux, ou des habitations dispersées ; et il ne doit son existence en corps de village qu'à la confection de la rigole qui va à Saint-Ferriol, et surtout à la confection du grand chemin de Revel à Carcassonne.

J'ai déjà dit qu'indépendamment du brigandage exercé par les compagnies, le pays se vit encore exposé aux maux de la guerre civile. .Voici ce que nous en connaissons.

Charles V vers la fin de son règne avait pourvu du gouvernement de la province de Languedoc Gaston Phœbus, comte de Foix. Ce gouverneur s'attira l'affection des peuples. Il donna la chasse aux compagnies de routiers, les attaqua dans leurs postes ; et en fit pendre quatre cens qu'il avait surpris auprès de Rabastens. Cependant Jean, duc de Berri, profitant de la minorité de Charles VI, demanda et obtint le gouvernement de cette province propre à satisfaire sa cupidité. Les deux gouverneurs entrèrent en guerre ; et comme toutes les villes du Toulousain s'étaient déclarées pour le comte de Foix, le duc se détermina à les réduire, et peu après son entrée en Languedoc, il vint mettre le siège devant Revel. « Gaston Phœbus, qui s'était préparé à le combattre, avait joint ses propres troupes à la principale noblesse, et aux communes de la sénéchaussée de Toulouse. Il commença par faire des courses dès le mois d'avril (1381) dans celle de Carcassonne, qui s'était déclarée pour la plus grande partie en faveur du duc ; et ayant appris son arrivée dans le pays, il l'envoya délivrer. Le duc de Berry accepta le défi ; et étant convenu d'un certain lieu avec le comte de Foix, ce dernier partit de Toulouse à la tête de ses troupes. Les deux armées étant en présence, un des officiers du duc de Berri, voyant qu'il n'était pas aussi fort que le comte de Foix, lui conseilla d'éviter le combat. Mais ce prince répondit fièrement :

« A Dieu ne plaise qu'un fils de Roi montre jamais tant de lâcheté, que de refuser de donner sur un « ennemi présent : je jure tout au contraire, que je ne délogerai point d'ici, que je n'aie présenté la « bataille, Il la présenta en effet, et elle ne fut pas longue. Le comte de Foix, beaucoup supérieur en « forces, eut bientôt mis son armée en déroute, et il l'obligea à prendre la fuite, après lui avoir tué « environ 300 hommes. L'historien contemporain qui nous a laissé ce détail, ne marque ni le jour ni le « lieu du combat ; mais nous croyons que le duc de Berri, ayant assiégé Revel au diocèse de Lavaur, « le comte de Foix assigna au duc de Berri, pour le combat, la plaine qui est aux environs de cette « ville, et qu'il se donna le 15 ou le 16 de juillet (i) ».

(i) Histoire des guerres de Languedoc.

Le duc, après sa défaite, se retira dans Carcassonne ; mais il revint ensuite dans le Toulousain, où il commit toute sorte de ravages avec les troupes que le comte d'Armagnac lui avait amenées.

Enfin le comte de Foix céda. Le duc de Berri fut seul reconnu, et les villes de la province firent leur soumission.

La dissension de ces deux gouverneurs ne fît qu'augmenter l'audace des compagnies. J'ai fait connaître à quelle époque celles des gorges de
Dourgne et de la vallée de Durfort furent expulsées. Mais elles firent encore des courses dans les environs. Chassées d'un lieu, elles s'établissaient dans un autre, et il en survenait de nouvelles. Elles firent la désolation du Toulousain jusque vers le milieu du quinzième siècle.

CHAPITRE VII.

Guerre entre les Catholiques et les Protestants.
SECTION PREMIÈRE.

Avant l'avènement de Charles IX au trône de France, le calvinisme, qui avait été un sujet de troubles dans le Bas-Languedoc, était à peine connu dans notre contrée. Castres était la seule ville du voisinage qui eût plusieurs protestants ; aussi le parlement avait continuellement les yeux ouverts sur elle et sur ses environs. Il punissait ceux qui professaient ouvertement la nouvelle doctrine. Ses soins cependant ne purent empêcher qu'elle ne se répandît à la longue. Castres en était toujours le foyer. Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Sorèze, l'adoptèrent. Mais ce lieu fut tranquille encore, tandis qu'une grande partie de la France était agitée. Enfin l'on y ressentit les effets de la commotion générale.

En 1561 les catholiques et les religionnaires se rendirent maîtres des villes où ils pouvaient dominer. Ceux-ci s'assurèrent de Castres et de
Lavaur. Les catholiques furent en possession de presque toutes les autres places. Les uns et les autres n'avalent d'abord pour but que leur propre sûreté. Mais l'on ne s'en tint pas là. De part et d'autre l'on en vint bientôt à des excès condamnables, à des entreprises criminelles. L'exaspération fut à son comble lorsque au mois de mai 1062 Toulouse fut envahie par les calvinistes, et que le parlement, à peine échappé de leurs mains, fit sonner le tocsin à cinq lieues à la ronde, avec ordre de les attaquer et de les poursuivre.

Cependant ils ne cessaient de faire des progrès ; et cette même année ils firent une acquisition très importante. Quoique nombreux et puissants à Puylaurens, ils y étaient encore comprimés par l'autorité, et n'avaient osé se saisir de la ville ; mais ils entretenaient des intelligences avec ceux du dehors qui les aidèrent enfin dans cette exécution. Le 28 décembre avant le jour les religionnaires de Castres, sous la conduite du capitaine coffre, dit Lamane, arrivèrent au pied des remparts et pénétrèrent en partie par escalade. Ceux du dedans coururent aux portes dans le même moment, et introduisirent le reste de la troupe. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent de cette ville dont ils firent une place très forte, et qui resta toujours en leur pouvoir.

Les religionnaires de Puylaurens, unis à ceux de Castres, assiégèrent le village de Saïs au mois de février suivant ; mais ils furent repoussés avec perte et obligés de lever le siège. Ils s'emparèrent

néanmoins du village d'Auriac dans le Lauraguais, et l'emportèrent d'assaut le dernier mai. Les catholiques de leur côté, sous la conduite du fils de Montluc, qu'on appelait le capitaine Peirot, prirent d'assaut, après trois jours de siège, les deux villes de Saint-Paul et de Damiatte, séparées l'une de l'autre par l'Agout, et y firent un grand carnage. Ainsi les deux partis se livraient plusieurs combats dans la plaine avec des succès variés, lorsque ledit d'Amboise suspendit les hostilités.

En 1567 les protestants prirent à la fois les armes dans toute la France, Revel, Puylaurens, Saint-Paul, Lavaur, Castres, Mazamet, se déclarèrent, le même jour 29 septembre, pour le prince de Condé. Ces villes levèrent des troupes et les lui envoyèrent. Par là leur parti s'affaiblit considérablement dans ce pays. Les catholiques profitant de celte circonstance, et voyant que ces villes étaient dégarnies, s'emparèrent d'abord de Revel sans coup férir et sans effusion de sang, et firent ensuite des levées et des préparatifs pour soumettre d'autres places. Toulouse prêcha la croisade et fournit 5 à 6000 hommes. Les villes de Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary, Albi, fournirent aussi leur contingent.
Notre plaine fut le rendez-vous général de cette armée qui était commandée par Louis d'Amboise, comte d'Anjou, et par Louis de Voisins, baron d'Ambres. Les effets ne répondirent pas à l'importance que l'on avait donnée à ce rassemblement. L'on prit d'abord le village de Saint-Julia sur les religionnaires de Puylaurens, qui abandonnèrent ce poste, désespérant de pouvoir le défendre. L'on assiégea ensuite Soual, et l'on s'en rendit maître le quatrième jour par la Trahison du gouverneur, auquel néanmoins le comte d'Amboise fit subir la peine de mort. On avait surtout le dessein de s'emparer de Puylaurens. Le comte l'investit le 27 avril 1568, et plaça l'artillerie du côté des moulins à vent. Le premier coup de canon coupa les chaînes et abattit le pont-levis. Les habitants et la garnison, loin de se laisser abattre par ce premier revers, firent des prodiges de valeur sous la conduite de Pierre de Villette, gouverneur de la place. Les Castrais envoyèrent à leur secours un gros détachement qui pénétra dans la ville, conduit par François de Villette, frère du gouverneur. Au huitième jour le comte fut contraint de lever le siège et de se retirer vers Toulouse, après avoir perdu deux pièces d'artillerie et une partie des bagages.

A leur tour, les protestants commandés par les vicomtes de Paulin, de Bruniquel et de Montcla, formèrent une petite armée qui, après avoir pris
Saissac, Lautrec, Vielmur, vint s'emparer aussi du village de Viviers, qui fut livré au pillage.

L'armée attaqua ensuite celui de Saïs ; mais l'arrivée du froid la contraignit de lever le siège et de se retirer à Castres avec les canons. Ces vicomtes, avec un fort détachement, s'étaient portés vers Mazères, et au retour de leur expédition, qui n'eut pas de succès, ils prirent le chemin d'Arfons. Lorsqu'ils furent arrivés au lieu de Massaguel, qui était occupé par les catholiques, Jean de Lautrec, profitant de l'occasion, attaqua ce village dont il était le seigneur, et s'en rendit maître par escalade. Tous ceux qui étaient dedans furent tués ou jetés par les fenêtres.

Sur ces entrefaites, les catholiques avaient porté les armes dans les états de la reine de Navarre, et en avaient conquis une grande partie.
Gabriel de Montgomery, celui-là même qui dans un tournois avait eu le malheur de porter un coup mortel à Henri II, roi de France, s'était jeté dans le parti des protestants pour échapper à la vengeance de la reine-mère, et était alors commandant en Languedoc et en Guyenne pour les princes. Ayant reçu l'ordre d'aller recouvrer le Béarn, il partit de Castres le 2 juillet à la tête de son armée. Mais il voulait surprendre l'ennemi ; et pour cet effet, il fit tout comme si ses mouvements n'avaient pour but que de réduire les places de notre contrée. Il mena donc un train d'artillerie et des munitions devant Saix et Labruguière, dont il feignit Je vouloir faire le siège. Mais il leva son camp le soir même ; et après avoir marché toute la nuit, il se trouva au point du jour devant Revel, dont les habitants furent épouvantés. Il ne s'arrêta pas. Il tomba comme la foudre sur le Béarn, surprit, fit prisonnier le vicomte de Terride qui y commandait, et se serait acquis une grande gloire par cette brillante campagne, s'il ne l'avait souillée par trop de cruautés.

Cependant le fort de la guerre s'était porté sur la Vienne et la Creuse, où le duc d'Anjou, depuis Henri III, montra qu'il savait vaincre, mais qu'il ne savait pas profiter de la victoire.
Les protestants ayant à leur tête les deux jeunes princes, ou plutôt Gaspard de Coligni, qui était connu sous le nom d'Amiral, perdirent la bataille de Moncontour. Leur armée fît sa retraite par le midi de la France, soit pour se rétablir de ses fatigues, soit pour opérer sa jonction avec celle de Montgomery. Après qu'elle eut fait le dégât aux environs de Toulouse, elle s'approcha du Lauraguais. Un gros détachement se rendit à Castres avec de l'artillerie, et prit Saïs et Labruguière. Cette dernière ville fut emportée par escalade le 2 février 1570. Quant au village de Saïs, « fort d'assiette et de remparts, enflé » de deux sièges qu'il avait soutenus, et dont » la garnison incommodait beaucoup les habitants

de Castres, il se défendît d'abord avec vigueur. Les assiégés firent plusieurs sorties et livrèrent un grand combat le 20 février ; mais enfin ils se virent renfermés dans la place qui fut assiégée dans toutes les formes. Quand le canon eut fait une brèche suffisante l'on donna l'assaut ; le village fut pris et consumé par les flammes. Après cette expédition, l'artillerie ayant joint le corps d'armée, l'on s'empara de Caraman,
Lasbordes, Montastruc, le Faget, Auriac, Cuq, Saint-Julia. Caraman fut pris d assaut ; la garnison fut passée au fil de l'épée, le clocher de cette ville recouvert de plomb, et le plus beau de tout le Lauraguais, fut détruit par le feu.
Les habitants du Faget se défendirent vaillamment ; ils attaquèrent même l'armée protestante ; mais ils furent obligés de s'évader pendant la nuit, en emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Ensuite l'on amena le canon à Saint-Félix, sous la conduite du vicomte de Mouclar, qui avait avec lui un régiment. Après avoir battu cette place, il fit donner l'assaut ; mais il fut repoussé vigoureusement et avec perle ; lui-même y fut grièvement blessé, contraint de quitter le siège, et de se retirer. Castres où il mourut bientôt après, ou de déplaisir ou de sa blessure.
Quoique battue, cette armée avait rehaussé les affaires des religionnaires à son passage dans notre contrée. Les catholiques au contraire voyaient avec peine les troupes victorieuses du duc d'Anjou poursuivre inutilement quelques conquêtes dans le Poitou et la Saintonge, et le maréchal Damville, à qui le roi avait commis le soin, d'anéantir cette armée, et dont les desseins étaient encore cachés, ne faire que de faibles efforts et rester tranquille à Toulouse, sous le prétexte de veiller à la sûreté de cette ville. Aussi l'armée des princes ravagea-t-elle à loisir tous les endroits où elle passa. Par Montgiscard et Villefranche de Lauraguais, elle se rendit dans le Bas-Languedoc, et de là dans la Bourgogne.

Un nouvel édit de pacification, daté du 11 août 1070, suspendit les travaux militaires et sembla mettre fin à tous les troubles. Les princes et l'amiral furent appelés à la cour et comblés de marques de bienveillance. La paix dura jusqu'à la fatale journée du 24 août 1522, Cependant il est très-certain (i) qu'au mois d'octobre 1522 les protestants se portèrent sur la ville de Sorèze avec grande troupe de gens de guerre, et l'envahirent.

(i) Le fait est constaté par verbal de Roques juge de Revel, du 15 novembre 1571.

Ils la pillèrent et saccagèrent, pourtant sans effusion de sang. Le monastère ne fut pas épargné; et ils mirent le feu à l'église abbatiale, ce qui fit perdre la majeure partie des titres et papiers de l'abbaye. Les historiens protestants ont
C’est sans doute qu'il était de leur intérêt de celer cette affaire; et le gouvernement n'y voulut pas prendre garde, de même qu'il paraissait ignorer toutes les transgressions du même genre qui arrivaient dans le reste de la France, pour ne pas donner le moindre ombrage aux chefs des religionnaires, et pour assurer par là l'exécution du sanglant projet qu'il avait médité.

Le massacre de la Saint-Barthélemy ne fît que rallumer la guerre civile. J'ignore si dans nos cantons les catholiques se livrèrent à une pareille atrocité. Les religionnaires cherchèrent d'abord à s'y dérober par la fuite. Mais revenus de leur terreur, ils s'assurèrent de Puylaurens, et leurs chefs tinrent à Saint-Antonin une assemblée pour le Bas-Quercy et le Lauraguais. On y nomma le général de ces pays et les commandants des places. Comme ils n’en avaient qu'un petit nombre, ils cherchaient continuellement à surprendre les villes où ils avaient dominé, et à s'établir dans tous les postes, même les moins importants. C'est ainsi qu'ils s emparèrent du village de Dreuille. Dans le temps qu'ils étaient occupés à s'y retrancher, le seigneur de Vaudreuille, alors gouverneur de Revel, se joignit au seigneur de Padiés, et ils vinrent cerner le village à la tête de 800 hommes. Les assiégés n'auraient pas soutenu leur attaque, si le baron de Senegas, qui avait sa résidence à Puylaurens, comme gouverneur, et le seigneur de Dey me, n'eussent volé au secours des assiégés. Ils tuèrent 200 hommes aux assiégeants, et poussèrent le reste l'épée dans les reins jusqu'aux portes de Revel.

Depuis longtemps les protestants cherchaient à s'emparer de Sorèze, où une partie de la population leur était dévouée. Ils réussirent enfin dans cette expédition qui fut concertée à Puylaurens. Thomas de Durfort, sieur de Dey me, qui était un des capitaines les plus distingués, partit de cette ville le 5 juin 1573, et arriva de nuit au pied des remparts. Le pont qui devait servir à passer le fossé se trouva trop court, et l'entreprise fut sur le point de manquer ; mais il se rencontra en sa troupe un soldat fort et déterminé qui supporta le pont d'un des bouts sur les épaules, et donna à Deyme de passer de là et à

ses gens pour donner l'escalade qui lui réussit. Presque toute la garnison fut tuée ou prisonnière. On fît aussi périr plusieurs catholiques, en tout une centaine de personnes. Dès lors cette ville fut presque constamment au pouvoir des protestants.

A diverses reprises, notamment en 1567 et 1568, ils avaient abattu les couvertures des couvents, rasé les églises et les chapelles, soit à
Castres, soit dans les autres villes où ils commandaient. A peine établis à Sorèze, ils démolirent de fond en comble non seulement l'église des bénédictins et une partie du monastère, mais encore toute l'église paroissiale, et même une partie du clocher. On voit encore quelques ruines de cette dernière église qui s'étendait dans la direction du levant au couchant, et dont la principale porte d'entrée était vers le nord. Le sanctuaire était sous la voûte du clocher ; et comme cet édifice elle était dans Tordre gothique, et d'une bonne construction. Dans des fouilles faites il y a à peu près cinquante ans, on trouva les fondements des fonts baptismaux, ainsi qu'une porte de dégagement au couchant, dont le seuil était d'un bloc de marbre, et qui devait être fort fréquentée. A cette église étaient attachés plusieurs obits ou chapelles autour de Sorèze, qu'on détruisit également, et un clergé composé du curé et de huit ou neuf obituaires ou consorsistes, en tout dix prêtres. Deyme, établi gouverneur de Sorèze, employa les matériaux de ces démolitions à réparer les fortifications. Il fit construire des forts, et notamment des ravelins qui servent aujourd'hui de promenade publique.

Ce gouverneur faisait toujours de nouvelles entreprises, et tenait sans cesse l'ennemi en échec. Le 3 juillet il partit de Sorèze avec une partie de ses troupes, accompagné d'un capitaine nommé Sabaut, qui se distingua aussi dans plusieurs rencontres. Deyme se plaça en embuscade sur le chemin de Revel à Puylaurens, à un lieu connu sous le nom de Pont de Lamaïre, tandis que le capitaine Sabaut, à la tête de quelques cavaliers, s'approcha des portes de Revel, et tira un coup de pistolet sur un soldat qui était en faction. Vaudreuille envoya sa compagnie de cavaliers contre ceux de Sabaut. Ces derniers les attirèrent jusques à l'embuscade ; alors ils furent mis en déroute et poursuivis à leur tour. Le chef et trente gendarmes furent tués. L'on fît quelques prisonniers.

Quelques jours après Deyme s'étant placé en embuscade, tua vingt-deux soldats de la garnison de Saissac, et mit le reste en déroute. La garnison de Villespi fut aussi attirée dans le piège et taillée en pièces ; à peine un seul fut sauvé.
Deyme ne tarda pas à prendre ce dernier village. Cet homme était actif, rusé, intrépide, heureux dans toutes ses actions.

Le village de Durfort ne tarda pas à tomber en son pouvoir. Les vainqueurs pendirent un des Consuls à un noyer ; et après avoir enterré le curé jusqu'au cou, ils jouèrent aux boules contre sa tête. Le peuple, qui mêle toujours quelque superstition à ses récits, ajoute que le noyer où le consul fut pendu porta dès lors des noix moitié blanches et moitié rouges. Ayant à rapporter tous les événements de ce temps malheureux, je dois avertir, et on a vu déjà des preuves, que la conduite des catholiques n'était pas moins coupable. L'un et l'autre parti se livraient à des cruautés qu'on a peine à croire quand on n'a point vécu dans les guerres civiles, ou qu'on n'a pas appris par la lecture des livres qui en donnent les détails, combien elles sont propres à nous dénaturer, à nous faire perdre tous les sentiments d'humanité.

Après le siège de La Rochelle et la mort de Charles IX, Géraud de Lomagne, baron de Serrennac, autrement vicomte de Terride, général du Bas-Quercy et du Lauraguais, convoqua à Sorèze l'assemblée de sa généralité, et s'y rendit avec plusieurs militaires distingués et divers seigneurs, tous escortés d'une troupe nombreuse de cavalerie. Le sujet de cette réunion était d'y former des règlements d'administration, et surtout d'y concerter les mesures pour s'emparer de Castres; car cette ville qui était, sans contredit, après Montauban, la place la plus importante pour les protestants dans tout le Languedoc, était encore au pouvoir des catholiques.
Après le massacre de la Saint-Barthélemy, la Crouzette, qui y commandait, avait redoublé de vigilance, s'était assuré de tous les postes, et avait fait échouer les entreprises des religionnaires. Le baron de Serignac se concerta avec Lagrange, de la maison de Bouffard, qui se tenait dans les environs épiant de son côté une occasion favorable. Il rassembla des troupes de tout le Lauraguais, et fît faire en attendant par sa cavalerie quelques courses dans le Castrais, pour tenir l'ennemi en échec. Mais au temps convenu, c'est-à-dire, le 23 août 1574 il partit de Sorèze avec toutes ses forces. Deyme resta et veilla à la sûreté de la ville. Sabaut fut de l'expédition avec une partie de la garnison. Cette petite armée fut jointe par la garnison de Puylaurens, et se trouva à Castres avant le jour.
Dans peu de temps la ville fut prise et saccagée. Les troupes du Lauraguais revinrent à Sorèze, emmenant les prisonniers et le butin. Chemin faisant elles prirent quelques châteaux.

L'assemblée ne dura pas longtemps. Lorsque le baron de Serignac et les autres seigneurs se furent retirés, le vicomte de Montclar tâcha de surprendre Sorèze et d'attirer Deyme dans une embuscade ; mais il ne put y réussir. C'est au mois de février de l'année suivante (1575) que ce gouverneur s'empara de Villespi. Il y établit une garnison qui fit la guerre à ceux des environs, et qui incommodait surtout Caslelnaudarry. Mais il ne garda pas longtemps ce poste que les catholiques reprirent, brûlèrent et détruisirent en grande partie.

Voici comment, au mois d'avril, il fit avorter une entreprise que les catholiques avaient formée sur Castres. Philippe de Torène, dit le capitaine Farginac, était allé recruter des troupes vers Carcassonne pour la mettre à exécution. A son retour il prit le chemin de la montagne dont il était convenu avec les troupes de Labruguière, qui devaient venir le joindre pour protéger sa marche ; et afin de mieux couvrir son dessein, il ne s'était fait accompagner que de quatre soldats travestis qui conduisaient des munitions. Deyme, qui fut sans doute averti d'une entreprise de cette nature, ordonna aux deux capitaines Sabaut et Bel de se rendre vers Arfons. Lorsqu'ils y furent arrivés, Sabaut, à la tête des cavaliers, se dirigea d'un côté, tandis que l'infanterie, conduite par le sergent Bardou, gagna de l'autre. Ainsi ils environnèrent Philippe de Torène, qu'ils découvrirent avec son convoi près du bois d'Escoussens, et l'emmenèrent à Mazamet. Conduits ensuite dans les prisons de Castres par ordre du vicomte de Paulin, Torène et les siens dévoilèrent cette entreprise.
Deyme conduisit les religionnaires de Sorèze et de Puylaurens au siège du château de Puech-Yerguère, dont le seigneur, gentilhomme souillé de meurtres, de viol et de toute espèce de crimes, fut puni de mort par un jugement militaire. Il les mena aussi au secours de Caraman, que l'armée catholique, sous les ordres de Joyeuse et de Cornusson pressait vivement. Il commanda dans cette occasion toute la cavalerie du Lauraguais. Cette armée fut repoussée et obligée de lever le siège. Le 3 mai 1576 il envoya sur la montagne le capitaine Sahaut, qui s'empara de Montoulieu par escalade. Lui-même, quelques jours après, surprit le lieu de Treville, pilla et brûla le village, tua le seigneur el la garnison.
A cette époque le parti des protestants avait acquis plus de puissance par son union avec les catholiques politiques ; et le maréchal Damville, gouverneur de la province de Languedoc, où il jouissait de la plus grande considération, jaloux de la puissance des Guise, parent de la maison de Châtillon qu'ils avaient opprimée, indigné de la longue détention du duc de Montmorenci, son frère aîné, voyant ses deux autres frères disgraciés, et se voyant lui-même devenu suspect à la cour, se déclara enfin ouvertement, et fut reconnu pour chef général des catholiques politiques et des protestants réunis. Dès lors on vit des compagnies de réformés mêlées avec des catholiques, et quelquefois commandées par eux. C'est ainsi que le capitaine Rousines, à la tête d'une bonne troupe de réformés, fut envoyé par le baron de Sénégas, gouverneur de Puylaurens, et commandant du Lauraguais, au secours du Mas de Saintes-Puelles, que les catholiques tenaient assiégé. Cette union ne pouvait durer longtemps, parce que. Le maréchal ne s'était allié avec les huguenots que pour se maintenir dans son autorité, prêt à les abandonner dès qu'il pourrait se passer d'eux, et que d'un autre côté les actes émanes de son autorité avaient été déclarés illégaux par le parlement de Toulouse. Dans cet état de choses l'édit de pacification du 14 mai 1776 fut promulgué. On ne s'y conforma pas plus dans le Lauraguais que dans le reste de la France, seulement on suspendit les hostilités. Les religionnaires de Puylaurens, Castres, Sorèze, restèrent les maîtres de ces villes ; ailleurs c'étaient les catholiques. A Revel les deux partis se balançaient et se craignaient. Le maréchal Damville avait donné des ordres pour qu'on y rétablît le culte public, sans que ces ordres fussent suivis.
Cette opposition y avait aigri singulièrement les esprits.

Lorsqu'après huit mois de suspension d'armes, c'est-à-dire vers la fin de décembre, on commença à s'agiter de nouveau, les deux partis tâchèrent de se rendre maîtres des villes. Celui des deux qui était le plus nombreux, ou le plus entreprenant, courait aux portes, s'emparait des postes, et comprimait le reste de la population. Cette invasion se faisait toujours avec tumulte, rarement avec effusion de sang.

Il n'en fut pas de même à Revel : les deux partis prirent pour la même nuit des mesures qui les rendissent maîtres de la place ; de sorte qu'il fallait inévitablement qu'elle tombât au pouvoir des uns ou des autres car les protestants comptaient sur le secours de ceux de Cuq et du sieur du Falga, et les autres sur celui des sieurs de Vaudreuille et de Padiés. Pour plus de sûreté, les dominicains firent entrer dans leur couvent à la faveur de la nuit plusieurs catholiques des plus zélés, et environ 300 paysans armés de piques, de sabres, de haches, etc. Les protestants à partir de ce rassemblement se tinrent sur leurs gardes. Dix-sept d'entre eux, les plus déterminés, se réunirent en armes et se cachèrent à un des coins de la place d'où ils pouvaient voir ce qui se passerait. Lorsque minuit eut sonné, les portes du couvent s'ouvrirent, et les dominicains sortirent comme en procession avec les paysans armés, et ayant suivi la couverte de la place, ils s'arrêtèrent vis-à-vis de la maison d'un protestant qui faisait le coin précisément opposé à celui où les autres étaient aux aguets.

On dit même qu'ils commencèrent d'enfoncer la porte, tandis que d'autres prétendent au contraire que cette réunion n'avait d'autre but que de s'emparer de la porte de la ville par où le sieur de Padiés devait entrer. Quoiqu'il en soit, les dix-sept donnent le signal, les autres protestants accourent, et tous ensemble aux cris de tue, ville gagnée, s'emparent des portes, se jettent sur les catholiques qui se dispersent, et dont une bonne partie gagne le couvent avec les dominicains. Les protestants entrés avec eux ferment les portes, désarment les paysans et les conduisent hors de la ville. On entre de nouveau dans le couvent, où les moines sont pris l'un après l'autre et jetés dans un puits, en interposant entre chacun d'eux une couche de terre et de pierres.

Gâches, qui était bien instruit du fait, puisqu'il cite les noms des dix - sept individus qui étaient aux aguets ; savoir : les trois frères Daves
(le quatrième avait été tué un an auparavant près de Labruguière à son retour de Mazamet, où il avait conduit 5o cavaliers), les trois frères Portal, le capitaine Caire, Catala, Robert, etc. dit qu'ils prirent 3oo individus qui se déclarèrent de la religion, et que, comme ils furent assurés de la ville, le sieur du Falga et le capitaine Rastel de Cuq, qui devaient leur donner du secours pour leur coup de main, arrivèrent. Mais il ne parle pas du tout des dominicains ni de la mort qu'on leur fit subir. Cet historien, de qui nous tenons des renseignements précieux, a le grand défaut d'exagérer les belles actions de ceux de son parti, et de taire souvent les circonstances qui ne lui font pas honneur. Ceci donne à croire qu'à cette époque on regardait ce trait comme condamnable, et que les moines ne méritaient pas un si rude traitement. D'un autre côté on voit dans les mémoires de Charretier, que le 6 janvier 1577 ; à une époque par conséquent bien rapprochée de cet événement, il écrivit au maréchal Damville que les protestants avaient tué à Revel les ecclésiastiques de sang-froid, jeté leurs corps dans un puits, et chassé les autres catholiques, malgré les ordres que le maréchal avait donnés d'y rétablir le service divin. Mais il ne dit pas que ces religieux avaient introduit des hommes armés, et en étaient escortés pendant une sortie nocturne, ce qui pourtant est avéré et ne suppose pas un projet bien innocent.

Quelque temps après, le seigneur de Vaudreuille voulut s'emparer de Revel où il avait ménagé des intelligences. Il échoua dans cette entreprise. Le 7 mai les catholiques prirent par escalade le village de Montagut. Le commandant et presque toute la garnison furent passés au fil de l'épée.

Jean de Nadal, sieur de la Croizette, de la maison de Lezert, neveu du maréchal Damville, entretenait des intelligences de tous côtés pour soumettre à ce maréchal, et par conséquent à la ligue, les villes du Haut-Languedoc. C'était à son instigation que Vaudreuille avait tenté de s'emparer de Revel. Il ne fut pas plus heureux à l'égard de Sorèze et de Puylaurens. Ces deux places restèrent encore au pouvoir des protestants.
La Croizette établi à Labruguière fit des courses vers Puylaurens pour se resserrer les habitants dans leurs murailles, et fit même fortifier quelques villages voisins. Mais aussitôt que les troupes auxiliaires que Cornusson, sénéchal de Toulouse, avait amenées pour hâter ces fortifications, eurent ensuite sur le château de Padiés, situé près de Lempaut. Jean-Gaspard de Padiés, d'une famille ancienne et très distinguée, dans laquelle la bravoure ne s'est jamais démentie et a souvent été portée jusqu'à la témérité, se défendit avec une opiniâtreté que les assiégeants étaient forcés d'admirer. Il fut aidé par Saint-Ferriol et plusieurs autres seigneurs. Mais lorsqu'il se vit sans ressource et prêt à tomber entre les mains des ennemis, il s'assit sur un baril de poudre qui lui restait, et se fit sauter. Saint-Ferriol (1) et un assez grand nombre de soldats périrent dans ce siège.

---

(1) le seigneur de Saint-Ferriol était seigneur d'un château situe au lieu où l'on a formé depuis le bassin de Saint-Ferriol, et dans la partie dépendante de la commune de Sorèze.

Deyme cessa de gouverner Sorèze. Il emmena avec lui une partie de la garnison lorsqu'il partit volontairement avec le comte de Châtillon pour aller au secours de Montpellier, que le maréchal Damville assiégeait, et où les enfants perdus de l'armée auxiliaire, les *Pieds Déchaus* de Lauragais et d'Albigeois, se distinguèrent par leur valeur. On a pu voir que la présence de ce capitaine avait relevé singulièrement les affaires des protestants dans le haut-Languedoc.

Pendant les deux années suivantes, les deux partis firent des courses qui n'offrent rien de remarquable. Les protestants de Puylaurens prirent les lieux de Saint-Germain et de Dourgne, qui

avaient été fortifiés par la Croizette. Les catholiques de Soual surprirent le fort de Cambouet, dont la garnison fut amenée à Toulouse et pendue.

SECTION II

Toutes ces diverses entreprises étaient autant d'infractions à l'édit de pacification. Mais la plus notable arriva le 3 mai 1580. Les catholiques de Castelnaudarry, Saint-Félix et Saint-Julia, sous la conduite du seigneur de Saint-Paulet et d'un capitaine nommé Guindoulac, prirent Sorèze par escalade. Ils firent d'abord main basse sur ceux qu'ils rencontrèrent. Mais une bonne partie de la garnison échappa ; l'autre se rendit prisonnière à condition d'avoir la vie sauve. Cependant, au mépris de cette promesse qui devait être sacrée, et sous des prétextes frivoles, plusieurs furent condamnés par le conseil de guerre et exécutés à coups de maillet. Le ministre et quelques habitants se réfugièrent à Durfort et à Revel.

Pour juger de l'effet que cette nouvelle prise opéra, il faut observer que la paix était signée depuis la fin de1577, et observée dans presque toute la France. Il y eut des infractions dans quelques endroits, surtout dans la partie du Lauragais que nous habitons. Mais la reine mère et le roi de Navarre avaient interposé leur autorité pour les faire cesser. Ce n'est pas qu'ils agissent l'un et l'autre de bonne foi ; car la reine-mère ne voulait que gagner du temps ; et le roi de Navarre, dans l'assemblée des religionnaires à Montauban, qui eut lieu vers la mi-janvier 1580, avait déclaré qu'il était prêt à la reprise des armes, et avait secrètement donné des ordres pour qu'on s'y disposât. Les catholiques en le prévenant lui fournirent un prétexte dont il profita.

En conséquence, les religionnaires prirent simultanément les armes; et, pour donner à leurs démarches l'apparence du bien public, le roi de Navarre publia un manifeste dans lequel il se plaignait hautement des agressions de ses adversaires, notamment de la prise de Sorèze, et donnait ordre à Henri de la Tour , vicomte de Turenne (le père du grand Turenne), son lieutenant général dans le Haut-Languedoc, de soumettre cette ville, de réparer les autres infractions à la paix qui pouvaient avoir été faites au mépris des ordres du roi de France, de veiller au maintien inviolable des lois et de la tranquillité publique. Lui-même rassembla promptement ses forces, prit Cahors et intimida Toulouse.

Quant à Turenne, il se rendit à Castres où il rassembla toutes les troupes disponibles du Haut-Languedoc, et les exerça quelques jours. Il fît faire à son de trompe, par un détachement de cavalerie, une ronde dans tout le voisinage, jusqu'à la vue des villes ennemies, pour annoncer la reprise des hostilités. Cette bravade qui tenait de l'esprit chevaleresque du temps passé, et dont le but était d'ailleurs de donner plus d'éclat aux causes de cette rupture, ne fut pas bien accueillie par les catholiques ; car dans le temps qu'on observait ces formalités, ceux de Lavaur, conduits par Prégnac et Bonnefoi, surprirent Saint-Paul, où commandait le capitaine Franc, dont il sera parlé ci-après.

Celte dernière expédition décida le vicomte de Turenne à partir de Castres le 17 mai 1580. Il prit en passant l'artillerie de Puylaurens, et se rendit à Revel où il établit son quartier général. D'un autre côté les catholiques, qui savaient que tous ces préparatifs étaient dirigés contre
Sorèze, ne négligèrent rien pour la défense de cette place. La Croizette et Cornusson, sénéchal de Toulouse, à qui le roi avait donné ordre de faire de nouvelles levées, s'y étaient jetés, l'un avec une partie des troupes du maréchal Daraville, l'autre avec celles de sa sénéchaussée. Saint-Paulet et Guindoulac commandaient la garnison. On détruisit quelques forts environnants, on en construisit de nouveaux au-delà de l'Orival, entre ce ruisseau et la ville, ainsi que vers la pointe dite de Castres.

Je vais donner les détails de ce siège, principalement d'après Garbes qui a parfaitement connu les localisés.

Le vicomte de Turenne vint reconnaître la place. D'abord il mit une garnison au château de Saint-Chamaux, sur le chemin de Dourgne. Il répara quelques forts que les ennemis avaient ruinés. Il assiégea ceux de la plaine qui ne voulurent pas se rendre ; tels que Las Touzeilles et Engarravaques ; ce dernier fut emporté d'assaut le 21 mai. Le fort de Gasc, près de La Gardiolle, fut pillé et brûlé.

Toutes ces mesures pour bloquer Sorèze n'empêchèrent pas qu'un renfort n'y pénétrât, ainsi que des munitions. Le vicomte se présenta plusieurs fois pour attirer les ennemis au combat ; ils se tinrent toujours au dedans de leurs forts.
Il se vit obligé de se rendre à Castres, et de renvoyer une partie de l'armée dans ses quartiers.

Après qu'il se fut retiré, Cornusson et la Croisette résolurent de raser les fortifications de Sorèze, ainsi que les forts environnants, et d'abandonner la Tille qui était; mal située pour se défendre, et qui occupait inutilement des forces considérables nécessaires ailleurs ; car ils prévoyaient avec raison qu'aussitôt qu'ils se seraient éloignés, elle ne tarderait pas à rentrer au pouvoir des protestants. En conséquence on fit venir deux couleuvrines escortées d'un nouveau renfort Le vicomte de Turenne ayant appris cette résolution et rapproche du convoi, manda tous les gouverneurs de sa généralité, partit de Castres le 15 juin et vint à Revel. Alors les villes catholiques envoyèrent de toutes parts des secours aux assiégés. Deux compagnies de gendarmes entrèrent dans la ville ; mais les garnisons de Lautrec et de Mondragon, qui s'y rendaient ; aussi, furent chargées si brusquement par le capitaine Durand et le sieur de Tanus, que pas un seul n'échappa ; ils furent tous tués sur la place.

Le convoi devait passer par la ville de Dourgne et le vicomte craignit que, chemin faisant, les ennemis qui l'escortaient ne détruisissent, avec leur artillerie, les forts qu'il avait fait réparer, ou du moins ne s'en emparassent. Il envoya le soir les deux capitaines Portal et Sabaut, avec leurs compagnies, au fort de La Balbauge et situé à un quart de lieue au nord de Sorèze avec promesse de les secourir le lendemain matin, en cas de besoin. Avant le Jour ces deux capitaines s'étant placés en embuscade dans un bois voisin ; aperçurent, d'un côté trois compagnies d'infanterie qui venaient par le chemin de la montagne, de l'autre la cavalerie de Sorèze qui passait pour aller les recevoir. Ces trois compagnies étaient l'avant-garde du renfort qu'on attendait ; elles marchaient tambour battant, enseignes déployées. Toutes ces troupes s'étant jointes non loin de l'embuscade, les deux compagnies qui s'y trouvaient furent obligées de se lever. Elles harcelèrent les ennemis et engagèrent un long combat pour donner le temps au vicomte d'arriver. A son approche les catholiques se retirèrent dans Sorèze. Il ramena les deux compagnies à Revel.

Le convoi n'était pas encore passé. La nuit étant venue, le vicomte envoya donc derechef trois cens arquebusiers, sous la conduite des capitaines Franc et Moulaires, et une bonne partie de la compagnie de Bessières, sous la conduite du sergent Fabre, les premiers à La Balbauge, les seconds à Saint-Amancet.

Les capitaines Franc et Moulaires étant arrivés avec leurs troupes à La Balbauge le 18 juin, s'étant levés bon matin le lendemain, voyant déjà les forces de l'ennemi s'en venir droit à eux, résolurent de les attendre à l'entrée du bois. Ce que voyant lesdits sieurs de Cornusson et la Croizette commandèrent une grosse troupe d'arquebusiers du régiment de Mauléon, conduits par le capitaine Selles, pour chasser cette troupe de l'entrée du bois, et la renfermer dans le fort. Mais Selles trouva les gens de Franc et Moulaires si résolus, que nonobstant qu'ils fussent peu en nombre au respect de ceux qui les attaquaient, ils s'y maintinrent longtemps ; mais enfin, après un long combat, ils se retirèrent vers leur fort, y combattant et suivis pas à pas par les ennemis, où ayant repris courage, et donné une rude décharge, ils contraignirent Selles de se retirer plus vite que le pas jusques au gros qui arrivait au bois, duquel les fuyards ayant y été soutenus, tout se débande contre ceux du fort, qui se défendant courageusement donnèrent lieu à une grande mêlée et horrible combat, tel qu'après avoir déchargé les arquebuses, ils en vinrent aux mains et aux coups d'épée, se chamaillant sans vouloir démordre. Il fallut enfin que la troupe de Franc et Moulaires cédât à la force et au nombre en se retirant vers le fort. En ce dernier combat le capitaine Moulaires fut blessé à l'épaule d'une arquebusade, en faisant la retraite, ce qui l'obligea de se remettre dedans avec le reste de sa compagnie. Les ennemis y perdirent beaucoup de gens, étant venus sur le bord du fossé dans la chaleur du combat. Ceux du fort travaillant à des barricades pour se mettre à couvert, croyant être assiégés, furent délivrés de cette peine par la retraite des : ennemis, qui se retirèrent avec leurs forces et artillerie dans Sorèze.

Ce combat, au dire des ennemis même, fut un des grands combats qui se fût fait dans la province, et eurent de là en avant l'infanterie du vicomte en telle estime, qu'ils disaient entre eux n'avoir jamais vu combat si bien soutenu, et contesté par une petite troupe contre un si grand corps d'ennemis, qu'avait fait celle-là, louant grandement les chefs qui la conduisaient, pour avoir bien et bravement fait battre leurs gens. Il fut vu dans ce bois quantité de chênes qui moururent après du grand nombre d'arquebusades qu'ils avaient souffert (1).

---

(1) Une partie de ce bois qui restait encore n'a été coupé que depuis quelques années.

Le vicomte averti de ce furieux et opiniâtre combat, croyant que le siège du fort avait été formé s'y en venait, et avait envoyé un gendarme de sa compagnie, nommé Scorbiac, pour porter un de ses gants à Franc et Moulaires, pour les assurer qu'il était là avec le secours. Quand il partit de Revel il mit pied à terre, et fit faire de même à toute sa cavalerie, avec la cuirasse et la hallebarde chacune à la main, marchant à la tète pour aller donner sur les ennemis ; mais ayant appris dans son chemin que l'ennemi s'était retiré vers Sorèze rebroussa et s'en retourna vers Revel.

Les sieurs de Cornusson et de la Croizette, arrivés à Sorèze avec toutes leurs forces, trouvèrent que leur séjour, dans peu de jours, perdrait la ville pourvue de peu de munitions, et n'en pouvant espérer d'ailleurs, ils se résolurent donc d'attaquer le lendemain le fort de la Borie Blanque, pour après se retirer. C'était une petite maison carrée, entre Revel et Sorèze (2), sur laquelle on avait mis deux guérites pour la flanquer, dans lequel commandait le sergent Douillac avec 25 soldats.

---

(2) A une lieue de Sorèze ; vers ouest-nord-ouest

Les catholiques ayant assiégé le fort jetèrent une compagnie de cavalerie et deux d'infanterie vers le grand chemin de Revel, pour empêcher le secours. Mais le vicomte ayant entendu le premier coup de canon, sortit incontinent de Revel avec toutes ses troupes, tant cavalerie qu'infanterie, qui n'étaient pas grandes, et étant arrivé assez près des ennemis, se mit en bataille, ayant jeté devant Durand et Bessière avec des arquebusiers » comme des enfants perdus. Le vicomte commanda un de ses gendarmes nommé Jules d'aller s'approcher, à la faveur de l'escarmouche, de ses enfants perdus, le plus qu'il se pourrait des assiégés, pour leur crier qu'il était là pour les secourir, ce qu'il fit fort heureusement, et les assiégés en prirent cœur ; les assiégeants ayant fait sauter les défenses du fort, voyant qu'il ne pouvait guère demeurer là, donnèrent un furieux assaut, duquel ils furent repoussés avec perte de plusieurs chefs, entr'autres de Lacam, de Lautrec qui avait porté hardiment l'enseigne colonelle sur la palissade. Ces morts refroidirent fort le siège, en telle sorte que le vicomte ayant fait avancer ses enfants perdus contre la cavalerie et l'infanterie opposée, la chargèrent si rudement, qu'ils les obligèrent d'aller joindre le gros. Cette pointe suivie du vicomte contraignit les assiégeants de se mettre en retraite vers Sorèze ; et comme ils étaient pressés en route, ils firent tourner leur artillerie pour tirer à la cavalerie du vicomte pour les arrêter, mais sans effet, car ils les poussèrent jusques sur le fossé. Après, s'en retournant, il fut voir le sergent Douillac et ses soldats, qu'il loua infiniment d'avoir soutenu l'effort de tant de forces dans un misérable poulailler, d'où l'ayant retiré, et voyant le fort du tout inutile, il y fit mettre le feu, et l'emmena triomphant à Revel, après avoir longtemps fait halte en bataille pour voir si les ennemis revenaient à lui.

Bientôt la majeure partie de l'armée catholique quitta le pays. On ne laissa dans Sorèze que la garnison. Turenne ayant reçu un renfort de cavalerie partit de Revel, et se rendit avec le canon vers Auriac et Caraman, où il s empara de plusieurs forts. D'abord celui du Faget résista, ainsi que d'autres, tels que Caudiac, Toutens, Maurens, etc. ; mais ils furent contraints de se rendre à discrétion.

A l'époque de la moisson, le vicomte revint à Revel et reprit le blocus de Sorèze. Il voulait tenir la campagne pour assurer la récolte aux gens de son parti, et faire le dégât sur les terres des ennemis ; mais un grand vent d'autan se leva et détruisit toute la moisson. Ce général fut même obligé de partir pour soulager Revel. Il ramena les canons à Puylaurens, et se rendit à Castres. Il n'y séjourna pas longtemps. Après quelques autres expéditions, il fut rappelé par le roi de Navarre.

Ainsi finit le siège. Quoique Sorèze fut considérée à cette époque comme une ville de guerre, et des plus importantes que les religionnaires eussent dans le Lauragais, ce n'est pas tant pour son importance, que par honneur de parti, qu'on dirigea sur elle un si grand nombre de troupes. Si on ne peut déterminer au juste l'état respectif de ces forces, on peut juger du moins que les assiégés étaient presque aussi nombreux que les assiégeants. François de La Valette, sieur de Cornusson, à la tête des uns, était un militaire sage et expérimenté ; et Turenne, général des autres, n'était encore qu'un jeune homme bouillant de courage, dont les soldats ne craignaient pas de se mesurer avec les troupes réglées de Cornusson. Ces deux armées furent obligées de se retirer, parce qu'il était difficile de faire vivre des troupes nombreuses dans un pays depuis longtemps épuisé par la guerre, ruiné par les courses continuelles des voleurs, et souvent frappé de maladies épidémiques auxquelles la misère donnait naissance.

Il était réservé à Deyme de s'emparer encore de Sorèze. Le lendemain même du jour où cette ville était tombée au pouvoir des catholiques, il avait tenté de la surprendre. Il échoua dans son entreprise ; mais il ne se découragea pas.
Depuis le départ des troupes de Turenne et Cornusson, il entretenait des intelligences dans la place, et n'attendait qu'une occasion favorable pour un coup de main. Le 13 septembre 1580, après avoir tout disposé avec le capitaine Sabaut, ils partirent l'un et l'autre de Revel avec une grosse troupe, par une nuit très obscure et un vent d'autan extraordinaire. Ils arrivèrent une heure avant le jour. Ils passèrent le fossé sur un pont, vis-à-vis d'une très petite porte dérobée qui existait au rempart, par laquelle ils furent introduits, et qui, en mémoire de cet événement, fut depuis appelée la porte de la trahison. Ils se dirigèrent à la hâte sur les divers postes de la ville, les uns d'un côté, les autres d'un autre. Comme ils allaient entrer au corps de garde de la halle, Saint-Paulet, qui était couché, les ayant aperçus, se leva brusquement, et, jetant son manteau sur le feu pour n'être pas vu, leur échappa pour ainsi dire des mains. Le capitaine Guindoulac et plusieurs autres qui donnaient l'alarme furent saisis à l'instant même ; et l'on remarqua que ce capitaine fut arrêté par le même sergent Laffon qu'il avait arrêté lorsque les catholiques surprirent la ville. Après cela, on fit main basse sur tous ceux qui accouraient. Lorsque les protestants furent maîtres de la place, ils mirent à mort 80 catholiques dont ils disaient avoir à se plaindre.
Sabaut fut établi gouverneur de Sorèze. Dey me se retira à Puylaurens, d'où il gouverna le Lauragais. Sous le nom de Lauraguais des protestants comprenaient non seulement la sénéchaussée de Lauragais, dans laquelle se trouvaient Sorèze et Revel, mais ils y comprenaient encore presque tout le reste du diocèse de Lavaur, ou de l'ancienne jugerie de Villelongue dépendante de la sénéchaussée de Toulouse.

Le pays respira un peu après tant de troubles. Pendant les premières dissensions qui s'élevèrent entre les ducs de Joyeuse et de Montmorenci,
L'on fit seulement quelques expéditions qui n'offrent rien de bien notable. Vers la fin de 1583 le brave capitaine Marion, ancien gouverneur de Castres, ayant pris le chemin de la montagne avec quelques-uns des siens, après le siège de Montréal, où il avait couru de grands dangers, fut tué dans le bois de l'Aiguille par quelques soldats catholiques postés derrière un tertre.
L'année suivante, une compagnie de religionnaires, sous le capitaine Basset, s'empara de Labécède, et fit des courses continuelles autour de Castelnaudarry et dans les villages catholiques. Les troupes déjà accoutumées au pillage s'accommodaient peu de la paix. Elles mettaient le pays à contribution. Peu à peu la guerre de religion dégénérait en brigandage.

Cependant le roi de Navarre, retiré dans son gouvernement de Guienne, entretenait des intelligences avec le duc de Montmorenci, ci-devant le maréchal de Damville, que le maréchal de Joyeuse voulait supplanter dans le gouvernement de Languedoc. Ils sentirent le besoin de s'aboucher ; et après une première entrevue à Castres, ils se réunirent de nouveau à Saint-Paul
Cap de Joux, où le prince de Condé se trouva également. Ils concertèrent ensemble les moyens de résister à la ligue devenue formidable ; et c'est alors qu'ils publièrent leur réponse à ledit du 18 juillet 1585, dans laquelle ils signalèrent les Guise comme les ennemis du roi et de l'état, les fauteurs de tous les troubles. Déjà le duc s'était uni de nouveau avec les protestants de la province, et dans son séjour à Castres il tâcha d'attirer par ses négociations les villes catholiques du pays ; mais il y réussit peu. Le baron d'Ambres agissait de son côté, et les poussa même à des hostilités aussitôt que le duc se fut retiré du Haut-Languedoc.

Telle était la situation des deux partis lorsque la guerre recommença : Louis de Voisins, baron d'Ambres, gouvernait les catholiques du diocèse de Lavaur au nom de la ligue ; Deyme, au nom du roi de Navarre, gouvernait les protestans du même diocèse et du Lauragais. Dans le gouvernement de celui-ci étaient Saint-Paul, Puylaurens, Mazamet, Sorèze, Revel, cuq, Caraman, le Mas Saintes-Puelles, etc. Sous le commandement de l'autre étaient Lavaur, Labruguière, Dourgne, Escoussens, Lagardiolle, Soual, Semalens, et un grand nombre d'autres communes.
Ceux de Labruguière commencèrent les hostilités. Viviers, Dourgne, suivirent. D'un autre côté les catholiques de Castelnaudarry de Saint-Félix, etc. firent des incursions. Les religionnaires usèrent de représailles, et Sabaut eut ordre de lever une nouvelle compagnie qu'il logea près de Saint-Félix, pour tenir les ennemis en échec. Il laissa son enseigne pour la commander. Les catholiques, conduits par le capitaine Durand, dont il a été parlé plus haut, et qui avait changé de religion, surprirent le poste en plein jour, et taillèrent en pièces cette nouvelle compagnie. Ces expéditions ne furent que le prélude d'opérations militaires plus importantes. Le maréchal de Joyeuse occupa Montesquieu, qui se rendit par capitulation ; de là il se porta sur le Mas de Saintes-Puelles.

Le Mas de Saintes-Puelles situé à une lieue au couchant de Castelnaudarry, était alors une petite ville, mais mal située et dans un si mauvais état de défense, que les commandants ou gouverneurs de la contrée avaient résolu de la brûler et de l'abandonner entièrement. Ce dessein aurait été exécuté si quelques capitaines du pays n'y eussent mis opposition, et ne se fussent offerts pour défendre la place. On vit en effet les trois capitaines. Portai, Pelras et Sabaut, s'y jeter avec leurs compagnies ; ce qui, avec les habitants qui restèrent, pouvait faire environ 5oo arquebusiers. Le maréchal de Joyeuse investit cette ville le 10 juillet 1586, ayant sous lui Cornusson, sénéchal de Toulouse, et le sieur de Ferrais, sénéchal de Lauragais. Deynie et le comte de Montgommeri, gouverneur du Castrais, se tenaient dans Revel, d'où ils expédiaient des vivres, des munitions et des renforts dans le Mas. Les murs furent battus avec douze pièces de canon.
Les catholiques donnèrent des assauts furieux où Saint-Paulet se distingua ; mais ils furent repoussés avec perte. Les assiégés sans cesse combattirent ou travaillèrent à réparer les brèches. Les femmes mêmes des habitants se signalèrent par leur courage. Ils n'auraient pourtant pas tardé à succomber sous une armée si nombreuse, si elle n'avait été en proie à une maladie épidémique. Le siège fut levé le 23 du même mois.

Dans l'année suivante, l'armée de la ligue fit le siège de Brugairoles et le poussa avec vigueur. Le duc de Montmorenci, pressé d'aller au secours de cette place, vint à Castres, et fît prendre les devants au comte de Montgommeri avec des troupes et un train d'artillerie. Ce Montgommeri n'est pas le même que celui qui fit la belle expédition du Béarn, dont nous avons parié plus haut : il était tombé entre les mains de ses ennemis dans la Normandie, et avait subi un jugement à la suite duquel il fut exécuté.

Le comte, au lieu de se rendre en diligence à sa destination, s'arrêta au village de Lagardiolle, situé sur une éminence, très-bien fortifié, et défendu d'ailleurs par un beau château où commandait le capitaine Couthion, au nom de la ligue. Il investit ce lieu le 17 octobre 1587, et par le conseil du capitaine Portai, il plaça la batterie du côté du château. On se proposait dans cette attaque, non pas tant de s'emparer du lieu, que de faire une diversion puissante ; et la chose réussit au-delà de toute espérance.
Car aussitôt que le bruit de ce siège fut parvenu aux états de la province, que les ligueurs tenaient dans ce moment à Carcassonne, le maréchal de Joyeuse ordonna à son fils Antoine-Scipion, le grand prieur de Toulouse, qui se trouvait alors devant Brugairoles, d'accourir au secours de Lagardiolle. Le grand prieur partit en diligence et traversa la montagne avec une suite nombreuse de cavalerie et d'infanterie. Mais en arrivant à
Dourgne, à demi-lieue de la place, il apprit qu'elle venait de se rendre. S'il faut en croire les protestants, lorsque la brèche fut suffisante, et que l'ordre de l'assaut fut donné, les assiégés demandèrent composition ; et Portai, qui s'aboucha avec eux, s'apercevant de leur épouvante, leur conseilla de poser sur le champ les armes et de se rendre à discrétion. Dans le temps qu'ils employèrent à se résoudre, la garde des postes fut négligée ; et des soldats s'étant introduits par la brèche, se saisirent du château et se répandirent dans le village. Le comte averti de ce coup donna les ordres pour empêcher les excès de tout genre qui sont la suite ordinaire d'une pareille irruption.
Il paraît pourtant que cette surprise était préméditée ; ce qu'il y a de certain, c'est que les ligueurs furent indignés d'une si prompte reddition dans un lieu si bien fortifié, et que le capitaine Couthon fut généralement soupçonné de trahison.

Le grand prieur partit sur le champ de la ville de Dourgne avec 600 maîstres et 800 arquebusiers pour charger les ennemis. Mais sur l'avis de son arrivée, le comte mit le feu au village, fit amener à la baie les canons et sa cavalerie dans Revel, et distribua l'infanterie dans les villages de
Paleville et de Poudis. Cette infanterie était encore occupée à se retrancher, lorsqu'elle fut assaillie par les ennemis. Elle se défendit vigoureusement, et après un long combat, le grand prieur se retira à Engarravaques. Il séjourna dans le pays, et ne retourna au siège de Brugairoles qu'après le départ de Montgommeri.

Celui-ci était allé joindre le duc de Montmorenci qui, quelques jours après, partit de Castres avec son armée et se rendit à Revel. L'armée fut cantonnée dans les environs. Le duc s'arrêta dans cette ville d'où il ne put continuer sa route. Il crut qu'en attaquant le village de Montagut il ferait une nouvelle diversion ; mais il se vit forcé par le mauvais temps de lever le siège, et s'en retourna à Castres, laissant ses troupes au comte de Montgommeri. Deux, ou trois régiments furent détachés sur Arfons où s'était logée et retranchée une bande de voleurs qui ravageait toute la montagne, et poussait même ses incursions jusques dans la plaine. Ce village fat assiégé et pris le dernier novembre 1587. Quatre-vingts de ces brigands y furent pendus.

Le comte de Montgommeri partit de Revel et mena l'armée au secours de Brugairoles ; il fut suivi par plusieurs capitaines du pays. Portai entr'autres s'enferma dans la place avec sa compagnie. Il n'entre pas dans mon sujet de décrire ce siège. Je me contenterai de rappeler le rôle qu'un chien y joua, que j'ai entendu raconter à quelques personnes, et que j'ai retrouvé dans Gâches. Cet animal ayant fait plusieurs fois avec son maître le chemin de Brugairoles à Revel, fut dressé à faire seul ce chemin, et fournit aux assiégés un moyen sur et régulier de correspondance avec cette dernière ville, ori était le quartier général des troupes auxiliaires. Notre émissaire, chargé des dépêches dans son collier, passait et repassait, sans donner le moindre soupçon, au milieu de l'armée ennemie. Il continua ainsi jusqu'à la reddition du fort qui eut lieu, faute d'eau, le 21 janvier 1588, à des conditions fort honorables. Cet intéressant animal fut compris dans la capitulation ; et la garnison, en sortant tambour battant, enseignes déployées, voulait le faire marcher à la tête. Néanmoins sur les instances du Vicomte de Mirepoix, qui était avec le grand prieur, on le céda.

Cependant le parti de la ligue s'affaiblissait tous les jours ; la guerre cessait d'être une guerre de religion. On voyait presque toutes les communes se ranger sous la bannière de l'autorité royale ; et en 1590 il n'y avait guère dans nos environs que celle de Viviers qui tint encore pour la ligue. Les habitants du village, aidés par plusieurs factieux qui s'y étaient établis, avaient chassé Sébastien Debonne, sieur de Missecle, qui en était gouverneur, et dans leurs incursions continuelles ils se jetaient de préférence sur les terres des catholiques royalistes. Au commencement d'avril, Debonne fut envoyé par Montgommeri pour en commencer le siège avec trois compagnies et quelques pièces de canon. Le comte s'y rendit lui-même le 8 avril, et fut aidé par les habitants de tous les villages voisins qui s'offrirent volontairement. Les assiégés parlementèrent ; et dans le temps qu'on traitait de la capitulation, les assiégeants montèrent sur les brèches. Alors rien ne put arrêter la fureur des soldats de Dourgne, Escoussens, Labruguière, Soual, Semalens, etc... Ils mirent tout à feu et à sang. Le village fut presque en entier la proie des flammes.

Pendant les dernières convulsions de la ligue, Antoine-Scipion duc de Joyeuse, à la tête des factieux et de 4000 Espagnols qu'il avait appelés, après avoir pris Montoulieu, se transporta vers Lavaur et s'empara du lieu de Roquevidal, d'où il alla à l’occident du Lauragais et dans le Rasez. Il se rendit de nouveau sur notre montagne, prit Saissac et Arfons, et se retira après avoir tout massacré, les soldats, les prêtres, les enfants. Ce duc ayant dévasté le pays Cabardés et les environs de Carcassonne, s'avança encore vers le Lauragais, saccagea Villepinte et Alzonne, s'approcha de Saint-Félix, assiégea Cuq-Toulza, brûla Auriac et d'autres villages. C'est ainsi, qu'à diverses reprises, il tourna autour de notre plaine sans pouvoir y pénétrer, parce que les habitants de toutes les classes, et quelle que fût leur manière de penser, s'unirent pour écarter ses ravages. Par là ils nous ont laissé tout à la fois un exemple mémorable de la conduite qu'on doit tenir dans de pareilles circonstances, el une preuve de l'avantage qu'on retire à sacrifier quelques opinions particulières au bien de tous.

En 1595, après la rupture de la trêve conclue avec les ligueurs, Anne de Levis, duc de Ventadour, qui était lieutenant général du connétable de Montmorenci, leva des troupes et marcha contre le nouveau duc de Joyeuse, ci-devant comte de Bouchage. Il envoya celles de Revel, Mazamet, Puylaurens, sous la conduite du capitaine Portai, contre le village de Saint-Papoul, qui fut pris le 16 juin sans effusion de sang, mais livré au pillage. Tout étant en paix dans nos environs, le duc de Ventadour partit de Castres et mena son armée vers Toulouse. C'est alors que Deyme gouverneur du Lauragais, qui allait le joindre avec quelques troupes au siège de Castanet, fut pris vers Caraman, et mené dans une grange où il fut tué de sang-froid à coups d'une pertuisane qui fut brûlée avec le corps.

Quant au capitaine Portal de Revel, dont nous avons souvent parlé ; il fut fait prisonnier dans les environs de Lautrec par le duc de Joyeuse, qui, charmé de s'être enfin rendu maître de ce militaire qu'il trouvait, disait-il, partout, l'envoya à Toulouse, avec un ordre exprès de ne le lâcher jamais. Le duc ne s'attendait pas à être lui-même, et bientôt, la rançon de ce brave capitaine. Repoussé au siège de Villemur, il se noya dans le Tarn ; son cadavre fut échangé contre Portai.

SECTION III.

Plusieurs années de paix intérieure s'écoulèrent sous Henri IV. Ce grand roi trouva le moyen de faire fleurir la religion catholique, et de la faire respecter, en accordant néanmoins aux autres civiles une juste liberté. Cet état dura pendant les premières années du règne de Louis XIII et notre pays se remettait de tous les maux causés par la guerre de religion, lorsque ce prince crut devoir ordonner la restitution des biens qui, durant les troubles, avaient été usurpés sur les ecclésiastiques dans le Béarn.

Les protestants furent alarmés ; ce qui n'était qu'un acte de justice, peut-être impolitique, ils le regardèrent comme une oppression. Des factieux les portèrent à la sédition et ils levèrent des troupes, ils se fortifièrent.

Par un grand malheur pour notre pays, le duc Henri de Rohan fut élu commandant de la Haute-Guienne et du Haut-Languedoc. Ce fanatique, en parcourant les villes huguenotes pour les exciter à la révolte, faisait porter une bible devant lui, et se rendait d'abord au temple ou il demeurait longtemps en prières. A son instigation Castres se révolta ; Puylaurens, Revel, Sorèze, Cuq, Caraman, Saint-Paul, Mazamet, suivirent cet exemple, et firent une guerre ouverte aux catholiques. L'on détruisit plusieurs églises qui avaient échappé aux précédentes dévastations. De ce nombre fut celle de Notre-Dame de Grâce de Revel, qui fut démolie le 11 novembre 1621 par les ordres du duc de Rohan.

Tons ces excès attirèrent l'armée royale dans le pays. Après le siège de Montauban et la prise de Saint- Antonin ; le général Bassompierre attaqua à l'improviste la ville de Caraman et mit le siège dans les formes. Les troupes de Puylaurens étant venues se joindre à celles de Sorèze, partirent de cette dernière ville, et tentèrent de se jeter dans Caraman ; mais ce fut en vain : cette place fut forcée de se rendre le 29 juin 1622. Il fut convenu que la garnison, ne se rendrait ni à Revel ni à Sorèze, que le général se proposait d'attaquer incessamment. L'armée royale détruisit à Caraman tous les retranchements et les fortifications. Les habitants furent dispersés.

Cuq-Toulza fut traitée plus rudement, La destruction totale d'une des principales villes du diocèse, très florissante, et située dans un terroir très fertile, sa disparition de la carte géographique, étant un événement important dans l'histoire d'un pays, je vais rapporter ce que j'en ai trouvé dans les notes manuscrites de Guillaume Marty.
« L'an 1622 et le 30 du mois de juin» environ les quatre heures du matin du jour et fête de Saint « Marcel, les habitants de la ville de Cuq de Toulza rebelles au roi notre sire, de peur ont quitté la ville « de Cuq tant hommes et femmes et petits enfants, en ont emporté tant de bagages qu'ils ont pu, et « se sont réfugiés en la ville de Puylaurens, le tout sans que personne leur dit rien sinon une « tromperie qui les avait criés le jour devant fête de Saint - Pierre. Ceux du parti du roi furent avertis « que les rebelles avaient quitté ladite ville, et incontinent un baron et certains gendarmes du roi et « soldats se seraient allés saisir de ladite ville, et après l'avoir pillée le baron d'Ambres serait venu « avec certains gendarmes soldats et travailleurs ramassés de 25 ou 3o consulats pour mettre le feu « et araser ladite ville, tant les murailles, fossés, batards, bastions et clocher. Tant ont fait, que ont « aplani ladite ville dans neuf jours de travail. Il y avait tous les jours plus de 200 gendarmes ou « soldats et plus de 5oo travailleurs.
« L'on fit brûler tous les châteaux forts, maisons et métairies et toute sorte de bâtiments qui étaient « dans le consulat de Cuq. J ai vu faire tout ce dessus.

La ville de Revel se vit bien près d'une pareille ruine. L'armée royale s'avança et vint la cerner le 1er juillet. Bassompierre, qui s'y rendait pour en faire le siège avec le maréchal de Praslin, fit une chute qui l'obligea de se retirer. Une autre circonstance plus favorable encore la sauva. Louis XIII devait partir de Toulouse pour se rendre à Montpellier, et l'armée reçut ordre de lever le siège pour aller réduire le Mas de
Saintes-Puelles, qui se trouvait sur le chemin du roi. Cette dernière ville fut cernée le 3 juillet, à 10 heures du soir, par 1800 hommes amenant douze pièces de canon. Les habitants se rendirent à cinq heures du matin. On les fit tous sortir, et on les dirigea une partie sur Revel, l'autre partie vers Mazères. Après avoir rasé les fortifications et le clocher, on mit le feu aux quatre coins de la ville, qui fut brûlée dans l'espace de huit jours. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit village.

Après le siège de Montpellier, le roi accorda la paix ; mais il exigea que les villes des religionnaires, autres que La Rochelle et Montauban, fussent démantelées. Cette opération s'exécuta à la fin de 1622 et au commencement de 1623. A Sorèze on ne conserva que les deux, portes dites de Castres et de Revel, et une partie des anciens remparts ; tout le reste fut abattu.

Cependant les protestants de nos contrées, que les terribles exemples qu'ils avaient devant les yeux ne pouvaient contenir, s'agitèrent de nouveau, soit qu'ils eussent des sujets réels de mécontentement, soit qu'ils fussent trop prompts à céder aux insinuations du duc de Rohan, ou bien encore parce que la paix est un état de contrainte pour ceux qui ont longtemps vécu dans le trouble. Les états de la province étaient encore assemblés à Beziers ; lorsqu'on s'aperçut avec étonnement que le premier consul de Puylaurens, qui y assistait en qualité de député, s'était retiré sans congé. L'on apprit bientôt que cette ville s'était soulevée, et que le duc de Rohan ; maître de Castres, dont il avait fait sa principale place d'armes, avait entraîné toutes les villes religionnaires du Lauragais, et leur avait fait

jurer de demeurer unies. Le maréchal de Thémines, commandant du roi en Languedoc, porta ses armes dans les environs de Puylaurens. Le 23 juin 1625 il fit présenter 3000 hommes, avec deux pièces de canon, devant le château de Bonnac, situé à quelque distance des ruines de Cuq-Toulza, le seul bâtiment peut-être de cette malheureuse commune qui eût échappé à la destruction, et où plusieurs religionnaires s'étaient retranchés. Dès que la brèche fut suffisante, on mit le feu aux bâtiments. Ceux qui étaient dedans furent brûlés ou égorgés, ou pendus sur le lieu même : Le fils pendit son « père à un prunier ». (Guill. Marty) (i).

(i) Ce trait est aussi rapporté, mais un peu différemment, dans l'histoire générale de Languedoc ; et ceux qui y liront, T. 5, P. 549 juin, et brûla, en passant, entre Lavaur et Lautrec, le château de Bonnac, etc., pourront croire que je me suis trompé.
Mais Guillaume Maury, qui avait servi dans l'armée royale, et qui était d'ailleurs natif de Montgey, commune très voisine de Cuq, dit: Le 25 de juin M. de Thémines fit battre le château de Bonnac, du consulat de Cuq de Toulza, etc. Ce passage ne laisse aucun doute.

Ce trait de fanatisme rappelle celui de Raymond VI, dit le Vieux, comte de Toulouse, qui, dans le temps des Albigeois, fit pendre à un noyer son frère le comte Baudouin, parce qu'après avoir combattu avec lui, il avait pris parti pour Simon de Montfort ; ce qui a donné à *Guillaume de Puylaurens* l'occasion de remarquer que ce prince s'était plus déshonoré dans cette circonstance que dans tout le cours de sa vie. Le maréchal se rendit ensuite à Castres, où la duchesse de Rohan commandait en l'absence de son mari. Son armée ravagea les terres à une lieue autour de cette ville, coupa les blés, arracha les vignes, et mit partout le feu. Le duc n'était pas en état de tenir la campagne et de s'opposer à ces dévastations. Il avait fait insurger les villes de son parti dans le temps qu'elles étaient presque entièrement démantelées. Il en fît rétablir à la hâte les fortifications, et y employa non seulement les revenus de l'état, mais encore les fonds que les catholiques avaient levés dans chaque commune, pour entretenir des compagnies. Il jeta des troupes dans Revel et Sorèze pour les défendre en cas d'attaque. Mais le maréchal se porta sur Saint-Paul Cadajoux avec toute son armée et cinq pièces de canon. Cette ville fut emportée d'assaut le 13 juillet 1625, après deux jours seulement de siège. Tout ce qu'on put atteindre fut passé au fil de l'épée. Hommes, femmes, enfants. Vingt-deux des plus séditieux furent pris et pendus. Les murs furent rasés et la ville livrée aux flammes. Les habitants de Saint-Paul Damiatte, située de l'autre côté de l'Agout, se rendirent à discrétion le 15 du même mois au premier coup de canon, et sortirent avec un bâton blanc à la main. On les prit à rançon. Ce bourg fut aussi rasé et brûlé. Quelques habitans de Blan attirèrent sur leur village un pareil sort, par l'imprudence qu'ils eurent de tirer sur le régiment de Normandie qui venait de Montgey, et passait sans les molester. Quelque temps après la compagnie de gendarmes du duc fut taillée en pièces auprès de Revel par le marquis d'Ambres et Montpeyrat, son frère, qui était à la tête d'une compagnie de chevau-légers.

Tant de désastres n'empêchèrent pas que Rohan n'obtînt la paix, et une paix avantageuse pour lui et les protestants, qui conservèrent l'exercice public de leur religion. Ce duc ne tarda pas néanmoins à exciter de nouveaux troubles. Mais quelque confiance qu'inspirassent ses talents militaires, quelque habileté qu'il eût pour l'intrigue, les villes du pays ne se laissèrent point entraîner, et dans le mois d'octobre 1627 elles prêtèrent toutes serments de fidélité au roi. Le duc, à qui son courage et son esprit faisaient trouver de nouvelles ressources, s'approcha du Lauragais, fit une tentative sur Puylaurens qui ne lui réussit pas, et s'empara de Revel par intelligence le 25 octobre 1627. Il en partit le 3 novembre, deux heures avant le jour, à la tête de son armée composée de 4000 hommes de pied et de 1500 maîtres. Les ducs de Montmorenci et de Ventadour, qui s'étaient postés à Saint-Félix de Caraman pour observer sa marche, en partirent aussi au point du jour avec 3000 hommes de pied et 800 chevaux. Les deux armées se rencontrèrent auprès du Fresquel, entre les deux villages de Souilles et Souillanel, et se retirèrent après un combat vif, mais peu sanglant. Le duc de Rohan continua sa route vers Mazères.

Quelque temps après ce duc revint à Castres et voulut jeter des garnisons dans diverses places. Les habitants de Mazamet refusèrent d'en recevoir, et même chassèrent ses partisans. Cependant, comme il parvenait à débaucher tous les jours quelques villes du parti huguenot, le gouvernement, pour mettre fin à ce désordre, envoya le prince de Condé, en qualité de lieutenant général du roi, à la tête d'une armée.

L'approche de cette armée augmenta le mal, et fit précipiter Castres et quelques villes voisines dans le parti de Rohan. Celle de Mazamet même fut du nombre, et se vit bientôt assiégée et détruite par le prince de Condé. Celle de Revel ; qui avait aussi reçu garnison du duc, semblait vouloir tenir encore. Mais les protestants à cette époque voyaient leur boulevard de La Rochelle rendu, Montauban soumis ; il ne leur restait plus qu'à implorer la clémence du roi qui venait en personne à la tête d'une armée (1629).

La dernière époque de la guerre de religion que je viens de décrire, et qui comprend environ neuf années du règne de Louis XIII, se distingue essentiellement des époques précédentes, en ce que la guerre ne consistait plus, comme auparavant, en entreprises d'une ville, ou de deux ou de plusieurs, contre une autre d'une religion différente. Le gouvernement avait une volonté prononcée, et les catholiques se ralliaient autour de ceux qui étaient préposés pour les commander. Dans les époques précédentes, au contraire, les protestants étaient unis et secrets dans leurs démarches, tandis que les catholiques n'avaient pas d'ensemble, et tâchaient seulement de se diriger sur les avis d'un gouvernement qui était lui-même incertain et dissimulé. Souvent ils ne savaient guère où était la véritable autorité, puisque les chefs des protestants eux-mêmes prétendaient, et quelquefois avec raison, agir de la part du roi et dans les intérêts du roi.

A peine la guerre de religion était-elle finie, qu'une guerre civile d'un autre genre éclata, et donna lieu à un événement mémorable et très connu, que je dois rapporter ici, parce qu'il a eu lieu dans nos environs, et que sans faire précisément partie de la guerre de religion, il peut en être considéré comme la suite.

Gaston, monsieur, frère de Louis XIII, avait pris les armes sous le prétexte de se mettre à couvert de la tyrannie du cardinal de Richelieu.
Il entraîna dans sa révolte le duc de Montmorenci, amiral des Finances, gouverneur du Languedoc, avec qui il était lié d'amitié, et qui avait aussi quelques sujets de mécontentement.
Ce Montmorenci était le fils de celui qui avait longtemps gouverné la province sous le nom de maréchal de Damville, et il y jouissait comme lui d'un très grand crédit. Il fît soulever plusieurs villes du Bas-Languedoc ; celles du Haut-Languedoc furent contenues par la vigilance du parlement de Toulouse et par la présence de l'armée royale. Pendant que les deux armées marchaient pour se joindre, les partisans du duc s'emparèrent du château de Saint-Félix sans pouvoir se rendre maîtres de la ville. Les habitants envoyèrent en diligence demander secours au maréchal de Schomberg qui était arrivé à Castres. Le maréchal se hâta, et investit le château de Saint-Félix le 19 août 1632. Il envoya sa cavalerie à Revel, Sorèze, et dans les villages voisins.
Monsieur et le duc de Montmorenci, qui avaient pris leur route par le Bas-Languedoc, voulant faire lever le siège, s'avancèrent vers Castelnaudarry avec 2000 hommes de pied et 3000 chevaux ; mais à leur arrivée à Villepinte, ils apprirent que le fort était rendu moyennant la somme de 10,000 livres, que Schomberg avait comptée à Maillac et à ses frères qui y commandaient. Ils continuèrent pourtant leur marche, et firent passer la nuit à leurs soldats dans les villages de Lasbordes et de Saint-Martin-des-Landes. A cette nouvelle, le maréchal ayant rassemblé ses troupes, qui consistaient en 1200 chevaux et 1000 hommes d'infanterie, partit de Saint-Félix le premier septembre, et se porta sur le village de Souille, dont il s'était déjà assuré. Dès lors les deux armées se trouvèrent en présence et ne furent séparées que par le ruisseau de Fresquel, presqu'au même lieu, circonstance remarquable, où le duc de Montmorenci, peu d'années auparavant, s'était battu pour le roi contre le duc de Rohan.

« Le maréchal rangea son armée de manière que, par sa position, il se trouva entre Castelnaudarry et « l'armée ennemie. Le comte de Morat, frère naturel de Louis XIÏI, et qui était à l'aile gauche de « l'armée de monsieur, commença l'attaque en tirant un coup de pistolet ; mais il fut blessé d'un pareil « coup, dont il mourut peu de temps après. Le duc de Montmorenci, qui était à la droite de l'armée ; « ayant entendu le bruit d'une décharge, crut que le combat avait commencé ; et comme il était « impatient d'en venir aux mains, s'étant mis à la tête d'un escadron de cent maîtres, il s'avança « jusqu'à vingt pas de l'aile gauche des ennemis. Là il essuya une si furieuse charge, que son « escadron se dissipa en un instant. Il ne laissa pas que de traverser un fossé large de trois ou quatre « toises (c'est le Fresquel) qu'il fallut franchir pour aller aux ennemis, suivi seulement de quatre ou « cinq personnes. Ayant été blessé à la seconde décharge, et emporté par sa valeur et par sa colère, « il se jeta au milieu des ennemis, blessant et tuant tout ce qui était devant lui mais ayant reçu jusqu'à « dix-sept blessures, et son cheval s'étant abattu, il fut fait prisonnier et conduit à Castelnaudarry. « Ceux qui l'avaient suivi furent tous tués ou pris : beaucoup de gens de qualité y périrent. La perte fut « fort petite du côté du roi ; le combat ne dura pas une demi-heure.
Tableau de l'histoire de France. Le Duc fut transféré à Toulouse où on lui fit le procès. Il eut la tête tranchée.

CHAPITRE VIII.

Quelques considérations sur les effets et les suites de cette guerre.

A la terminaison de cette guerre, presque toutes les villes, surtout celles qui avaient tenu le parti des protestants, se trouvèrent fort affaiblies. Puylaurens seule fut florissante, parce que depuis qu'elle tomba entre leurs mains elle n'éprouva pas de révolutions. Revel aussi se conserva telle à peu près qu'elle était auparavant. Cuq était entièrement anéantie et sans retour. Saint-Paul s'est relevée de ses ruines ; mais il s'en faut bien qu'elle soit ce qu'elle était autrefois. On peut en dire autant d'Auriac, Viviers, même de Caraman, et surtout du Mas Saintes-Puelles.

Sorèze fit des pertes considérables. Les protestants ayant toujours dominé dans cette ville, depuis la première conquête qu'en fit Deyme, les meilleures familles des catholiques qui voyaient les deux, églises détruites, et tout le clergé dispersé, quittèrent leurs maisons, et cherchèrent ailleurs leur sûreté et leur religion. Plusieurs artisans et plusieurs marchands s'exilèrent également de sorte qu'à la cessation des troubles elle se trouva appauvrie et dépeuplée. Son étendue éprouva aussi une diminution considérable vers le levant.

La perte la plus notable et la plus irréparable que fît Sorèze fut celle de ses marchés. On doit même noter que de toutes les villes des environs ; elle fut la seule qui essuya une pareille perte. Les habitants de la campagne et des villages voisins voyant que Sorèze éprouvait des révolutions si désastreuses, n'y venaient qu'avec répugnance, surtout pendant le long siège de 1580. L'administration de Revel fit alors preuve de beaucoup de sagesse et d'habileté ; elle leur ouvrit ses portes, leur procura toutes les facilités et les sûretés convenables ; et l'événement ne tarda pas à prouver que ce qui ne paraissait, qu'une mesure de circonstance était réellement un coup de politique bien concerté. L'on se trouva bien à Revel, et l'on continua de s'y rendre tous les samedis. Ce n'est pas que cette ville n'eût aussi ses marchés qui étaient fixés au jeudi ainsi qu'on le voit dans sa charte. Mais quoiqu'elle eût une localité bien préférable, à raison de sa situation, de sa distribution, de la beauté et de l'étendue de la place publique, les marchés de Sorèze étaient plus fréquentés par habitude et par droit d'ancienneté. A cette époque cette dernière ville, qui se trouvait abandonnée ; ainsi que je l'ai déjà dit, par les meilleures familles, était en outre considérée comme ville de guerre, et avait toujours une garnison qui y dominait, et qui n'avait aucun intérêt à la conservation ou à la prospérité de ses établissements. Ces causes firent perdre non seulement les marchés, mais encore les manufactures et le commerce. Les noms qui sont restés à plusieurs de nos rues indiquent assez que l'industrie de Sorèze consistait dans la fabrication des étoffes de laine, dans celle des chapeaux, dans la teinturerie, etc.

On doit considérer que depuis l'année 1573 jusqu'en 1600, et même 1629, la durée entière d'une génération s'est écoulée, pendant laquelle le peuple fut privé d'instruction pour la religion catholique ; le temple seul était ouvert. Aussi, au retour de l'ordre, presque toute la population, qui ne recevait d'instruction que des ministres, était-elle protestante.

A Sorèze (car il semble qu'il soit dans la destinée de cette ville d'avoir toujours quelque particularité) le calvinisme produisit un grand scandale, et les choses allèrent si loin, qu'on eut tout lieu de craindre un nouveau schisme dans le Languedoc. Un espagnol nommé Olaxa, ou maître Gaspard Olaxe, était ministre de cette ville vers l'an 1581. Il avait une imagination ardente, beaucoup d'audace, et, quoique étranger, il s'exprimait avec la plus grande facilité. Sa prédication était animée, véhémente. Il avait enfla toutes les qualités pour entraîner la multitude.
Ce genre de prédication, la nouveauté des principes qu'il avançait, lui attiraient journellement une foule d'auditeurs. Mais il ne se contenta pas de ces succès, et il alla porter sa doctrine à Puylaurens, à Nîmes, à Montelimar, à Montpellier. Partout il défiait les ministres ses confrères, se moquait d'eux dans la dispute, ou les accablait d'injures, et menait une vie dissolue.
A Nîmes on le chassa, ailleurs on se contenta de rejeter ses principes. Il avait néanmoins un grand nombre de partisans, surtout à Castres où il excita beaucoup de troubles. En 1595 il fut cité devant le colloque de Lauraguais convoqué extraordinairement à Caraman. Il ne comparut point, il se fît seulement représenter par ses partisans, et fut démis et déposé du ministère. Olaxa appela au synode de Montauban, lequel, après de longs débats, rendit un jugement qui confirmait la sentence du colloque de Lauraguais, et censurait l'église de Castres en la personne de ses députés, pour avoir voulu soustraire ce ministre à l'église de Sorèze, contre la discipline ecclésiastique. Ce sectaire ne se

rebuta pas ; il revint à Castres ; mais cette fois on le chassa de la ville. En sortant il secoua contre elle la poussière de ses souliers. Enfin, après avoir causé de nouveaux troubles, il entra dans la communion romaine.
« En après se convertit à la foi catholique le sieur Olaxa, qui était la fleur de tous les ministres,
« recherché avec brigue par toutes les villes du Languedoc, et la terreur des ministres de par deçà ;
« lequel aussitôt après sa conversion se rendit religieux de l'ordre de Saint-François.
(Histoire des progrès et de la décad. de l'hérésie. Liv. 8.)

Voici maintenant ce qui concerne l'église catholique. Après qu'Henri IV eut établi la paix dans le royaume plusieurs moines revinrent et rebâtirent leur église, ainsi qu'une partie du monastère. C'est alors qu'on trouva dans les fondements une pierre de marbre qui avait appartenu sans doute à quelque ancien édifice public, et qui portait l'inscription latine suivante :

- Doctes muses, chantons les louanges de Sorèze. Cette ville ancienne est placée au pied des monts australs qui entourent ses remparts ; elle se glorifie d'avoir été fondée, par le roi Pépin, et tire son nom de la rivière du Sor qui arrose ses campagnes.
Son terroir l'emporterait sur tous par sa bonté, si le souffle impétueux du vent du midi ne ravageait les moissons et les fruits. Là des religieux vivent sous la conduite d'un puissant abbé. On y cultive la vigne blanche ; et celle qui ne porte que du raisin noir est négligée. On y voit des nymphes d'une rare beauté et plus blanches que la neige. Puisse cette ville heureuse par ses manufactures de laine durer éternellement !

Quant au clergé séculier, il était totalement perdu ou dispersé. Le curé demeurait à Saint-Félix, où il s'était réfugié, et refusait de se rendre, alléguant pour raison ou pour prétexte que l'église paroissiale était détruite. Il ne vint enfin que sur la sommation l'entière des marguilliers, et sur la menace de saisir ses fruits décimaux. De tous les consorcistes ou obituaires il ne s'en trouva qu'un nommé Gairal qui se présenta, et fit tous ses efforts pour faire rentrer à l'église les fondations ; mais la plupart étaient usurpées, aliénées, ou confondues de longue date avec des propriétés particulières ; les chapelles étaient détruites. Il réunit pourtant un certain nombre de prêtres qui s'établirent dans l'église des bénédictins pour y célébrer leurs offices. Les moines se lassèrent bientôt de ces nouveaux hôtes, et leur firent signifier commandement de déguerpir ; ils permirent seulement au curé d'exercer ses fonctions presbytérales à certaines conditions. Les autres prêtres disparurent, et la consorce fut anéantie pour toujours. Cet état de choses a duré jusqu'à la révolution. Les moines étaient bien aises d'avoir le curé dans leur dépendance. On les soupçonnait même d'avoir toujours mis des entraves à la reconstruction si souvent projetée de l'église de Saint-Martin. Le curé Cailhassou qui, dans les notes manuscrites dont il a rempli les couvertures de ses registres, se plaint à tous moments de la position humiliante du curé de Sorèze, recommande assez plaisamment à son successeur de ne pas perdre de vue *que le chapitre était pour lui ce que Carthage était pour Rome* (1).

---

(1) Jean Cailhassou naquit à Sorèze en 1712, et fut curé dans sa ville natale le 5 mai 1743. C'est un des hommes qui ont le plus honoré Sorèze par ses mœurs, son zèle sa charité, et toute sorte de vertus. La parole de Dieu sortait de sa bouche avec une onction qui pénétrait l'âme et n'avait pour ornement que la plus noble simplicité. Il se regardait comme le père de tous ses paroissiens. En l'écoutant on voulait être de sa religion aussi opéra-t-il un grand nombre de conversions.

Le collège de Sorèze peut être considéré, ainsi qu'on le verra Jans le chapitre suivant, comme un des produits de la guerre de religion. Ce collège n'eut pas d'abord une grande influence sur la ville, qui avait repris ses anciennes habitudes depuis la cessation des troubles, et qui avait réparé une partie de ses pertes à l'ombre de la paix. Mais lorsque cet établissement, après avoir été comme abandonné pendant plusieurs années, se fut relevé sur des bases plus solides, et eut pris un accroissement rapide, on ne tarda pas à s'apercevoir d'un changement notable dans l'industrie, dans les mœurs et les habitudes des citoyens. C'est un effet qui devait s'opérer dans une si petit ville que la nôtre. Je puis à ce sujet faire une remarque qui se présente naturellement. Quoique ma notice soit composée de fragments, et que je l'aie dégagée autant que j'ai pu de ce vain remplissage qu'on tire si aisément de l'histoire générale ; je crois pourtant que quiconque voudra comparer les diverses époques depuis la fondation de l'abbaye, trouvera dans ce que j ai dit assez de données pour lier les événements qu'il nous importe le plus de connaître, pour découvrir la cause des uns dans la préexistence des autres , et parviendra sans peine à déduire l'état présent de notre pays de ce qu'il a été antérieurement.

CHAPITRE IX.

Origine, fondation du Collège de Sorèze.

Le collège de Sorèze a une origine plus ancienne qu'on ne croit communément. Depuis un temps immémorial, en effet, les bénédictins étaient tenus de faire gratuitement dans leur monastère un cours complet de latin en faveur des enfants de la ville. Après qu'ils eurent embrassé la réforme de Saint-Maur, ils s'acquittèrent de ce devoir avec plus d'affection ; ils y étaient portés par leur zèle pour la religion, et surtout par le désir d'extirper l'hérésie du pays, en élevant les jeunes gens dans les préceptes de la foi catholique.

Mais un autre motif bien puissant excitait leur émulation. A la faveur des édits de pacification, les protestants avaient formé à Puylaurens, sous le nom d'académie, une institution d'enseignement où se rendaient en foule les jeunes gens de leur religion. C'est dans cette académie que l'illustre dialecticien Pierre Bayle vint à l'Age de dix-neuf ans pour se perfectionner dans les langues grecque et latine, et qu'en 1669 il fit ses cours d'histoire ; d'éloquence et de philosophie.

Il commença dès lors à se faire connaître par sa facilité à manier les sujets les plus difficiles, ainsi que par le talent infiniment rare de répandre de l'agrément dans les discussions les plus abstraites. L'école de Puylaurens reçut plusieurs atteintes des ordonnances qui furent rendues contre les calvinistes sous le règne de Louis XIV. Elle fut entièrement anéantie par la révocation de redit de Nantes.

Le désir de rivaliser avec cette institution, puis de l'éclipser, s'empara des bénédictins. Ils prirent d'abord des moyens pour régulariser l'enseignement, et pour que leurs écoles fussent aussi fréquentées par les jeunes gens du dehors qui venaient s établir dans la ville. Us augmentèrent à cet effet le nombre des régents ; ils établirent des règles sévères de discipline, et ils exigèrent de la part de leurs élèves une assiduité dont ils donnaient eux-mêmes l'exemple. Ces sages mesures ne pouvaient que faire prospérer leur établissement encore naissant. Mais quand ils virent, après quelques années, que le concours devenait toujours plus nombreux dans leur monastère, ils se décidèrent pour une entreprise plus importante, et ne craignirent pas de sacrifier une partie de leurs richesses. Ils ne se bornèrent pas à agrandir le local destiné à l'instruction ; ils fondèrent un bâtiment nouveau et qui répondit à l'étendue de leurs projets. Heureusement le monastère avait alors pour prieur Dom Jacques Hody, qui était l'âme de cette entreprise, homme éclairé, plein de zèle et d'activité pour tout ce qui intéresse le bien public. Ce fut lui qui posa la première pierre et qui dirigea toutes les constructions ; et c'est lui qu'on doit à juste titre regarder comme le fondateur du collège.

Pour faire connaître au public combien peu leur établissement était un objet de spéculation, les moines offrirent d'élever et d'entretenir gratuitement 24 des gentilshommes les moins fortunés de la province. Ils furent encouragés dans leur honorable entreprise par les autorités constituées, les prélats, et en général par tout ce qui dans le midi de la France tenait à la gloire des lettres et de la religion. De son côté, Louis de Fouquet, évêque d'Agde, et abbé commendataire de Sorèze, poussé par une générosité qui lui était naturelle, et flatté d'avoir une telle institution dans son abbaye, fit le rachat de divers prieurés qui en étaient sortis et en affecta le produit à l'entretien du pensionnat. Si la mort ne l'eût prévenu, il aurait fait encore de plus grands sacrifices. L'inauguration de ce collège se fît le 12 octobre 1682, sous les auspices de D. Jean cueilles, visiteur de l'ordre, de D. Jacques Hody, qui était devenu prieur du couvent de Toulouse, et de D. Michel Meaux, prieur de Sorèze.
Dans cette solennité, trois des principaux régents prononcèrent chacun une oraison latine selon l'usage de ce temps. L'ouverture des classes se fit le 13. L'arithmétique et la géométrie, la grammaire, la sphère, la géographie, l'histoire, furent les sciences qu'on y enseigna, indépendamment des langues mortes qui faisaient le fondement de l'éducation.

Le séminaire, c'est ainsi qu'on appelait cet établissement, ne tarda pas de répondre aux. Espérances qu'on en avait conçues. Il acquit tous les jours plus de réputation : on se disputa les places gratuites, même celles du pensionnat. Les étudiants devinrent plus nombreux, et les revenus qu'ils fournirent furent appliqués à des objets d'utilité. Cependant après quarante ans d'existence, et au moment où ce séminaire était le plus brillant, en 1722, on renvoya tous les pensionnaires momentanément. On ne

ferma pas tout à fait les écoles mais on se borna à donner, comme ci-devant, des leçons de latin aux enfants de la ville.

Nous remarquerons avec complaisance que de tous les sujets que fournit cette première école, il n'en fut point d'aussi distingué que Claude Devic, soit par ses talents, soit par ses vertus. Il naquit à Sorèze le 15 juin l670, et commença ses études au collège le jour même de la première ouverture qui s'en fit le 13 octobre 1682. Il fit avec tant de succès toutes ses classes, que les bénédictins ; qui ont toujours taché d'acquérir des sujets distingués, l'engagèrent à entrer dans leur congrégation, où sa modestie n'empêcha pas que son savoir ne fût universellement reconnu.
Il fut chargé de missions importantes auprès du pape Clément XI, qui l'honora de sa bienveillance ; et lorsque l'archevêque de Narbonne, président des états, fît demander au général de la congrégation de Saint-Maur les deux sujets les plus capables de travailler à l'histoire générale du Languedoc, on lui désigna Dom Claude Devic, qui fut à cet effet rappelé d'Italie, et qui s'appliqua, de concert avec Dom Vaissete, à la composition de ce bel ouvrage, dont il ne vit pas la publication en entier, étant décédé, après l'impression des deux premiers volumes, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Agé de soixante quatre ans.

Le renvoi du pensionnat eut pour prétexte la peste de Marseille, qui se faisait encore craindre dans le Languedoc. Mais le véritable motif était le besoin de former des bâtiments plus étendus. La congrégation, qui en effet avait vu les progrès toujours croissants de ce collège, jugea qu'elle pouvait porter plus haut ses prétentions. Elle ne considéra ce qui s'était fait jusqu'alors que comme un essai.

On jeta donc les fondements d'un bâtiment plus vaste, mieux distribué, plus approprié à l'éducation. Mais ce bâtiment ne s'élevait que bien lentement, et à travers tous les obstacles suscités par la jalousie ou l'intérêt particulier. Le public ne tarda pas à se plaindre, à accuser les bénédictins de négligence ; et ce n'était pas tout à fait sans raison ; car il est très-vrai qu'on s'engage par ses propres bienfaits ; et quoique l'établissement de l'ancien séminaire eût été un acte de pure générosité de la part des moines, ils semblaient avoir contracté l'obligation de continuer. On ne manquait pas de faire valoir les prieurés qui leur avaient été donnés par Louis de Fouquet, et on leur reprochait d'en détourner les revenus à leur profil.

Sur les plaintes des habitants du pays, M. de Ceilhes, abbé de Sorèze, intéressa le cardinal de Fleury, son oncle. Le général des bénédictins fut pressé de toute part ; il exposa les causes du délai, mais il donna en même temps des ordres pour former rétablissement ; et réellement on travailla sans relâche à la construction des nouveaux bâtiments, depuis la fin de 1723 jusqu'en 1728.

A cette époque, cette construction fut de nouveau interrompue pendant près de 3o ans; et, durant ce long intervalle, ceux qui avaient été témoins de la prospérité de l'ancien collège, ceux surtout qui y avaient pris leur éducation, avaient la douleur de voir les bâtiments abandonnés et convertis quelquefois à d'autres usages. Plusieurs citoyens de Sorèze se réunirent pour solliciter de nouveau. L'administration locale s'adressa au gouvernement et aux supérieurs de la congrégation. Enfin Dom Fougeras fut envoyé comme prieur par le chapitre général assemblé à Marmoutier au mois de mai 1757. Quoiqu'il mît une promptitude étonnante à confectionner le local, il n'attendit pas qu'il fût achevé pour ouvrir son collège. Il commença de suite avec 36 élèves seulement, y compris les externes. Ce nombre se portait à 110 lorsqu'il fit l'ouverture solennelle, le 15 janvier 1759, sous la présidence de monseigneur de Fontange, évêque de Lavaur, assiste de ses grands vicaires et d'autres personnes de marque.

Dom Victor de Fougeras n'était pas venu à Sorèze avec les idées communément reçues sur l'éducation. Une longue habitude de renseignement lui avait fait connaître la jeunesse. Plein d'une vaste et solide érudition, il avait toujours admiré les belles institutions de l'antiquité, où l'on savait former des hommes en développant à la fois les facultés du corps et celles de l'esprit. Il se persuada qu'en faisant l'application des principes sur lesquels ces institutions étaient fondées à nos mœurs et à notre état de civilisation, on pourrait obtenir les mêmes résultats. Il considérait combien la jeunesse aime l'activité, le mouvement, la diversité ; combien on la contrarie en l'appesantissant trop longtemps sur des études sérieuses, combien cette marche uniforme enchaîne le développement du génie. Cependant le premier âge est le temps le plus précieux : combien n'importe-t-il pas de le mettre tout à profit, de n'en pas perdre pour ainsi dire un seul instant. Il conçut alors cette heureuse combinaison d'exercices qui fournit le moyen d'occuper les élèves, sans relâche comme sans fatigue, depuis avant le jour jusqu'à la nuit, en faisant d'un travail le délassement d'un autre travail, et d'une application réellement utile un sujet de plaisir. D. Fougeras se fondait encore sur des considérations également importantes.

Il est des esprits incapables de profiter dans certaines études, quelque procédé qu'on emploie pour leur en aplanir les difficultés. Que deviendront ces individus s'ils se trouvent dans un pensionnat où l'on ne s'occupe presque exclusivement que d'une langue morte, et s'ils ont pour cette langue une répugnance invincible. Faudra-t-il les renvoyer de l'établissement, ou les y laisser languir dans un découragement qui flétrit l'âme et dessèche en elle les germes de toute vertu ? Ouvrez-leur, disait cet illustre bénédictin, ouvrez-leur la carrière des sciences exactes, celle des sciences naturelles, des arts libéraux, ou toute autre ; alors leurs facultés se développeront avec énergie, et ils prouveront qu'ils peuvent aussi rendre des services à l'état, et faire l'espoir de leur famille, les charmes de la société.

D. Fongeras ne laissait pourtant pas de considérer l'étude des anciens et dans leur langue, comme la source la plus précieuse de l'instruction. Mais il voulait que dans son pensionnat toutes les heures du jour fussent remplies. Il déroulait aux yeux de ses élèves le vaste tableau des connaissances humaines, et il les laissait jusqu'à un certain point libre dans le choix. Il savait bien que quelques-uns d'entre eux abuseraient de la facilité de beaucoup entreprendre, et se chargeraient d'un fardeau trop lourd. Mais cette avidité d'apprendre, qu'il voyait dans la jeunesse, il la regardait comme le plus heureux augure, comme le germe des plus grands talents ; et s'il tâchait quelquefois de la modérer, souvent aussi il la respectait comme un feu qui anime et double les efforts. Il savait que dans la suite l'homme, par son état ou par sa charge, se trouve obligé à concentrer ses méditations, à élaguer, pour ainsi dire, ce qu'il y a de superflu dans ses connaissances, et retire néanmoins un grand avantage de la facilité qu'il a acquise, par un exercice continuel de la pensée, et par le travail dont il s'est fait une habitude.

Il ne faut pas croire que toutes nos connaissances soient une acquisition de notre esprit :
Par son travail et son application. Nous savons beaucoup de choses, et précisément des plus utiles, pour avoir seulement vu ou entendu. Elles entrent dans notre entendement, et prennent place, en quelque sorte, à notre incus. S'il est des choses qu'on doit savoir parfaitement, une notion superficielle sur d autres nous suffit, pourvu toutefois que ces demi-notions ne soient pas des notions fausses, pourvu surtout qu'on n'estime pas le cuivre au prix de l'or.

Celui qui a été élevé dans un grand établissement, où l'instruction peut être infiniment modifiée, doit donc savoir beaucoup de choses, à moins qu'il ne soit tout à fait borné. Il n'est guère de circonstances de sa vie où il ne se trouve en relation avec ce qui l'entoure : tout lui parle, et il ne se voit étranger nulle part. On peut dire encore en faveur de ce genre d'instruction ce que l'expérience apprend assez, savoir : que tout homme qui n'a exercé son jugement que sur une matière, est fort exposé à avoir l'esprit faux. Ce n'est qu'en s'attachant à saisir des rapports de divers genres, ou les mêmes rapports sous diverses formes, qu'on donne à l'entendement cette force et cette rectitude nécessaires pour apprécier les choses à leur juste valeur. Outre qu'on est plus à portée d'apercevoir l'enchainement des connaissances, leur étendue, on apprend à les estimer toutes et à trouver eu chacune d'elles son degré d'utilité.

Dans une telle institution, par le double commerce que l'élève entretient avec les sciences et les beaux-arts, il doit acquérir ce sentiment exquis par lequel seul il peut saisir le beau, le vrai, le naturel dans tous les genres. C'est ainsi que sa raison et son goût se forment à la fois. Ces résultats sont de la plus grande conséquence pour le reste de la vie, surtout à cette époque si orageuse où l'homme livré à lui-même entre dans le monde. Les passions viennent l'assaillir, et l'entraîneront peut-être dans la débauche ; mais s'il a formé son goût dans la culture des beaux-arts, il fuira le vice, il ne recherchera que la bonne société, les gens instruits, ou il trouvera toujours en lui-même des moyens honnêtes de distraction.

Telles sont, rapidement exposées, les idées principales qui servirent de base à son plan d'éducation. Elles étaient belles en spéculation.
Il s'agissait de voir si l'expérience confirmerait la justesse de ses aperçus : la question ne fut pas longtemps indécise.

Aujourd'hui que cette combinaison savante est connue, depuis qu'on en a vu les effets, depuis surtout qu'elle a été imitée presque partout, le projet de Dom Fougeras n'offre rien de bien étonnant, et il a cela de commun avec toutes les grandes conceptions, de paraître une idée toute simple. Cependant cet habile homme eut à lutter contre tous les obstacles qui lui vinrent, non seulement du dehors, mais de l'intérieur même de la maison ; car la plupart des moines ne se prêtaient que difficilement à cette réforme ; et quoiqu'il eût un caractère très-doux, et des manières affables, engageantes, il fit des mécontents et des envieux qui ne le laissèrent pas jouir longtemps de ses travaux. Sans égard pour

ses services, on le rappela, et il laissa toute la ville dans la consternation. L'attachement et la profonde vénération de tous les habitants pour sa personne, n'étaient pas la seule cause des regrets qui l'accompagnèrent. Il y avait à craindre que ceux qui viendraient après lui ne changeassent le plan, et surtout n'apportassent pas les mêmes lumières. Mais il en fut autrement. Il avait donné à son établissement, dans le peu d'années qu'il le dirigea, une constitution si solide, toutes les parties étaient dans une telle harmonie, le public était déjà si prévenu, les succès si incontestables, qu'on n'osa pas changer le plan de D. Fougeras ; et il faut convenir aussi que ses successeurs furent des hommes de mérite.

D. Lacroix le remplaça ; vint ensuite D. Lasserre. L'établissement a aussi des obligations à ces directeurs. Après eux, 1767, D. Raymond Despaulx devint prieur du monastère, et directeur du collège, où il professait les mathématiques avec beaucoup de succès. Non seulement il mit tous ses soins et toute son affection à l'administration de l'école ; mais encore les ressorts de sa politique habile se portèrent bien au-delà ; et il ne négligeait rien pour procurer à l'établissement des protections puissantes, et à lui-même des appuis à l'aide desquels il se maintint dans sa place jusqu'à l'époque où la suppression des corporations religieuses fut définitivement prononcée. Il y avait plus de profondeur que de variété dans son savoir : il excellait surtout dans le grand art de connaître les hommes, de les apprécier, de se faire respecter de ses subalternes, de reconnaître à propos leurs services et d'exciter leur émulation. Il tempérait par quelques saillies heureuses ce que son extérieur avait de grave et d'austère. Il en imposait aux étrangers par une dignité naturelle dans ses manières, jointe à la noble simplicité convenable à un moine.

Par ses soins, l'école devint bientôt royale-militaire, c'est-à-dire, que le roi la prenait sous sa protection spéciale, y plaçait un certain nombre d'élèves qui étaient entretenus aux frais de l'état, et y envoyait chaque année un de ses officiers pour inspecteur. C'est aussi par ses soins que les exercices publics de l'année 1775 furent dédiés aux états de la province de Languedoc.
Cet auguste assemblé nomma une députation de trois évêques, deux barons et deux syndics, pour la représenter à ces exercices ; ce qui, joint à une foule nombreuse, et à d'autres personnes de marque, qui se rendent chaque année à pareille époque, composa une réunion vraiment imposante. Les étudiants et les professeurs se surpassèrent pour répondre à l'attente du public ; et, ce qui passerait aujourd'hui pour une ostentation ridicule, tant il s'est fait de changement dans nos usages depuis cette époque, qui n'est pas pourtant bien éloignée, cinq harangues en différentes langues furent prononcées par autant d'élèves, et adressées à messieurs les commissaires : la première en latin, la deuxième en français, la troisième en grec, la quatrième en anglais , la cinquième en italien.
Les commissaires rendirent un compte extrêmement avantageux aux états.

Des distinctions si flatteuses ne pouvaient qu'exciter l'envie ; et l'école se vit attaquée, non seulement dans quelques journaux, mais encore dans un écrit volumineux, sous forme de lettre, publié *par un professeur émérite de l'université de Paris, au sujet des exercices publics de l'école royale-militaire de Sorèze*. La méthode d'enseignement adoptée à Sorèze y était surtout amèrement critiquée, parce quelle différait de la méthode de l'université. On y blâmait l'étendue fastueuse du programme, et les principes émis par les professeurs. On trouvait le choix des livres classiques fait avec peu de discernement. Il était ridicule que des moines s'érigeassent en maitres d'escrime, d'équitation, d'exercice militaire. Dalembert et Condillac étaient de temps en temps mêlés dans cette attaque, et traités avec peu de considération ; l'école était représentée comme formée d'après leurs principes, et sur un plan analogue à celui de l'encyclopédie, etc.

La réponse, *par un professeur émérite de l'école royale-militaire de Sorèze*, ne tarda pas à paraître. Cette brochure sortit d'une plume exercée. L'auteur laissa à Dalembert et à Condillac le soin de se défendre des imputations de l'anonyme. La facilité qu'il avait, et dont il profita, de jeter du ridicule sur l'auteur de la lettre, jointe à la force du raisonnement et à la solidité des principes en fait de littérature, lui donnèrent, aux yeux des connaisseurs, une supériorité marquée sur son adversaire. Mais il me parait que le professeur de Sorèze manqua une belle occasion de faire connaître Dom Fougéras, et l'étendue des vues qui l'avaient dirigé dans son établissement.

Il semble que ces attaques ne servirent qu'à donner plus d'illustration à l'école ; car elle reçut dans la même année (le 12 juin 1777) la visite de Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, roi de France. Ce prince, qui a toujours honoré et cultivé les arts, daigna se détourner de sa route, et vint, par un temps horrible et des chemins de traverse, pour voir celte jeunesse nombreuse élevée à Sorèze. Il entra dans le détail de tous les exercices, interrogea les élèves, assista à leur repas, témoigna sa satisfaction aux maîtres, et, pour en laisser des marques aux élèves, il donna au jeune commandant du bataillon un brevet pour entrer dans sa garde à la fin de ses études. Cette visite, dont les habitants de Sorèze

conservent toujours le souvenir, précéda celle de l'empereur Joseph. Ce monarque, qui voyageait incognito, fut surpris, en arrivant à Sorèze le 29 juin 1777, des préparatifs que la ville et le collège avaient faits pour le recevoir, et s'en retourna précipitamment. C'était une chose assez plaisante que de voir l'empereur et tout son équipage fuyant devant une troupe de bénédictins qui étaient montés à cheval pour l'atteindre et couraient après lui. Il ne voulut pas même voir le bassin de Saint-Ferriol. Deux ans après son ambassadeur vint par son ordre visiter l'établissement.

Sous Dom Despaulx on donna plus de soin à l'étude des mathématiques, et on multiplia tous les moyens de faire des progrès rapides dans ces sciences. Le grand nombre d élèves qui se destinaient au génie, à la navigation, à la construction navale, à l'artillerie, rendit cette extension nécessaire. On prit aussi des mesures pour que les cours pussent être faits d'une manière plus pratique ou plus expérimentale ; ainsi Von forma un cabinet de physique et de chimie, un cabinet d'histoire naturelle ; on construisit un observatoire ; quant à la géométrie, on mena les élèves dans la campagne pour les exercer à l'arpentage et à la levée des plans. On refit le corps de bâtiment qui sert d'écuries et de greniers, les bâtimens du monastère, les appartements pour le logement des étrangers, le manège couvert, etc.

Dom Despaulx, après avoir longtemps joui dans Sorèze d'un grand pouvoir qu'il faisait tourner à l'avantage de tout ce qui rapprochait, et d'une considération bien méritée, se rendit à Paris, où il mena une vie très-retirée, et se vit réduit, malgré son grand âge et la faiblesse de sa vue à donner quelques leçons particulières de mathématiques, pour augmenter ses moyens d'existence, jusqu'à ce qu'en l'an X le chef du gouvernement, sur la demande de quelques anciens élèves de l'école qui occupaient un haut rang dans l'état, le nomma un des trois inspecteurs généraux de l'instruction publique, autant pour récompenser ses longs et honorables services, que pour mettre à profit sa grande expérience dans l'éducation. Il mourut quelques années après.

Ici qu'on nous permette de donner un témoignage de notre respectueux souvenir et de notre reconnaissance à ces vénérables bénédictins qui, tout entiers voués à l'éducation ou à des œuvres de piété, rendaient les plus grands services à l'état par les sujets distingués qui sortaient de leurs mains, et consacraient leurs grandes richesses à l'avantage de l'école ou au soulagement des pauvres.

FIN DE LA NOTICE.

VOYAGE AU DEDANS ET AU DEHORS DE LA MONTAGNE DU CAUSSE.

VOYAGE AU DEDANS ET AU DEHORS DE LA MONTAGNE DU CAUSSE.

PARAGRAPHE PREMIER.

Ce qu'on a écrit sur cette Montagne.

SORÈZE se trouve dans la plaine à l'embouchure d'une gorge formée par deux montagnes, entre lesquelles coule le ruisseau Orival, (*Soriciniensis rivulus***)**. La montagne du midi porte le nom de Berniquaut ; celle qui est à l'est de Sorèze s'appelle le Causse.

C'est sur cette dernière montagne que se trouve le Trou du Calel. Plusieurs auteurs ont parlé de cette caverne, notamment Falery dans son Panchymicum, Borel dans ses antiquités, M. Lenormand dans son annuaire pour l'an XI. M. Massol en a donné la description la plus exacte et la plus intéressante dans son ouvrage qu'il a publié récemment sur le département du Tarn,

Mais il est arrivé au sujet de cette grotte tout l'opposé de ce qu'on voit ordinairement. Au physique comme au moral, on se plaint en effet de ce que les hommes considèrent surtout la superficie des choses, et ne pénètrent pas dans leur intérieur : ici au contraire on peut se plaindre de ce que tous les écrivains se sont contentés de porter leurs regards au dedans de la caverne, et n'en ont point examiné les dehors. J'excepte seulement M. le docteur Clos, qui, frappé de la disposition qu'offre la montagne du Causse considérée dans son ensemble, s'exprime ainsi après avoir décrit les météores et les commotions souterraines. « Mais auprès de Sorèze la montagne du Causse paraît avoir été dans le temps entièrement bouleversée. Elle est pleine d'excavations au dedans et au dehors. C'est là que l'on trouve des pyrites, des fragments de lave et de basalte, et les couches de rochers perpendiculaires dont j'ai parlé. La vaste grotte du Calel s'étend presque dans tout l'intérieur :

» Au-dessus est un grand bassin en entonnoir, qui communique dans cette grotte par un gouffre très-profond ; et ce n'est pas sans intérêt que l'on voit aujourd'hui le hameau du Causse bâti dans l'ancien cratère de cette montagne, que tout annonce avoir été volcanisée. Les eaux du bassin se réunissent d'abord en petits ruisseaux ; mais parvenues au bas elles se dispersent de nouveau, fondent à travers les terres, et vont former sans doute le ruisseau qui traverse la grotte, ou la belle fontaine qui sort en divers temps des rocs de la Fendeille.

Dans les annales de statistique, 13 livraison, année 1803. Ce passage mérite d'autant plus d'attention, que MM. Lenormand et Massol ont prononcée, dans leurs ouvrages ci-dessus cités, qu'on ne trouve nulle part dans le département aucun vestige de cratère. (Voyez Lenormand, p. 125 j Massol, p. 197).

§II Voyage à l’extérieur. (1)

(1) Voyez la planche 1, fig. 1, et la planche 2.

L'on monte au Causse par un chemin assez rapide. On arrive sur un plateau fort allongé où l'on remarque une suite de roches peu saillantes, ou même à fleur de terre, dont les couches sont parallèles et paraissent presque perpendiculaires.

Celles qui partent du roc de la Fendeille ont surtout cette disposition, et offrent par intervalles des excavations plus ou moins profondes. Sur le penchant de ce plateau, vers le sud, est un trou un peu plus praticable que les autres :

C’est le Trou du Calel. A peu de distance, on trouve également des excavations en entonnoir, qu'on dirait faites de main d'homme, mais qui sont l'ouvrage de la nature.

Le plateau du Causse n'offre qu'une pelouse, ou des amas de pierres, ou des rochers peu élevés.

Ainsi le voyageur peut aisément apercevoir au devant de lui un vaste bassin sans ouverture sensible pour l’écoulement des eaux. Ce bassin, que je nomme aussi le grand entonnoir, lui paraît formé par trois vallons. L'un est immédiatement au-delà du plateau, et dans la même direction, c'est-à-dire, du nord-est au sud-ouest.

Un second vallon à l'extrémité de celui-ci gagne vers le nord-ouest c'est celui où se trouve le hameau du Causse. Vu de certains aspects, on le dirait considérable mais dans la réalité il mérite à peine le nom de vallon. Le troisième gagne d'abord vers l'est et paraît le moindre de tous ; mais il se replie bientôt et s'étend fort au loin en remontant vers le nord-est : il n'est en quelque sorte que la continuation du premier vallon.

La forme de ce bassin résulte de ce que le premier vallon, qui est évidemment le plus bas, ne s'ouvre point dans la vallée de la Mandre pour écouler dans l’Orival ses eaux et celles qu'il semble destiné à recevoir des deux autres vallons. Le lieu où l'embouchure devrait se trouver est occupé par des terres qui s'élèvent presque à la hauteur du plateau, et qui soutenues, renforcées par des traînées immenses de rochers. forment une barrière, ou pour mieux dire une ligne inébranlable.

L'étendue de ce bassin prise aux eaux-versants a été mesurée, il a près de l000 mètres de longueur sur 500 dans sa moyenne largeur, et 40 de profondeur. S'il était plein, le hameau du Causse se trouverait entièrement submergé ; et des deux métairies que le voyageur placé sur le plateau aperçoit en face sur la côte opposée l'une, qu'on appelle Pistre, aurait ses bâtiments presque au bord de l’eau ; les bâtiments de l'autre qu'on appelle le Castelet, seraient un peu plus éloignés.

Au fond de ce bassin ou de ce grand entonnoir, on remarque, même de loin, un grand trou que je nomme le gouffre ou petit entonnoir : Sa moyenne largeur est de 36 mètres. Or, tout entonnoir se compose d'un pavillon et d'un tube ; et je savais depuis longtemps que le pavillon se terminait latéralement par un long conduit souterrain. Un de mes amis, mon ancien compagnon de courses botaniques, aujourd’hui magistrat distingué, le savait aussi. Quel fut donc notre étonnement, lorsque dernièrement nous étant approchés de ce gouffre du côté du levant, nous

vîmes un fond assez uni à la place des rochers qui le formaient, et lorsque nous n'aperçûmes absolument aucune issue. Après avoir examiné avec plus d'attention, et être descendus au fond de cet abime, qui a une profondeur de 14 mètres, nous reconnûmes que le conduit ou tuyau existait encore et n'était que masqué. En effet, dans l'intervalle de quinze ou seize ans que nous n'avions visité ce lieu, un rocher de 10 pieds de haut et de 8 de large s'est détaché des parois du gouffre, précisément au-dessus du tuyau, a chaviré en culbutant, et s'est planté en travers au devant du tuyau, de manière à le cacher. Ce rocher, qui nous a rappelé celui qui servait de porte à l'antre de Polyphème forme une cloison si exacte au fond du gouffre, qu'on ne peut pénétrer dans le conduit souterrain qu'après l'avoir franchi.

Le conduit qui termine le gouffre est assez vaste pour qu'on puisse en parcourir debout une assez grande étendue ; mais le sol est couvert de pierres mouvantes ; il est fort incliné ; et après un certain trajet la pente devient si rapide qu'on ne peut le suivre.

Il y aurait ici d'autres remarques à faire sur les terres qui environnent le gouffre, sur celles qui occupent le fond du vallon, sur la situation du hameau, sur la fontaine qui sert aux habitants, sur les excavations du plateau ; mais elles trouveront leur place ailleurs : entrons pour le moment dans l'intérieur de la montagne.

§ III. Voyage de l'intérieur (1).

On y pénètre par le Trou du Calel situé vers le sud-ouest du bassin, presque à la hauteur du plateau. On est bientôt obligé de se courber, et l'on marche sur des pierres mouvantes et sur un plan fort incliné, comme dans le tube du gouffre. Le chemin s'élargit ensuite, et l'on entre dans des espaces plus ou moins vastes. Ne nous occupons pas des détails et poursuivons notre route. Des traces marquées sur le sol nous conduisent dans divers compartiments à droite et à gauche. Nous sommes pourtant obligés de revenir toujours sur nos pas pour suivre le chemin pénible, et quelquefois dangereux, qui est dans la direction de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est.

C'est ainsi qu'en descendant continuellement on parvient au bord d'un ruisseau très limpide, qu'on traverse, en le remontant de quelques pas seulement, pour s'engager dans une galerie qui conduit dans plusieurs salles très vastes situées vers l'orient. En parcourant ces salles on monte continuellement ; et quand on est à l'extrémité, on est parvenu à une assez grande hauteur.

(1) Voyez planche 1, fig. 2.

De retour au ruisseau tout nous invite à en suivre le cours. En le remontant nous passerons dans des défilés plus ou moins escarpés, et nous trouverons ensuite des pierres amoncelées à travers lesquelles coulent les eaux, sans qu'il soit possible d'aller plus loin. De ce côté le chemin est entièrement fermé. Nous laisserons alors le ruisseau pour nous jeter un peu à gauche et gravir dans une vaste galerie dont les voûtes paraissent assez solides, mais dont le sol est très escarpé et hérissé de roches mal assises. Si quelque voyageur plus courageux parvient jusqu'à l'extrémité,

il ne retirera que le plaisir de la difficulté vaincue ; mais il procurera à ses amis qui n'ont osé le suivre un Spectacle magnifique par les jeux de la lumière.

Il faut toujours revenir à l'endroit où l'on a traversé le ruisseau. Lorsqu'on y est parvenu, on peut le descendre dans une bien plus grande étendue. Pendant ce long trajet on trouve le ruisseau tantôt encaissé entre deux terres, qui forment de chaque côté un trottoir sur lequel le voyageur marche assez commodément, tantôt resserré entre les roches, tantôt élargi sous des voûtes spacieuses et assez régulières. On est souvent forcé de se dévier à droite ou à gauche pour le rejoindre un peu plus bas. Enfin les roches se rapprochent tellement qu'il est impossible de le suivre.

§ IV. Rapport entre ces deux voyages.

Ce sont là les diverses incursions que l'on fait dans l'intérieur de la montagne. Les voyageurs, de retour au Trou du Calel, s'abusent dans l'évaluation de l'étendue de cette grotte. Ils ne jugent que d'après l'espace qu'ils ont parcouru, d'après le temps qu'ils y ont employé, d'après la multiplicité et l'étonnante variété des tableaux qui se sont présentés ; et ils ne tiennent pas compte des détours, des circuits, de la difficulté des chemins. A les entendre, la grotte aurait une ou même deux lieues de longueur. Du reste, il en est de même pour toutes les grottes ; et je suis persuadé qu'il n'en est pas une seule sur le compte de laquelle on n'exagère beaucoup.

Quand, à la suite d'un examen attentif, et à l'aide d'une boussole, on aura comparé l'intérieur de la caverne avec les dehors, lors surtout qu'on se sera assuré que le ruisseau a une direction assez constante du nord-est au sud-ouest, parallèlement à la direction du vallon, il sera assez aisé, je crois, de déterminer par approximation la route qu'on a suivie dans ce vaste souterrain, en prenant toujours pour terme de rapport les points géographiques de l'extérieur de la montagne. On voit d'abord que le voyageur en partant du Trou du Calel laisse continuellement le fond du premier vallon à sa droite, jusqu'à ce qu'il traverse le ruisseau. Je suis sûr d'avoir vu dans le temps, de l'une des salles qui sont à droite, et peu éloignées du ruisseau, le jour à travers les rochers qui fermaient le fond du gouffre. Je ne m'attendais pas à le revoir depuis l'éboulement qui a aplani ce fond, et depuis la chute du rocher de Polyphème ; mais j'ai fait entrer dans le tube de l'entonnoir, aussi loin qu'il était possible, un individu chargé de faire retentir un instrument dans le temps que nous parcourions l'intérieur de la caverne. Cette expérience ne ma point réussi, peut-être parce que le tube communique dans quelque cavité séparée du reste de la grotte.

Je regrette de n'avoir su déterminer avec exactitude le point où l'on traverse le ruisseau. Ce point est important. Je crois cependant que, sans s'éloigner beaucoup de la vérité, on peut dire qu'il se trouve vers la fin du pré du Causse. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on passe au-dessous du vallon. Il serait facile d'en juger quand la boussole ne l'indiquerait pas ; car quand on a parcouru les compartiments qui sont au-dessous du plateau, on descend assez rapidement en se jetant sur la droite ; alors les voûtes s'abaissent, elles sont encore moins élevées au passage du ruisseau ; et ce n'est qu'après qu'elles s'élèvent de nouveau et progressivement dans les salles suivantes. Tout cela, joint à ce que j'ai dit plus haut, indique assez que le lit

dû ruisseau est à peu près au-dessous du fond du vallon, et que le voyageur, après l'avoir traversé, doit, en poursuivant sa route, se diriger vers le Castelet.

L'eau qui baigne le fond de ces belles salles, et qui va se jeter dans le ruisseau, est fournie par l'infiltration d'une fontaine qui se trouve à mi-côte, entre les deux métairies de Pistre et du Castelet.

Après avoir remonté le ruisseau, notre voyageur parvient à la jonction des trois vallons, et peut toucher en quelque sorte le fond de la fontaine du Causse. Ce que les habitants du hameau appellent fontaine, n'est autre chose qu'un puits carré, de 10 pieds de profondeur, qui n'a ordinairement que peu d'eau, où les femmes descendent journellement avec leur cruche, et remontent de même en escaladant. Après les grandes pluies, l'eau y est tellement abondante, qu'elle déborde, et se répand dans le pré voisin où elle s'imbibe bientôt. L'on est souvent obligé de creuser ce puits et d'en réparer le fond. Ceci explique pourquoi les pierres à travers lesquelles le ruisseau coule varient dans leur arrangement à diverses époques. On peut regarder à peu près comme certain que c'est le puits qui barre le ruisseau dont le cours se dévie vers le levant en suivant la sinuosité du vallon.

Lorsque le voyageur est forcé de laisser le ruisseau, et qu'il se détourne pour s'engager dans la galerie très escarpée qui s'étend vers le nord, il passe infailliblement sous les bâtiments de la partie inférieure du hameau du Causse.

Enfin, lorsqu'il a descendu le ruisseau, il se trouve, à la fin de sa course, vers le point d'où il était parti, c'est-à-dire ; vers le Trou du Calel, mais à environ 80 mètres de profondeur, et dans les fondements de la digue du bassin.

Ce ruisseau n'est jamais à sec, même dans les plus grandes sécheresses. Ceci n'a rien d'étonnant, puisqu'il sert à l'écoulement d'un vallon qui se prolonge dans la montagne à près de demi-lieue. La quantité d'eau doit même être quelquefois très considérable, s'il faut en juger, non seulement par l'étendue de ce vallon, mais encore par les atterrissements récents de véritable sable que l'on rencontre en divers lieux sur les bords du ruisseau. Bien plus, les atterrissements de même nature qu'on trouve dans les galeries supérieures, prouvent que dans certaines circonstances l'eau reflue à une grande hauteur, et n'aboutit pas toute au ruisseau, ou du moins qu'il s'établit plusieurs courants, en suivant toujours le parallélisme des couches de rochers ; et c'est ce qui nous explique pourquoi on voit alors plusieurs sources considérables jaillir à diverses hauteurs dans la chaîne que forment les rocs de la Fendeille, et descendre dans le lit de l'Orival.

Nous avons représenté le bassin du Causse comme formé par trois vallons. Il a donc aussi ses trois collines. Je crois que pour tout observateur, qui se sera donné la peine de combiner toutes les données qui lui seront fournies par l'inspection du bassin et le voyage de la caverne, il sera démontré qu'il a pénétré et voyagé au dedans des trois collines ; et quand on ne supposerait pas qu'il y a beaucoup d'autres excavations à cette montagne dans lesquelles on ne peut parvenir, on sera toujours en droit de tirer cette conclusion : que le bassin ou grand entonnoir du Causse existe précisément au-dessus de la caverne et est en quelque sorte formé par elle.

Discussion géologique.

Quand on ne se borne point à une vaine curiosité y et qu'on réfléchit sur ce qu'on a vu, on juge d'abord qu'il est facile d'expliquer pourquoi la grande quantité

d'eau fournie par un vallon de demi-lieue d'étendue, par les terres des communaux et de plusieurs métairies de montagne, ne forme pas dans le bassin un lac semblable à ceux qui existent au haut de certaines montagnes de la Suisse. En effet, l'on dira : le gouffre ou petit entonnoir, se trouvant précisément à l'endroit le plus bas de ce grand bassin, doit naturellement entonner dans l'intérieur de la caverne toutes les eaux à mesure qu'elles arrivent, de sorte qu'il ne puisse en rien rester ; et l'on sait que, parvenues dans cette caverne, elles suivent le cours du ruisseau, et s'épanchent dans l'Orival. Bien plus, ajoutera t'on, considérez la retenue du bassin. Avant la formation du gouffre, les eaux s'y étant accrues par des pluies abondantes et continuelles, mais ayant trouvé au midi une barrière insurmontable, une véritable, digue renforcée par les rochers, auront agi sur le fond du bassin avec tout le poids d'une colonne de 40 mètres environ de hauteur, et de 36 de diamètre, de manière à faire céder ce fond, et à y produire le gouffre.

Une telle manière de philosopher n'est que trop ordinaire dans les sciences physiques ; et c'est ainsi qu'en raisonnant juste on peut parvenir à de faux résultats ; l'évidence même, qui se rencontre dans nos premiers aperçus est fréquemment une source d'erreur, parce que nous prononçons avant que notre esprit soit suffisamment informé. Remarquons en effet qu'à droite et à gauche du gouffre le bas-fond du vallon offre des terres cultivées où l'on n'aperçoit jamais d'autre sillon que celui de la charrue.

L'on ne voit aucune trace du passage des eaux. Un peu plus loin, en gagnant vers le hameau, un pré occupe aussi le fond du vallon, et n'a absolument que quelques rigoles d'irrigation très peu nombreuses et presque toujours arides. Au-delà de ce pré est l'unique fontaine qu'aient les habitants, ou plutôt le puits ; et l'on connaît déjà la voie incommode et périlleuse que les femmes sont obligées de prendre pour se procurer un peu d'eau. Une petite mare d'eau est aussi tout proche pour abreuver les bestiaux ; mais elle est presque toujours à sec, et ils vont se désaltérer à la source assez éloignée qui est entre les deux métairies. Quand on demande aux habitants du hameau, à ceux surtout de la partie basse qui est près de la fontaine, ce qu'ils deviennent dans les grandes inondations, et comment ils sont garantis des eaux, ils répondent qu'ils n'ont rien à craindre, que ces eaux s'imbibent dans la terre à mesure qu'elles tombent ; et ils disent vrai, puisqu'on ne voit sur cette partie de montagne aucun ravin, presque aucune trace de ruisseau. De sorte qu'au lieu d'admettre l'explication qui semblait si naturelle sur l'usage du gouffre, et la conséquence qui paraissait en découler sur sa formation, nous nous croyons en droit de tirer une conséquence toute différente ; et qu'on ne pourra contester, puisqu'elle n'est que l'expression générale des faits. Nous dirons, en joignant un membre de plus à la conclusion que nous avions prise : La montagne du Causse offre un grand bassin immédiatement au-dessus d'une caverne ; et ce bassin est terminé par un véritable entonnoir qui semble destiné à écouler toutes les eaux dans l'intérieur de la caverne, mais qui ne reçoit réellement que la pluie qui tombe sur sa surface.

Le géologue qui voudra se rendre compte de la structure vraiment singulière de cette montagne, ne pourra donc pas admettre comme cause la pression des eaux. Il me semble même que les causes capables de faire crouler la montagne sur elle-même, telles qu'un tremblement de terre, une érosion des roches qui servaient de support, etc. Ne sont pas suffisantes pour expliquer la révolution d'où résulte une telle structure. En effet, lors même qu'il serait démontré que le gouffre s'est fait par un courant du haut en bas, ou de dehors en dedans, on sera toujours forcé d'admettre une cause expansive qui aura agi violemment du dedans au dehors. La

seule inspection des lieux paraît le démontrer ; car, sur le plateau du Causse, ainsi que sur le versant de l'est, et même près du hameau, on trouve, entre les rochers, des conduits assez semblables au Trou du Calel, mais qui ne sont pas praticables comme lui. Tous ces conduits, en y comprenant même le tuyau du gouffre, convergent évidemment vers l'intérieur de la caverne. Il faut donc qu'il se soit fait au dedans une forte explosion qui se sera dirigée principalement au gouffre, mais qui aura eu de plus des courants latéraux, et pour ainsi dire rayonnants. L'idée d'un ancien volcan éteint acquerrait un grand poids à mesure que l'on constaterait dans cette montagne l'existence des produits de combustion ; il ne serait même pas nécessaire, après une longue suite de siècles, qu'ils s'y trouvassent en abondance. Déjà la grande porosité et la perméabilité des terres du bassin, la stérilité du plateau et de ses versants, des fragments de charbon très friable qu'on trouve à l'intérieur de la caverne dans certaines roches de nouvelle formation, ainsi que des pyrites, des pierres torréfiées et comme vitrifiées, des bancs de terre poreuse, bleuâtre, semblable à de la lave, ou du moins à de la, cendre, qu'on trouve sur le penchant de la montagne, sur le chemin même du Causse, et que les maçons de ce pays exploitent depuis longtemps pour peindre les planchers en gris, sembleraient donner quelque consistance à cette idée. Il n'est pas non plus nécessaire pour un volcan que la montagne soit d'une grande élévation, puisque le Vésuve, la Solfatare, l'Etna, le mont Hekîa, l'un sur l'autre, ne formeraient pas ensemble la plus haute montagne du globe ; puisqu'on s'accorde assez généralement sur l'existence des volcans au-dessous de la mer. Mais nous laissons la solution de cette question, parce qu'elle n'appartient qu'aux naturalistes qui ont des connaissances suffisantes, et qui les ont perfectionnées par des voyages de long cours. Dans ce qui précède, nous nous bornons à leur fournir quelques données, dans le cas où ils voudraient s'occuper de cette montagne, qui nous parait mériter leur attention. Il serait curieux de savoir en quoi elle se rapproche, en quoi elle diffère des autres montagnes où il existe de grandes cavernes.

Déjà l'on a entrevu quelques rapports entre l'existence des cavernes et les explosions souterraines. Ce n'est qu'en multipliant les faits, et en les comparant, qu'on pourra parvenir à quelque résultat.

§ VI Second voyage a l'intérieur, ou détails sur quelques objets qu'on trouve dans la Caverne.

Les concrétions qui se forment dans la grotte, sont toutes de carbonate de chaux dont la cristallisation est plus ou moins régulière. Elles ont ordinairement une grande blancheur dans les premiers temps de leur formation ; mais ensuite elles sont enduites d'une couche d'alumine : et comme cette production est successive, ou du moins fréquemment réitérée, il n y a pas de doute que c'est cet enduit alumineux qui ôte à ces concrétions tout l'éclat, l'homogénéité et la transparence dont elles jouiraient. Depuis environ douze ans la nature forme, dans une des voûtes qui s'étendent vers l'est après le ruisseau, une pyramide très agréablement ornée et d'une grande blancheur. Tout autour les ornements sont également prodigués.

Je ne pense pas qu'aucune grotte l'emporte pour le luxe des décorations, qui, sous la forme de berceaux, d'autels, de lambris, de corniches, d'entablements, de jeux d'orgue, s'élèvent à divers étages ; ni pour la hauteur des voûtes, quelquefois telle, que la lumière réunie de plusieurs flambeaux ne revient pas à l'observateur avec assez de force pour qu'il puisse distinguer les surfaces qu'elle a frappées. Je ne sais pas même si l'on trouverait ailleurs un objet comparable à la colonne dont je vais

donner la description la plus simple et la plus exacte qu'il me sera possible. (Voyez la planche 3).

Elle se compose actuellement du fût et du piédestal : celui-ci repose sur le sol, tandis que le reste de la colonne est suspendu à la voute.

Ces deux parties sont séparées par un intervalle d'environ 6 pouces. Les surfaces correspondantes ont tant de rapport ; que si encore aujourd'hui on les rapprochait, soit en élevant le piédestal, soit en abaissant le fût, elles s'adapteraient parfaitement. La cassure a eu lieu auprès du piédestal : elle donne la facilité de mesurer le diamètre de la colonne qui est de 1 pied 6 pouces 9 lignes, et de remarquer que le fût est tubé et comme foré dans son centre. Ce canal a 3 pouces de long sur 1 et demi de large. Un pareil canal existe aussi à la partie inférieure, et se prolonge dans le piédestal à la profondeur de 1 pied et demi. Nous avons évalué la hauteur totale de cette colonne à 16 pieds. Le piédestal en forme le tiers environ : il est large, rond, et très agréablement cannelé dans sa longueur. Quant au fût, il a une surface peu unie et comme rustiquée ; mais il est perpendiculaire et assez exactement cylindrique : ce n'est point pourtant un cylindre ; et on ne peut concevoir comment, et par quel heureux accord de circonstances, les proportions de cette colonne sont telles, que le fût se trouve très légèrement renflé vers le milieu, et diminué, mais presque insensiblement, vers les deux extrémités. L'art dans la plupart de ses ouvrages se propose l'imitation de la belle nature ; ici la nature s'est approchée de ce que l'art a de plus beau.

On ne peut point tourner cette colonne, parce que le piédestal est exactement au bord d'un précipice formé par l'écartement de la lame du rocher sur lequel il repose. Je remarque à ce sujet que l'intervalle qui se trouve entre les deux surfaces de la cassure de la colonne n'était, il y a vingt-cinq ans, que de quatre travers de mes doigts, ce qui ne fait pas tout à fait trois pouces, et que le fut était à peu près d'aplomb avec le piédestal ; tandis qu'actuellement l'intervalle est bien plus considérable, el qu'il y a de plus un défaut d'aplomb très sensible. Je crois pouvoir conclure de là que la cassure s'est opérée par un mouvement consistant dans l'écartement et l'affaissement simultanés de la couche sur laquelle repose le piédestal, et que ce même mouvement s'est répété à une époque postérieure.

Du bas de la colonne on ne peut pas bien distinguer comment elle tient à la voûte. Il s'est fait une cassure au renflement que j'ai vu autrefois, et qui figurait en quelque sorte un chapiteau ; de sorte que le fût vu de face paraît ne tenir que dans une petite étendue et être presque en l'air. Mais quand on la regarde de côté on voit qu'il s'est formé, entre le bouclier qui sert de paroi, et le derrière de la colonne, une concrétion qui descend en forme de draperie le long de la partie supérieure du fût. il y a apparence que sans cette concrétion une si lourde masse n'aurait pas manqué de crouler.

A un des côtés de cette colonne est une espèce d'entablement ou de corniche demi-circulaire, en saillie, dont les bords sont frangés symétriquement par une rangée de stalactites. De l'autre côté, un groupe de stalactites très volumineux tombe avec élégance de la voûte. Tous ces objets, avec d'autres ornements accessoires, contribuent à rendre ce lieu de la plus grande beauté : les décorations s'y trouvent placées dans de tels rapports, qu'on ne peut se défendre d'une vive admiration, pour peu qu'on ait le sentiment du beau. Il y a apparence que ce groupe de stalactites dont je viens de parler formera un jour une autre colonne, si quelque barbare ne vient point déranger le travail lent de la nature.

Il n'est que trop ordinaire de voir les jeunes gens qui se rendent dans cette grotte lancer des pierres pour abattre les stalactites, tandis que le sol est couvert de débris qui pourraient suffire à leur avidité. J'ai vu avec dépit que quelque curieux avait écorné à plaisir plusieurs cannelures du piédestal à coups de marteau. Ces cassures attestent la richesse de la matière sous une apparence rustique ; et les cristaux de chaux sous-carbonatée mis à nu rétrécissent la lumière avec beaucoup d'éclat, il a existé dans cette grotte d'autres colonnes. Les bénédictins en firent abattre une très volumineuse par des maçons qui vivent encore. Au fracas quelle fit en tombant, les ouvriers crurent que toutes les voûtes s'écroulaient sur leur tête. D'un fragment on forma un très beau tabernacle pour l'évêque de Lavaur. L'on voit dans une des salles qui sont au-dessus du ruisseau un tronçon de colonne cannelée d'une grande blancheur, et qui, quoique de l'épaisseur d'un pied, ne laisse pas que d'être translucide.

Quant à la colonne dont j'ai donné la description, elle est dans un des premiers compartiments qu'on traverse dans le voyage, et l'on peut par conséquent y parvenir sans danger. Peu après, les passages deviennent plus difficiles, et il faut enfiler d'abord un trou demi circulaire qui n'admet pas de trop fortes dimensions. Ce trou me rappelle l’embarras d'un de mes amis qui crut pouvoir passer comme les autres, et qui engagea d'abord sa tête, son havresac, et ses larges épaules ; mais son ventre et le train de derrière ne pouvaient suivre ; le corps était dans une telle position qu'il ne pouvait ni avancer ni reculer ; nous ne parvînmes à le dégager qu'en détachant le havresac et les vêtements. Nous n'avons pas d'exemple que le voyage de cette caverne ait été funeste à personne. On ne doit pourtant l'entreprendre qu'avec prudence, muni de quelques vivres, de flambeaux, d'un bon guide. On doit en prévenir ses connaissances de la ville : sans cette précaution, quelques individus y auraient trouvé une mort inévitable. Un habile ouvrier trop occupé à dégrossir un bloc d'albâtre, s'aperçut enfin qu’il ne lui restait qu'un bout de chandelle : il partit précipitamment ; mais la lumière lui manqua bientôt, et il erra longtemps à tâtons pour trouver l'issue de la grotte. On ne prit garde que son absence se prolongeait plus qu'à l'ordinaire, et on le trouva sur un rocher ; épuisé de faim et de fatigue.

FIN.

PLANCHE I

Cartes Géographiques/ncs de la Montagne du Causse,

FI G. I. « Carte Géographique du dehors de cette Montagne. »

DE. Chemin bas de Sorèze à Arfons, clans la vallée de la Mandre.
OV. Ruisseau d'Orival.
MM. Plateau du Causse.
II. E.OC de la Fendeille, au bout du plateau. La traînée descend dans la vallée de la Mandre jusqu'au chemin DE…
Y. Autre traînée de rochers. En S est un grand trou ovale, évasé, inaccessible, dont la direction paraît être du nord-ouest au sud-est.
T. Trou du Calel.
Ca. Métairie du Castelet.
Pi. Métairie de Pistre.

AGXP. Ligne qui marque le fond du premier vallon.
PC. Second vallon.
PB. Troisième vallon qui s'étend fort loin au-delà de B, en montant. La ligne interrompue marque quelle est à peu près la forme et l'étendue du bassin.
II. Hameau du Causse.
I. Maison de Gleizes ou partie inférieure du hameau. Elle se trouve à la jonction des trois vallons.
P. Fontaine ou puits du Causse.

F. Fontaine entre Pistre et le Castelet.

G. Gouffre.

X. Point qui correspond à peu près à celui où l'on traverse le ruisseau.
q. Petite terre cultivée ou fond du vallon.
xjcx. j^ulres terres cultivées.
rr. Prés du Causse.
sss. Autres prés.
tt. Terres incultes ou cultivées.
zzz. Pelouses pierres rochers peu-saillants.

FIG. II.

Carte Géographique de ce qu'on connaît du dedans de cette Montagne.

Le voyageur après être parti de T, qui est le Trou du Calel, parcourt les compartiments qui sont sous le plateau ou dans les flancs de la montagne. Il arrive en X où il traverse le ruisseau, parcourt les salles jusqu'en K,

Il revient au point X et suit le ruisseau jusqu'en P. Il parcourt la galerie PL. 11 revient au point X et continue à suivre, en descendant, le cours du ruisseau jusqu'en N.

Il revient sur ses pas jusqu'au point X et de là jusqu'au point T.

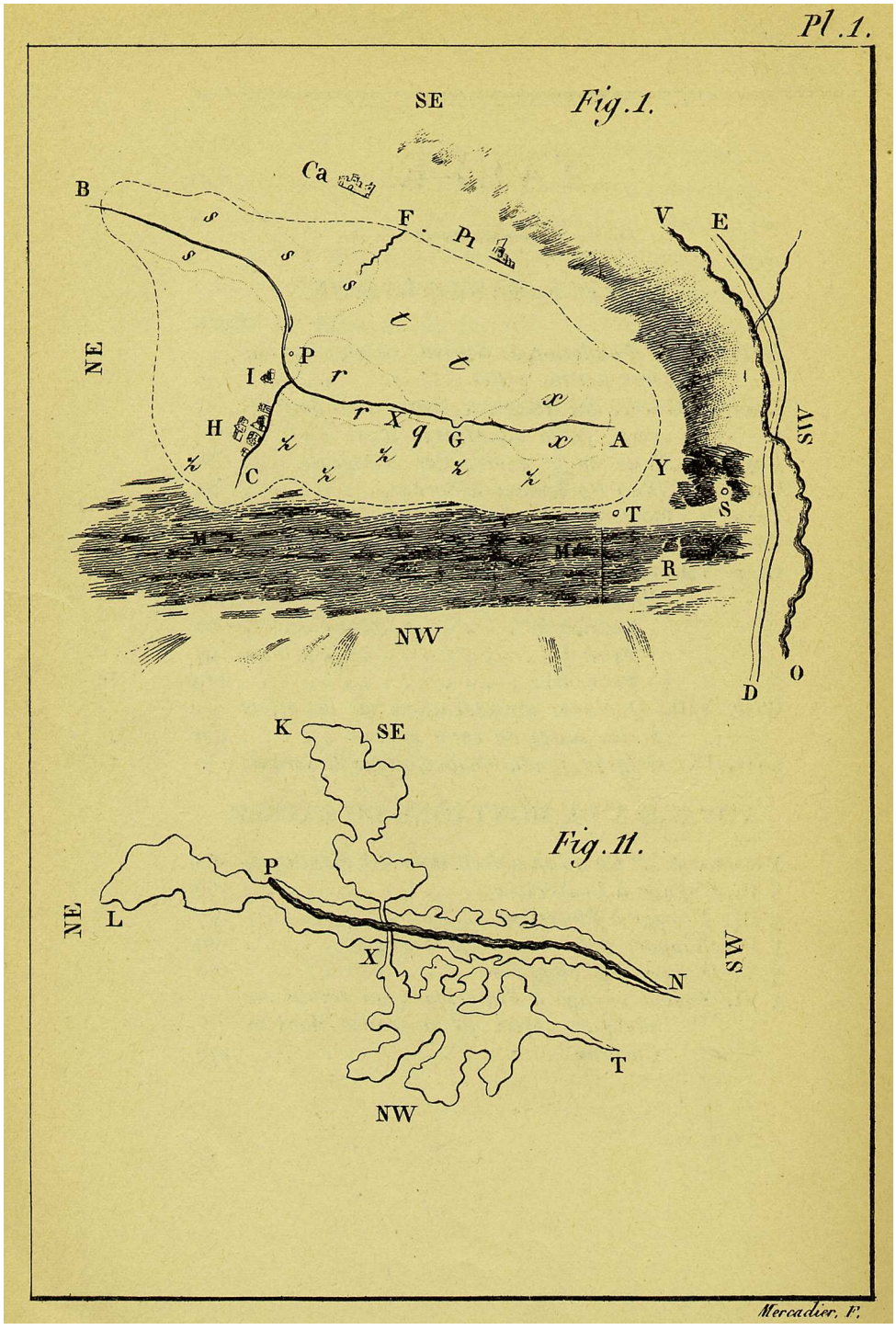

PLANCHE II

Coupes du Bassin.

FI G. I." « Coupe du Bassin ou grand Entonnoir dans le sens de la longueur. »
I. « Maison de Gleizes. »

G. « Gouffre ou petit entonnoir. »

YbO. « Versant de la Fendeille dans l'Orival. »
pn S « est le trou dont il est fait mention à l'explication de la lig. I/% pi. I." »

FIG. II. « Coupe du Gouffre dans le même sens et dans un plan grand développement. »

AGB. « Gouffre ou pavillon du petit entonnoir. »
CG. « Rocher de Polyphème dans sa largeur. »

FIG. III. « Coupe du Bassin ou grand Entonnoir dans le sens de sa largeur. »

MM. « Plateau du Causse. »

G. « Gouffre. » »

Pi. « La coupe est supposée passer par la métairie de Pistre. »

PiO. « Versant de la montagne de Pistre dans l'Orival. »

FIG. IV. « Coupe du Gouffre dans le même sens. »

EGF. Gouffre ou "pavillon du petit entonnoir.
CG. Rocher de Polyphème dans son épaisseur.
GII. Tube ou tuyau de l'entonnoir.

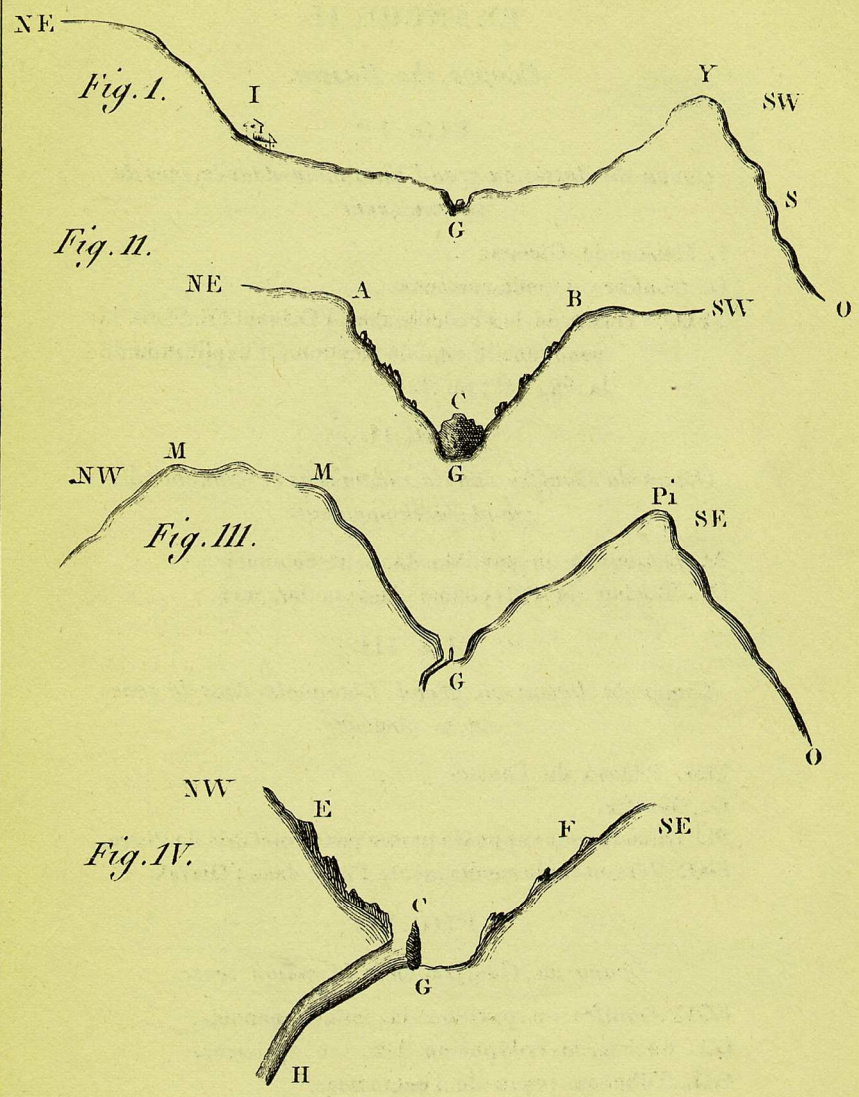

Fig. I.

Fig. II.

Fig. III.

Fig. IV.

PLANCHE III.

FIG. I « Colonne vue de face.»
FIG. II « Colonne vue de côte.»

ga. Voûte.

ac. Paroi sur laquelle tiennent les diverses concrétions

marques d, e , f, dans la fig. I.""
Entre la paroi et la colonne on voit la concrétion qui contribue à la soutenir en l'air.

hc. Abîme entre le piédestal et la paroi et qui empêche de tourner la colonne. On a marqué au piédestal et au fût le conduit ou tuyau qui existent au centre.

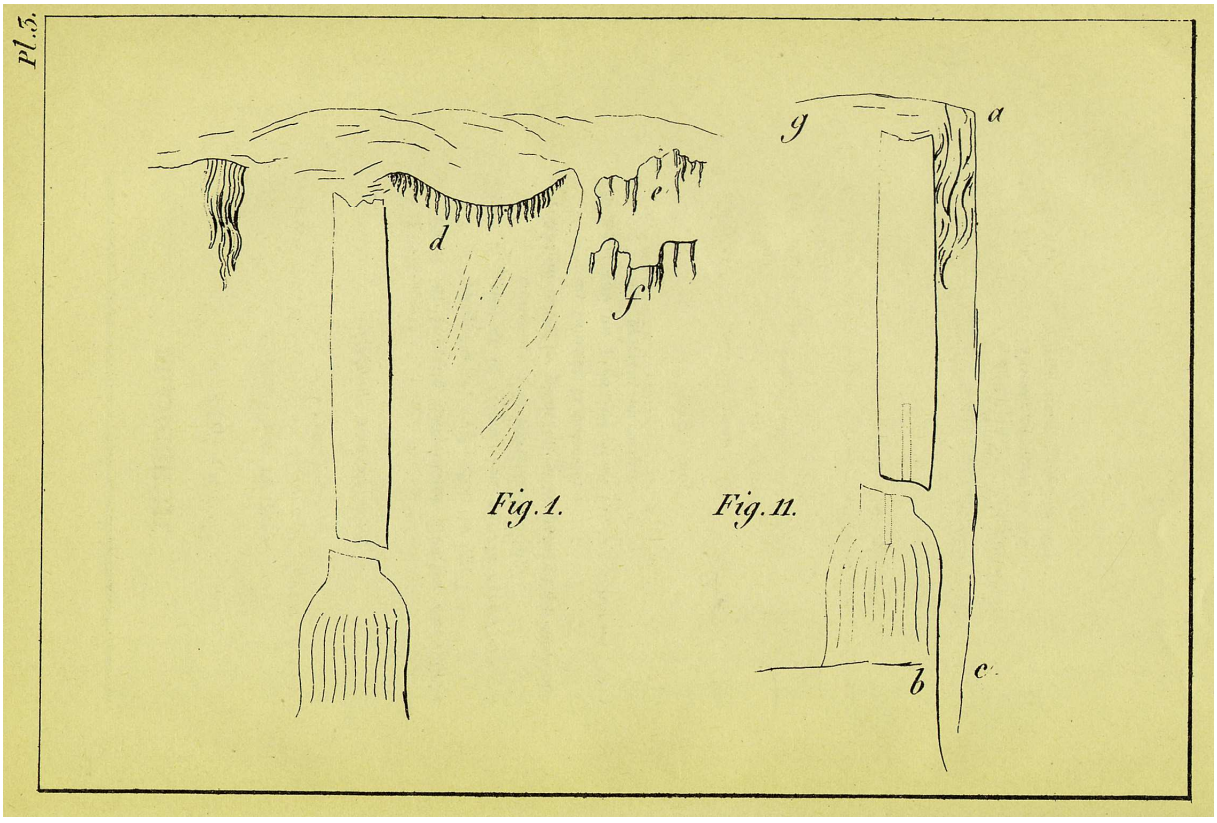

Clos, Jean Antoine

801 Notice historique sur Sorèze et ses environs